



Commission
européenne



DG ECHO Note d'orientation

Préparation aux catastrophes

2021

Protection civile et
opérations d'aide
humanitaire euro-
péennes

DG ECHO - Politiques thématiques

- N°1:** Assistance alimentaire: de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire
- N°2:** Eau, assainissement et hygiène (WASH): répondre au défi de besoins humanitaires en augmentation rapide
- N°3:** Espèces et bons d'achat: augmenter l'efficacité et l'efficacé dans tous les secteurs
- N°4:** Nutrition: répondre à la sous-nutrition en situation d'urgence
- N°5:** Note d'orientation sur la préparation aux catastrophes
- N°6:** Genre: adapter l'assistance à des besoins différents
- N°7:** Santé: lignes directrices générales
- N°8:** Protection humanitaire: améliorer les résultats de la protection pour réduire les risques des populations dans le cadre de crises humanitaires
- N°9:** Lignes directrices sur les abris et les camps humanitaires

Guide opérationnel de la DG ECHO: l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les opérations d'aide financées par l'UE.

Table des matières

Avant-propos	2
Résumé exécutif	3
1. Introduction	5
2. Cadres politiques internationaux et de l'UE	6
2.1 Cadres internationaux	6
2.1.1 Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes	6
2.1.2 Grand Bargain - un Agenda pour l'humanité	7
2.1.3 L'Accord de Paris	7
2.1.4 L'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable	8
2.2 Les cadres politiques de l'UE	8
2.2.1 La préparation et le mandat de la DG ECHO	8
2.2.2 Le Consensus européen sur l'aide humanitaire	9
2.2.3 La Communication européenne sur l'action humanitaire	9
2.2.4 Le Consensus européen sur le développement	10
2.2.5 La Communication conjointe de l'UE sur la résilience	10
2.2.6 Le Pacte vert pour l'Europe	10
2.2.7 La stratégie d'adaptation de l'UE	10
3. Préparation et prise en compte des risques	11
3.1 La préparation aux catastrophes	11
3.2 La prise en compte des risques	12
3.2.1 L'évaluation des risques	14
3.2.2 Action d'anticipation ou précoce	16
3.2.3 L'intégration de la préparation aux catastrophes et des interventions de résistance aux risques	17
3.2.4 Les actions de préparation ciblée	18
4. Les éléments clés de la DG ECHO en matière de préparation et de prise en compte des risques	19
5. Modalités de mise en œuvre complémentaires	22
5.1 Le « Nexus » humanitaire-développement-paix (HDP)	22
5.2 Les partenariats	24
5.3 Le Mécanisme européen de protection civile (MEPC)	26
6. Les actions de préparation	27
6.1 Le système d'alerte précoce (SAP)	27
6.2 L'action d'anticipation	28
6.3 La logistique	29
6.4 Le renforcement des capacités	30
6.5 La protection sociale réactive aux chocs (PSRC)	31
6.6 La préparation aux transferts monétaires	32
6.7 Cadres institutionnel, politique et législatif	34
6.8 Gestion de l'information, données et technologie	34
6.9 La planification d'urgence	36
6.10 Plaidoyer et sensibilisation	37
6.11 Préparation - Considérations spécifiques	38
6.11.1 Les interventions en matière de résilience climatique et environnementale	38
6.11.2 La préparation à la protection	42
6.11.3 La préparation en contexte urbain	43
6.11.4 La préparation aux conflits et aux situations violentes	44
6.11.5 La préparation à la sécheresse	45
6.11.6 La préparation au déplacement	46
7. Données probantes et apprentissage	49
Annexes	50
Annexe 1. L'intégration de la préparation aux catastrophes et la réponse humanitaire résistante aux risques	50
Annexe 2. Note sur le modificateur de crise	62
Annexe 3. Actions ciblées de préparation - Priorités globales 2021-2024	71
Annexe 4. Ressources et outils	77
Acronymes	81

Avant-propos

Alors que cette Note d'orientation était en cours d'élaboration en 2020, le monde a soudainement été confronté à une crise sans précédent: la pandémie de COVID-19. Depuis le début de cette pandémie, les pays et les organisations du monde entier ont entrepris des efforts extraordinaires pour répondre à la crise et renforcer leur préparation, mais aussi pour faire face à d'éventuels nouveaux pics et aux situations d'urgence à venir.

Cette pandémie nous a aidés à reconnaître encore davantage que préparation et réponse efficace sont étroitement imbriquées. Or, ceci est au cœur de l'approche humanitaire de la DG ECHO dans laquelle la préparation joue un rôle primordial. Garantir que les communautés aient la capacité de répondre aux crises, d'anticiper et de faire face aux risques à venir, quels qu'ils puissent être, fait partie intégrante de l'aide humanitaire. C'est pourquoi la DG ECHO encourage fortement la préparation et les interventions basées sur les risques dans toute son action humanitaire.

Comme notre approche a évolué et s'est adaptée aux nouveaux défis et risques que représentent le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les chevauchements croissants entre catastrophes, conflits et situations fragiles, cette Note d'orientation vise à soutenir notre personnel et, plus important encore, nos partenaires dans leurs interventions concrètes sur le terrain. À ce titre, nous espérons qu'elle contribuera à notre objectif final commun de sauver des vies.

C'est un objectif ambitieux et nous savons qu'en tant qu'acteurs humanitaires, nous ne pouvons pas l'atteindre seuls. Nous devons travailler en partenariat avec nos collègues du développement afin de capitaliser sur nos forces mutuelles et de garantir la durabilité et la résilience à long terme. La DG ECHO s'est fermement engagée à suivre cette méthode de travail et à la traduire en programmes et en initiatives spécifiques.

Le travail de la DG ECHO ne peut être mis en œuvre que grâce à l'engagement, au dévouement et au travail inlassable de nos partenaires humanitaires. Nous serons à leurs côtés et travaillerons ensemble pour mettre notre approche en pratique. Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration et de créer un monde mieux préparé et plus résilient.

Paraskevi Michou
Directrice générale
DG ECHO

A blue ink signature of Paraskevi Michou, consisting of a stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Résumé exécutif

Au cours des deux dernières décennies, la nature des crises humanitaires est progressivement devenue plus longue, imprévisible et complexe. Les crises sont de plus en plus exacerbées par des facteurs tels que le changement climatique, la dégradation de l'environnement, l'urbanisation et l'industrialisation rapides, ainsi que par les chevauchements entre catastrophes, conflits et situations fragiles. Face à ces nouveaux défis, la communauté humanitaire - y compris la DG ECHO - doit adapter ses pratiques et ses outils afin de fournir une réponse rapide plus efficace.

Comme le paysage humanitaire a changé, des accords internationaux tels que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (CSRR), l'Accord de Paris sur le changement climatique et le Grand Bargain ont été adoptés. Ils ont redéfini l'engagement de la communauté internationale à réduire les risques de catastrophes, lutter contre le changement climatique et améliorer l'efficacité et l'efficience de l'action humanitaire. Parallèlement à cela, la Commission européenne (CE) a renouvelé en 2017 son engagement à renforcer la résilience des pays partenaires et à augmenter l'impact de son action extérieure par le biais de la Communication conjointe sur la résilience¹.

Suite à ces développements et à l'évolution du paysage humanitaire, la DG ECHO a décidé de revoir et de renouveler son travail sur la préparation aux catastrophes et de promouvoir une approche de l'action humanitaire fondée sur les risques. Cette Note d'orientation présente la nouvelle approche de la DG ECHO et son application pratique. Elle est conçue comme un document dynamique et sera continuellement mise à jour pour répondre aux changements de l'environnement opérationnel.

La DG ECHO voit la préparation comme un élément essentiel pour la qualité et la rapidité des opérations de réponse, mais aussi comme un moyen pour améliorer l'anticipation, complétant ainsi l'aide humanitaire pour sauver des vies, réduire les souffrances et anticiper ou diminuer les besoins humanitaires. La DG ECHO reconnaît que la préparation aux catastrophes s'applique à toute forme de risques, allant des risques naturels et des épidémies aux menaces d'origine humaine comme les conflits et la violence. Il est essentiel de comprendre et d'anticiper de tels risques afin de définir les besoins qu'ils pourraient générer, mais aussi de concevoir et mettre en œuvre des actions de préparation et des opérations de réponse efficaces. Par conséquent, toute action humanitaire doit s'appuyer sur l'évaluation et l'analyse des risques, lesquelles doivent compléter de manière cohérente une approche fondée sur les besoins.



Des volontaires de la Protection civile et de la Croix-Rouge formés dans le cadre des programmes de préparation aux catastrophes financés par la DG ECHO réalisent une opération de secours en Haïti. © EU/ECHO/I.COELLO

1. 2017 Joint Communication - [A Strategic Approach to Resilience in the EU's External Action](#)

Conformément à ce qui précède, la DG ECHO encourage l'**intégration d'une approche de préparation et de prise en compte des risques** dans toutes ses opérations de réponse. Cette approche permet de renforcer systématiquement la capacité des premiers intervenants à se préparer à d'autres problèmes ponctuels ou récurrents tout en répondant à une crise. Elle contribue également à rendre les interventions résistantes aux risques en les concevant de manière à réduire les risques immédiats et imminents. Pour compléter ses efforts d'intégration, la DG ECHO soutient également des **actions de préparation ciblées** comme moyen spécifique visant à renforcer la préparation à la réponse rapide à un danger et/ou à une menace (par exemple: mise en place de systèmes d'alerte précoce, élaboration de plans d'urgence et de procédures opérationnelles standard, prépositionnement de stocks d'urgence, etc.).

Le renforcement de la capacité des acteurs locaux², l'implication de la population affectée dans la conception et la mise en œuvre des activités, la sensibilité au genre, à l'âge et à la diversité ainsi qu'à la dynamique des conflits, sont des éléments critiques

tant de l'intégration que des actions de préparation ciblées. De même, les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sont de plus en plus intégrés dans toutes les interventions, en reconnaissance de leur rôle de multiplicateurs de risques. La protection et le respect des principes humanitaires font partie intégrante de toutes les interventions financées par la DG ECHO.

“ La protection et le respect des principes humanitaires font partie intégrante de toutes les interventions financées par la DG ECHO. ”

Comme l'illustre cette Note d'orientation, la DG ECHO soutient un très large éventail d'interventions monosectorielles et multisectorielles. Il est important de noter que toutes ces interventions sont de nature flexible car elles s'adaptent au contexte dans lequel elles sont mises en œuvre et, ce faisant, répondent aux besoins, aux risques et aux défis réels sur le terrain.

Les acteurs humanitaires sont les principaux partenaires de la DG ECHO dans la mise en œuvre d'actions à la fois d'intégration et de préparation ciblée. Reconnaisant l'importance du « nexus » entre l'aide humanitaire, le développement et la paix (HDP) pour atteindre la durabilité et promouvoir la résilience, la DG ECHO continuera de travailler étroitement avec tous les services de l'Union européenne (UE) afin de promouvoir la complémentarité et le renforcement mutuel entre les initiatives humanitaires et de développement - en particulier avec la Direction générale du développement et de la coopération (DG INTPA) et la Direction Générale de la Politique européenne de voisinage et négociations d'élargissement (DG NEAR). Une approche fondée sur le « nexus » doit être la colonne vertébrale de la préparation et de la résilience. Dans le même temps, la DG ECHO s'engage de plus en plus avec divers acteurs, notamment d'autres bailleurs de fonds, des organisations de défense du climat et de l'environnement, des instituts universitaires, scientifiques et de recherche, des institutions financières, des organismes du secteur privé et des acteurs de protection civile, par le biais du Mécanisme européen de protection civile (MEPC).

Enfin, parallèlement à son engagement à soutenir une action humanitaire fondée sur la prise en compte des risques, la DG ECHO s'engage également à garantir que son action humanitaire soit fondée sur des données probantes et génère des enseignements qui alimentent ensuite sa politique et ses pratiques humanitaires afin qu'elles demeurent pertinentes.

². Le terme « local » désigne à la fois les acteurs gouvernementaux nationaux et locaux, la société civile, les universités, le secteur privé et les communautés.

1. Introduction

L'objectif de cette Note d'orientation sur la préparation aux catastrophes (PC) est de présenter et d'expliquer l'approche de la DG ECHO en matière de préparation aux catastrophes et de prise en compte des risques. Elle vise à aider les partenaires humanitaires, le personnel de la DG ECHO, le personnel des services de la Commission concernés et les autres parties prenantes concernées par le travail de préparation pour qu'ils mettent en œuvre cette approche par le biais d'interventions financées par la DG ECHO et d'autres formes de collaboration avec la DG ECHO.

Cette Note d'orientation remplace la politique thématique de la DG ECHO sur la réduction des risques de catastrophes (RRC)³ de 2013 et expose les recommandations politiques et opérationnelles de la DG ECHO pour les années à venir. Toutefois, elle se veut un document dynamique qui sera continuellement mis à jour pour refléter les changements et les nouveaux défis propres aux contextes humanitaires.

Cette Note d'orientation est structurée en **7 chapitres et 4 annexes**. Après une brève introduction, le chapitre 2 présente les cadres politiques internationaux et de l'Union européenne (UE) dans lesquels s'inscrivent le travail de préparation et la prise en compte des risques de la DG ECHO.

Les chapitres 3 et 4 explorent les différents composants de la PC et de la prise en compte des risques. Ils présentent également les deux principales modalités de mise en œuvre - l'« intégration » et la « préparation ciblée ». Le chapitre 5 introduit ensuite l'approche « nexus » pour la préparation ainsi que d'autres modalités de mise en œuvre complémentaires.

Le chapitre 6 fournit une vue d'ensemble des actions que la DG ECHO considère comme de la préparation et comprend des recommandations opérationnelles. Il donne également une série d'exemples concrets d'actions de préparation qui peuvent être mises en œuvre par les partenaires.

Le chapitre 7 souligne la nécessité de recueillir des preuves et de tirer des enseignements des interventions de partenaires en matière de préparation et de prise en compte des risques.

Enfin, les annexes 1 à 3 contiennent des orientations sur des sujets spécifiques : soit l'intégration de la préparation et de la réduction des risques dans les opérations de réponse, le modificateur de crise et les priorités globales 2021-2024 pour la ligne budgétaire PC. L'annexe 4 contient une liste de ressources et d'outils permettant d'approfondir les questions abordées dans ce document.



Vietnam: des écoliers participent à une classe de préparation aux catastrophes organisée par l'ONG PLAN, financée par la DG ECHO. © Cécile Pichon, juin 2011, DG ECHO.

3. DG ECHO, Politique thématique n°5: [Réduction des risques de catastrophes, Renforcer la résilience en réduisant les risques de catastrophes dans l'action humanitaire.](#)

2. Cadres politiques internationaux et de l'UE

Les activités de la DG ECHO en matière de préparation aux catastrophes sont fermement ancrées dans les cadres politiques internationaux et de l'Union européenne qui servent de guide en matière de RRC, d'aide humanitaire et d'action pour le climat. Les principaux cadres de référence sont présentés dans cette section, et d'autres cadres pertinents sur des enjeux spécifiques seront mentionnés si nécessaire tout au long de ce document.

2.1 Cadres internationaux

2.1.1 Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes

Le [Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030](#) (CSRRC) est un accord mondial non contraignant qui définit sept cibles et quatre priorités d'action pour prévenir et réduire les risques de catastrophes existants et nouveaux. En accord avec les principes de la DG ECHO et l'approche basée sur les risques en matière de préparation (voir chapitre 5), le Cadre de Sendai met fortement l'accent sur la gestion anticipée des risques et sur un large champ d'action – qui comprend les catastrophes de petite échelle et à évolution lente, mais aussi les risques d'origine humaine, technologique, environnementale et biologique. Il adopte également des principes tels que la protection des populations contre le risque et l'impact des catastrophes, ainsi qu'une approche holistique de la société, basée sur une participation non discriminatoire, l'autonomisation des communautés locales et une collaboration accrue entre toutes les parties prenantes pertinentes, y compris le monde universitaire, la communauté scientifique et le secteur privé.

Il est important de noter que ce Cadre reconnaît clairement la « nécessité de renforcer davantage la préparation aux catastrophes en vue de la réponse, de prendre des mesures pour anticiper les événements, d'intégrer la réduction des risques de catastrophes dans la préparation de la réponse et de veiller à ce que les capacités soient en place pour une réponse et un relèvement efficaces à tous les niveaux »⁴. À ce titre, le travail de la DG ECHO en matière de préparation est une contribution essentielle à la mise en œuvre de la Priorité 4 de Sendai « *Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour mieux reconstruire* (voir https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasteris.pdf, p.14) *durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction* ».

4. Cadre de Sendai, page 21.

2.1.2 Grand Bargain - un Agenda pour l'humanité

Composé de neuf engagements⁵, le [Grand Bargain](#) est un accord entre bailleurs de fonds et organisations humanitaires. Lancé lors du Sommet humanitaire mondial (SHM) en 2016, il vise à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'aide humanitaire.

En tant que signataire du Grand Bargain, la DG ECHO contribue à la mise en œuvre de tous les engagements. Son approche de la préparation aux catastrophes vise spécifiquement à accroître l'efficacité et l'efficience de la réponse et elle est particulièrement pertinente pour l'engagement n°2 (Davantage d'outils de soutien et de financement pour les acteurs locaux et nationaux) car elle contribue à renforcer les capacités des premiers intervenants - y compris les gouvernements nationaux et locaux, les communautés, les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la société civile. La DG ECHO fait du renforcement des capacités locales un objectif explicite, reconnaissant la localisation de l'action humanitaire comme un moyen d'accroître sa durabilité et de renforcer la résilience des personnes affectées par les crises.

2.1.3 L'Accord de Paris

L'[Accord de Paris](#) fixe un objectif à long terme de limitation de la hausse de la température mondiale à « bien moins de 2°C » et de poursuite des efforts pour limiter cette hausse à 1,5°C avant la fin du siècle. En plus de fixer un cadre juridiquement contraignant visant à guider les efforts mondiaux dans ce but, cet Accord vise à accroître la capacité d'adaptation aux impacts négatifs du changement climatique et à favoriser la résilience climatique. L'UE soutient les pays partenaires dans cette démarche, reconnaissant l'importance cruciale de l'adaptation et de la gestion des risques de catastrophes dans la réponse mondiale à la crise climatique.

Plus proche du mandat de la DG ECHO, l'Accord de Paris reconnaît l'importance d'éviter, de minimiser et de traiter les pertes et les dommages⁶ liés aux effets néfastes du changement climatique. Cet Accord appelle à une coopération, une action et un soutien accrus dans différents domaines, y compris ceux dans lesquels la DG ECHO opère, comme les systèmes d'alerte précoce et la préparation aux situations d'urgence.

“ Les activités de la DG ECHO en matière de préparation aux catastrophes sont fermement ancrées dans les cadres politiques internationaux et de l'Union européenne qui servent de guide en matière de RRC, d'aide humanitaire et d'action pour le climat. ”



Grâce à l'amélioration des mécanismes de coordination entre les différents niveaux de l'administration, les équipes de secouristes professionnels envoyés par la municipalité font également partie du mécanisme de gestion des catastrophes. Sur cette image, elles se rendent en bateau dans des villages isolés comme Tigdaranao. © UE / DG ECHO / Pierre Prakash

5. 1. [Une plus grande transparence](#), 2. [Davantage de soutien et de moyens de financement à destination des intervenants locaux et nationaux](#), 3. [Accroître l'utilisation et la coordination de programmes basés sur des transferts monétaires](#), 4. [Réduire les coûts de duplication et de gestion avec des revues périodiques fonctionnelles](#), 5. [Améliorer les évaluations conjointes et impartiales des besoins](#), 6. [Une révolution participative : inclure les personnes qui reçoivent de l'aide dans la prise de décisions qui affectent leur vie](#), 7. & 8. [Accroître la planification et le financement pluriannuels et collaboratifs de l'aide humanitaire & Réduire la part des contributions pré-affectées des donateurs](#), 9. [Harmoniser et simplifier les exigences en matière de rapports](#)

6. <https://unfccc.int/wim-excom>

2.1.4 L'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 forment un plan dont l'objectif est un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils abordent les défis mondiaux, notamment la pauvreté, l'inégalité, l'insécurité alimentaire, le changement climatique, la dégradation de l'environnement, la paix et la justice. Les actions de la DG ECHO contribuent à de nombreux ODD, en particulier l'ODD 13 sur le changement climatique qui est directement lié à la préparation aux catastrophes et à l'action précoce. Avec l'adoption du Pacte vert pour l'Europe en 2020 et son approche globale de la résilience et du relèvement, la Commission européenne contribue à l'Agenda 2030 pour le développement durable.

2.2 Les cadres politiques de l'UE

2.2.1 La préparation et le mandat de la DG ECHO

La préparation fait partie du mandat de la DG ECHO tel que prévu par le Règlement du Conseil n°1257/96 du 20 juin 1996. L'article 1 mentionne que « *Cette aide comporte aussi des actions de préparation préalable aux risques ainsi que des actions de prévention de catastrophes ou circonstances exceptionnelles comparables* ». En outre, l'article 2.f stipule que les opérations doivent garantir une préparation aux risques de catastrophes naturelles ou de circonstances exceptionnelles comparables et utiliser un système d'alerte rapide et d'intervention approprié. Conformément à ces articles, la préparation a été progressivement intégrée dans la majorité des programmes d'aide humanitaire financés par la DG ECHO.

La mission de la DG ECHO est de préserver des vies, de prévenir et de soulager la souffrance humaine et de sauvegarder l'intégrité et la dignité des populations affectées par une crise. Le mandat de protection de la DG ECHO consiste également à encourager et à faciliter la coopération entre les 33 Membres de l'UE et les États participants au Mécanisme européen de protection civile (MEPC) afin d'améliorer l'efficacité des systèmes de prévention et de protection contre les catastrophes naturelles, technologiques ou d'origine humaine en Europe.

Les questions de préparation et de réduction des risques sont incluses dans toutes les [politiques thématiques d'aide humanitaire](#) de la DG ECHO, soit : [espèces et bons d'achat](#); [inclusion des personnes handicapées](#); [éducation en contexte d'urgence](#); [assistance alimentaire](#); [genre](#); [santé](#); [nutrition](#); [protection](#); [abris et habitats](#); et [eau, assainissement et hygiène](#).

En 1996, la DG ECHO a créé un programme et une ligne budgétaire spécifiques pour renforcer les capacités de préparation dans les pays partenaires: le programme de préparation aux catastrophes d'ECHO, DIPECHO. Initialement déployé dans la région des Caraïbes, le programme a été progressivement étendu à huit régions⁷. DIPECHO a permis à la DG ECHO d'aider ses partenaires à renforcer la qualité, la rapidité et l'efficacité d'une réponse humanitaire plus localisée⁸ et il a prouvé qu'investir dans la préparation et la réduction des risques est efficient et contribue à sauver des vies⁹. En plus des interventions communautaires (voir p. 11, §3), DIPECHO a contribué à la conception de nombreuses

plateformes nationales et régionales de praticiens qui leur permettent d'échanger régulièrement sur les meilleures pratiques et les leçons apprises.

Depuis 2015, l'approche DIPECHO se concentre plus strictement sur la préparation aux catastrophes et l'action précoce afin d'éviter les chevauchements avec les instruments

7. Caraïbes, Amérique centrale, Amérique du Sud, Asie du Sud-Est, Asie du Sud, Asie centrale et Caucase du Sud, Afrique australe, y compris l'océan Indien, et Pacifique. Bien qu'elle n'ait jamais été officiellement qualifiée de DIPECHO, une approche similaire a été développée dans la Corne de l'Afrique, axée sur la sécheresse de 2006 à 2012, avant d'être intégrée dans les interventions des pays et liée au programme de résilience.

8. Reflétant le programme de localisation, « localisé » faisant ici référence à la capacité des acteurs dans le pays, tant au niveau national que local.

9. Cf également des études internationales comme le document de la Banque mondiale intitulé [Disaster Mitigation is Cost-Effective](#)

de développement à long terme utilisés pour la réduction des risques de catastrophes. La programmation a été rationalisée autour de cinq priorités¹⁰ et l'allocation des fonds a été convenue en accord avec les stratégies nationales ou régionales.

Les évaluations de DIPECHO¹¹ ont recommandé une stratégie de préparation pluriannuelle plus ciblée et plus cohérente dans les pays d'intervention. Elles soulignaient plus particulièrement l'importance cruciale de : i. accroître le soutien au renforcement des capacités des autorités de gestion des risques de catastrophes afin de compléter le soutien fourni aux communautés, ce qui était le principal objectif des interventions de DIPECHO; ii. améliorer l'analyse des risques/vulnérabilités comme base pour la programmation de la préparation; et iii. renforcer la collaboration avec les acteurs du développement. En outre, toutes les évaluations ont souligné la nécessité de renforcer la coordination avec les organismes de protection civile, y compris le MEPC.

En 2021, l'approche renouvelée de la PC de la DG ECHO reconnaît et s'appuie sur les multiples forces du programme DIPECHO ainsi que sur son rôle pionnier dans le soutien à la préparation aux catastrophes via une approche communautaire, en associant approches communautaires et systèmes nationaux et régionaux. Elle fournit également des orientations sur la manière de mettre en œuvre les recommandations des évaluations, mais aussi d'améliorer la cohérence et l'efficacité.



Népal: trois ans après le tremblement de terre, DanChurchAid réalise régulièrement des sessions de sensibilisation à la réduction des risques de catastrophes avec les communautés locales. © Union européenne 2018 (photo de Pierre Prakash)

2.2.2 Le Consensus européen sur l'aide humanitaire

Adopté en 2007, le [Consensus européen sur l'aide humanitaire](#) est le cadre politique fondamental qui guide l'action humanitaire de l'UE en veillant également à ce qu'elle soit conforme aux principes humanitaires¹². Le Consensus reconnaît clairement la nature multi-risques/menaces et de plus en plus complexe des crises actuelles, de même qu'il prend en compte l'effet multiplicateur du changement climatique, ainsi que le chevauchement des catastrophes et des situations de conflit et de fragilité. Le Consensus reconnaît également que la préparation est essentielle pour sauver des vies et permettre aux communautés d'améliorer leur résilience post-catastrophe. Par conséquent, le renforcement des capacités dans ce domaine est considéré comme une partie intégrante de l'action humanitaire de l'UE.

2.2.3 La Communication européenne sur l'action humanitaire

Le document intitulé [Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur l'action humanitaire de l'UE: nouveaux défis, même principes](#) (2021) met clairement l'accent sur la nécessité d'une préparation et d'une action anticipative pour répondre aux impacts climatiques et aux préoccupations environnementales par le biais de l'aide humanitaire. La préparation est considérée comme faisant partie intégrante de l'action humanitaire et comme un élément clé du programme plus large de réduction des risques de catastrophes à long terme. À cet égard, la Communication souligne que l'approche « nexus » entre l'aide humanitaire, le développement et la paix est un moyen essentiel pour atteindre les objectifs complémentaires de la réduction des risques

10. Lien Urgence-Réhabilitation-Développement (LRRD) – La préparation aux catastrophes dans le cadre des stratégies de relèvement – opportunités pour reconstruire en mieux; 2. Les crises récurrentes et prévisibles – systèmes nationaux de PC, plans d'urgence et modèles d'intervention d'urgence dans les services clés – par exemple, santé (épidémie), sécurité alimentaire, filets de sécurité en réponse aux chocs; 3. La préparation urbaine avec l'accent sur les mégapoles, donc en incluant l'Asie et la région ALC; 4. Les crises en cours ou les situations de fragilité – mécanismes de réponse précoce; 5. Le partenariat institutionnel avec le MEPC en appui aux accords administratifs de la PC.

11. 2013 : mondiale, 2013 : Asie centrale, 2016 : Amérique latine et Caraïbes, 2017 : Afrique australe et océan Indien.

12. [Les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.](#)

de catastrophes et de la préparation aux catastrophes. La Communication souligne également que les approches anticipatives de l'action humanitaire peuvent aider à renforcer la résilience des communautés, y compris celle des personnes déplacées de force, dans les régions vulnérables aux risques liés au climat et autres.

2.2.4 Le Consensus européen sur le développement

Le document intitulé [European Consensus on Development](#) (2017) encadre l'action des institutions de l'UE et des États membres (EM) dans leur coopération avec tous les pays en développement. En réponse à l'[Agenda 2030](#), le Consensus inclut l'assistance aux populations et aux pays affectés par des catastrophes (risques et menaces naturels et d'origine humaine) parmi ses objectifs principaux. Le Consensus mentionne clairement le rôle clé de la préparation dans la réduction des risques, et le renforcement de la résilience pour résister aux chocs et aux catastrophes et s'en rétablir (Article 70), conformément au Cadre de Sendai.

2.2.5 La Communication conjointe de l'UE sur la résilience

La Communication conjointe intitulée [Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE](#) (2017) fait de la résilience une priorité centrale de l'action extérieure de l'UE et considère l'amélioration de l'anticipation, de la réduction des risques et de la préparation aux catastrophes comme des éléments à part entière de l'approche de l'UE. La Communication indique explicitement que la résilience nécessite une programmation tenant compte des risques pour répondre à toutes les crises et situations de fragilité. La réduction des risques étant au cœur de leurs initiatives, l'approche de l'UE en matière de résilience et le cadre de Sendai sont complémentaires et se renforcent mutuellement.

2.2.6 Le Pacte vert pour l'Europe

Le [Pacte vert pour l'Europe](#) (2019) vise à faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre, résilient climatiquement et écologiquement durable d'ici 2050 grâce à une série d'actions et de mesures sous-tendues par les principes fondamentaux de durabilité environnementale, de neutralité climatique et de résilience climatique.

La vision du Pacte vert européen devrait également guider l'action extérieure de l'UE, y compris en matière d'aide humanitaire. L'intégration de la préparation, ainsi que des préoccupations climatiques et environnementales, dans l'action humanitaire permettra d'accroître la résilience des bénéficiaires de l'aide de l'UE.

2.2.7 La stratégie d'adaptation de l'UE

En tant qu'élément essentiel du Pacte vert européen, l'interface entre le changement climatique et la RRC est également au centre de la [Stratégie d'adaptation de l'UE](#). Cette stratégie comporte pour la première fois une dimension extérieure (c'est-à-dire liée aux pays tiers), en reconnaissance de l'interconnexion des risques ainsi que de la responsabilité de l'UE d'aider les plus vulnérables, notamment les plus affectés par le changement climatique. Cette nouvelle stratégie répond également à la nécessité d'une meilleure préparation et prévoit des mesures spécifiques anticipatoires : l'adaptation au changement climatique consiste à comprendre, planifier et agir pour prévenir les impacts en premier lieu, minimiser leurs effets et traiter leurs conséquences.

3. Préparation et prise en compte des risques

Cette section présente la **préparation et la prise en compte des risques** de la DG ECHO. Il est essentiel que la DG ECHO et ses partenaires humanitaires partagent le même vocabulaire lorsqu'ils travaillent ensemble car il peut exister des différences d'accentuation dans le secteur humanitaire au sens large. Il est également important de garder à l'esprit que la signification et l'application de l'approche, et certains de ses éléments clés, peuvent continuer à évoluer.

La DG ECHO reconnaît que l'efficacité d'une réponse dépend des investissements dans la préparation, en tant que composante de la gestion des risques. Elle reconnaît également qu'une prise en compte des risques est cruciale pour réduire les besoins humanitaires causés par les risques. À cette fin, elle cherche à **intégrer** la préparation et une prise en compte des risques dans toutes ses opérations de réponse. Et comme mesure complémentaire, elle promeut des actions de préparation **ciblées** comme moyen spécifique de renforcement de la préparation à la réponse et à l'action précoce.

Bien que la préparation et la résistance aux risques soient intrinsèques à l'action humanitaire, la DG ECHO reconnaît que les acteurs du développement jouent un rôle clé dans la mise à l'échelle et la complémentarité de ces interventions, assurant ainsi leur durabilité à long terme. À ce titre, la DG ECHO promeut une approche « nexus » avec les acteurs du développement comme principale modalité de mise en œuvre de la préparation et de la réduction des risques tout en recherchant des opportunités concrètes pour promouvoir cette manière de travailler.

Si ce chapitre se concentre sur l'approche d'intégration et de préparation ciblée de la DG ECHO, l'approche « nexus » est discutée plus en détail au chapitre 5, ainsi que d'autres modalités de mise en œuvre.

3.1 La préparation aux catastrophes

La préparation permet une réponse précoce et efficace – elle contribue donc à sauver des vies, à réduire les souffrances et à anticiper ou réduire l'ampleur des besoins. De cette manière, elle réduit l'impact d'un danger et/ou d'une menace et contribue à la résilience. La DG ECHO considère en particulier la préparation comme un moyen de promouvoir **les actions d'anticipation, la réaction précoce et la flexibilité**, qui sont essentielles pour gérer les catastrophes (voir l'encadré pour la définition) de manière plus efficace et plus efficiente, et pour en atténuer l'impact.

Catastrophe

La définition de la DG ECHO du terme « catastrophe » inclut tous les événements, comme suit:

- les risques naturels tels que les tremblements de terre, les cyclones/ouragans, les tempêtes, les tsunamis, les inondations et la sécheresse;
- les conflits et la violence;
- les épidémies et les foyers de maladies, tels qu'Ebola ou le COVID-19;
- les risques technologiques et industriels.

La DG ECHO interprète principalement les catastrophes comme des crises humanitaires, qui sont comprises par la Commission européenne comme des événements ou des séries d'événements qui représentent une menace critique pour la santé, la sûreté, la sécurité ou le bien-être d'une communauté ou d'un autre groupe important de personnes. Une crise humanitaire peut avoir des causes naturelles ou humaines, avoir un déclenchement rapide ou lent, et être de courte ou longue durée.

« L'aide humanitaire de l'UE vise à aider les populations à répondre à leurs besoins et à gérer les risques qu'elles encourent. »

La préparation aux catastrophes est définie comme « les connaissances et les capacités développées par les gouvernements, les organisations de réponse et de relèvement, les communautés et les individus pour anticiper, répondre et se rétablir efficacement des impacts des catastrophes probables, imminentes ou actuelles » (UNDRR, 2017). La DG ECHO adhère à cette définition et comprend la préparation comme une composante importante de la gestion des risques de catastrophes.

Même si la préparation n'aborde pas les facteurs de causalité structurels des catastrophes, elle complète les volets à plus long terme de la gestion des risques (prévention et relèvement) qui s'inscrivent dans une approche de développement et qui relèvent de la compétence d'autres services de la Commission européenne.

En tant que bailleur de fonds humanitaire, la DG ECHO considère que les « événements dangereux » englobent à la fois les risques naturels et les menaces d'origine humaine. Elle juge la préparation pertinente pour **tous les types de dangers et de menaces** dans un contexte donné.

3.2 La prise en compte des risques

L'aide humanitaire de l'UE vise à aider les populations à répondre à leurs besoins et à gérer les risques qu'elles encourent. À ce titre, une bonne évaluation de ces besoins doit donc être réalisée en se fondant sur des données probantes et des mises à jour régulières, et en tenant compte d'une évaluation précise des risques auxquels les personnes sont exposées. Conformément à l'engagement pris lors du Sommet humanitaire mondial de 2016 d'anticiper et de mieux gérer les risques et les crises, **une approche fondée sur les besoins doit constamment/régulièrement intégrer l'évaluation et l'analyse des risques**. Cela permet d'évaluer les risques existants et potentiels et de prendre

Risque

$$\text{RISQUE} = \frac{\text{DANGER / MENACE \& EXPOSITION} \times \text{VULNÉRABILITÉ}}{\text{CAPACITÉ D'ADAPTATION}}$$

Le risque est « la combinaison des conséquences d'un événement ou d'un danger et de la probabilité associée de son occurrence » (ISO 31010) comme défini dans le document de travail des services de la Commission [Risk Assessment and Mapping Guidelines for Disaster Management](#) (2010).

- **Danger / Menace & Exposition:** Selon le contexte et la nature du danger, cette dimension du risque peut être réduite par des mesures comprenant la prévention ou la réduction de l'occurrence ou de l'étendue du danger/ de la menace et par la réduction de l'exposition des personnes à l'impact du danger/ de la menace.
- **Vulnérabilité:** Réduire la vulnérabilité des personnes exposées réduira leur risque. La vulnérabilité n'est pas

un critère fixe attaché à des catégories spécifiques de personnes, et personne ne naît vulnérable en soi. À cet égard, il est particulièrement important de cibler les groupes les plus vulnérables, sur la base d'une analyse intersectionnelle (tenant compte du genre, de l'âge, du handicap, de l'origine ethnique, du déplacement, etc.).

- **Capacité d'adaptation:** L'augmentation de la capacité d'adaptation diminue le niveau de risque. Ce domaine est très vaste et nécessite une analyse minutieuse pour cibler les investissements dans le développement des capacités. Il est étroitement lié au développement de la résilience. Les expériences, les connaissances et les réseaux renforcent la capacité de résister aux effets néfastes des facteurs de stress externes. Le développement de nombreux éléments de capacité (tels que les capacités de communication et d'organisation) contribue à réduire le risque lié à une large gamme de dangers/menaces.

des mesures avant qu'une crise ne frappe ou qu'une situation ne se détériore, réduisant ainsi les souffrances et les besoins humanitaires.

Par conséquent, la prise en compte des risques de la DG ECHO implique que toutes les actions humanitaires sont conçues sur la base d'une évaluation et d'une compréhension des risques, et mises en œuvre pour répondre à ces risques et éventuellement les réduire, avec pour objectif final d'en atténuer l'impact.

Le concept de risque implique la prévision de la probabilité d'un dommage futur. À ce titre, il implique la capacité d'anticipation et de faire face à l'incertitude.

Une gestion des risques efficace implique un certain nombre de volets, notamment :

- la prévention (réduction des risques)
- la préparation
- la réponse
- le relèvement

Ces volets sont étroitement liés et se chevauchent, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

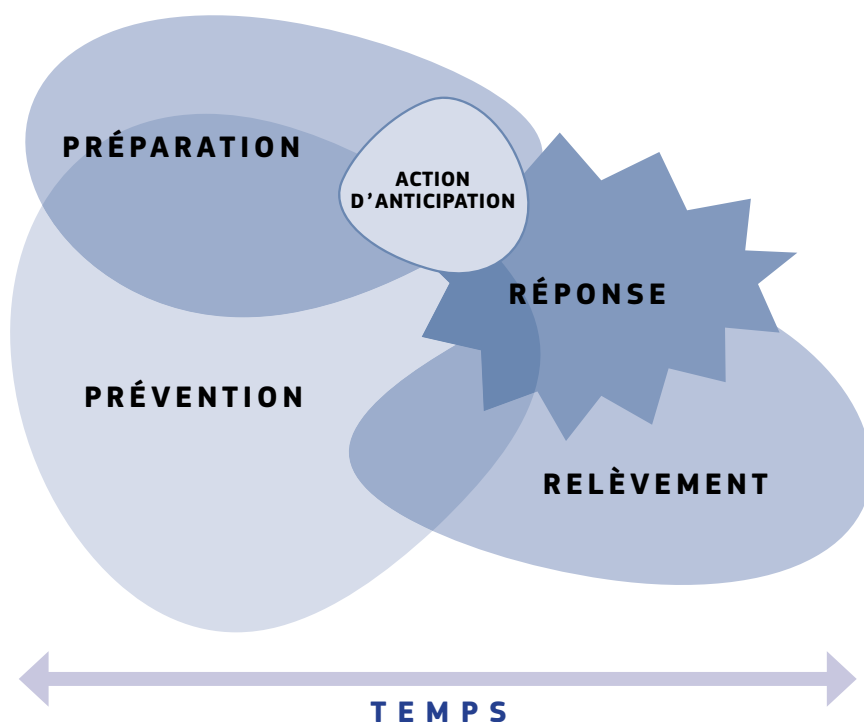


Schéma 1: Les volets de la gestion des risques

Le soutien de la DG ECHO se concentre principalement sur la préparation et la réponse. Dans le cadre de ces volets, la DG ECHO applique une prise en compte des risques :

- en intégrant la préparation et la résistance aux risques dans les opérations de réponse, en intégrant des mesures de réduction des risques (par la suite simplement désigné par « intégration ») ;
- avec des actions de préparation ciblées (voir le chapitre 6 pour un aperçu détaillé des actions de préparation ciblées).

Les actions d'« intégration » et de « préparation ciblée » sont toutes deux basées sur une évaluation approfondie des risques. De même, l'évaluation des risques est essentielle pour concevoir des actions d'anticipation efficaces qui constituent un autre élément important d'une prise en compte des risques. Les sections suivantes se focalisent sur l'évaluation des risques, l'action d'anticipation, l'intégration et la préparation ciblée.

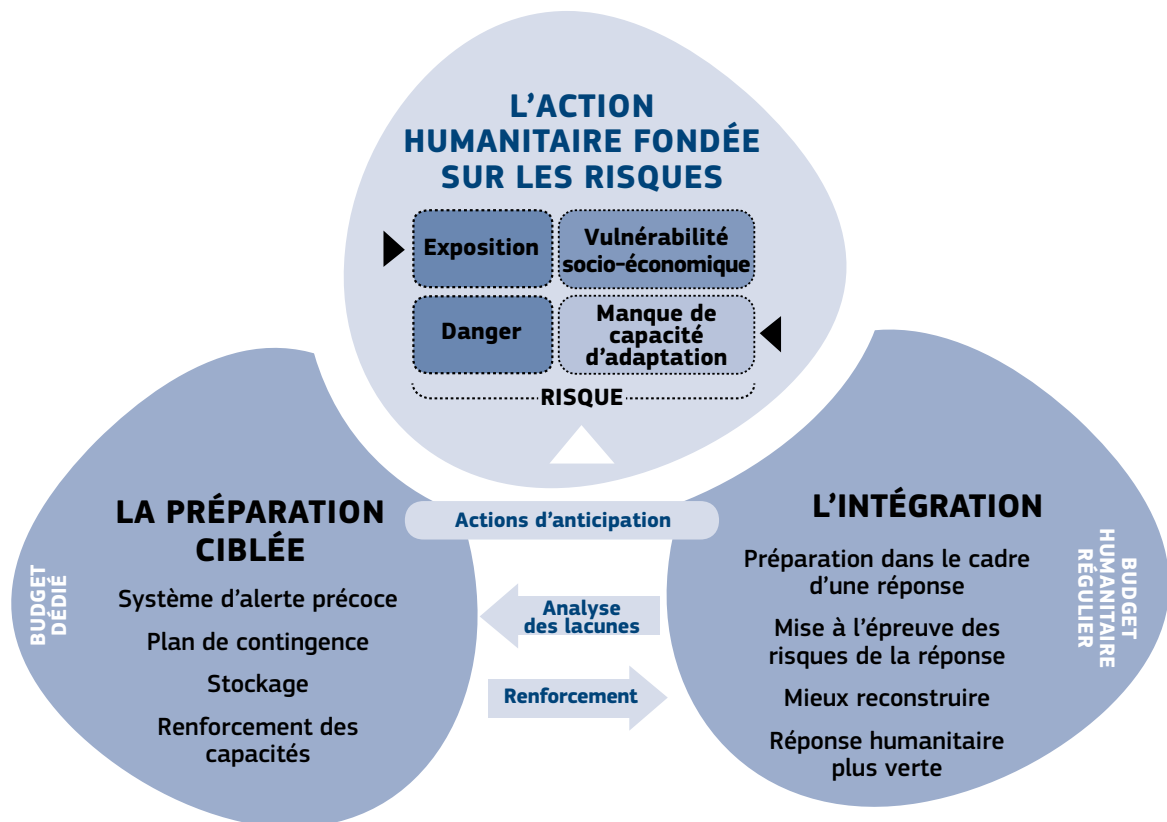


Schéma 2: L'action humanitaire fondée sur les risques

3.2.1 L'évaluation des risques

L'évaluation des risques doit être la base de la conception des interventions et être considérée comme une partie intégrante de toute action humanitaire. L'évaluation des risques doit toujours être spécifique au contexte, examiner chaque situation individuellement, évitant ainsi les généralisations ou les hypothèses, et viser à générer des informations suffisamment précises pour éclairer les décisions de programmation. Les questions clés suivantes sont particulièrement pertinentes pour l'action humanitaire afin de guider l'évaluation :

- Quels sont les principaux dangers/menaces auxquels les personnes sont confrontées dans leur contexte, et quel est leur niveau d'impact ou de conséquences ?
- Quelle est la probabilité que le danger/la menace se produise ?
- Quel est le niveau d'exposition des personnes à ces dangers/menaces ?
- Quel est le degré de vulnérabilité des personnes à ces risques, sachant que les différents groupes ont des vulnérabilités différentes ?
- Quelle est la capacité d'adaptation de la communauté ?

Dans la mesure du possible, une évaluation des risques doit être menée du point de vue de la population affectée, ce qui garantit son engagement dans l'analyse, la prise de décision et la mise en œuvre de l'évaluation elle-même. Elle devrait identifier les risques liés à des dangers et menaces spécifiques et chaque composante devrait être ventilée à un niveau détaillé. Elle devrait également révéler les dynamiques propres à la situation et aider à identifier les moyens par lesquels les interventions peuvent réduire les risques associés. **L'évaluation et l'analyse des risques doivent être un processus continu, plutôt que se limiter à des points fixes à l'intérieur du cycle du programme.**

Les données de l'évaluation des risques peuvent provenir d'images et de cartes satellitaires commerciales et libres¹³, de rapports de projets d'agences environnementales nationales et internationales, de connaissances locales, d'évaluations environnementales, de bases de données environnementales nationales/internationales, de plans de gestion de la faune sauvage et de la pêche, de plans de développement, de registres fonciers¹⁴, de tendances climatiques, de projections et d'options d'adaptation¹⁵.

Compte tenu de la crise climatique et environnementale en cours, l'analyse des risques actuels et futurs provenant à la fois du changement climatique et de la dégradation de l'environnement devrait être incluse dans toutes les évaluations des risques afin d'identifier les liens et les priorités d'action dans des contextes spécifiques. Bien que leurs causes puissent être différentes, les résultats de la dégradation de l'environnement (c'est-à-dire les risques environnementaux) peuvent être les mêmes que ceux des risques liés au climat, et ils peuvent être aggravés par le changement climatique. À titre d'exemple, le changement climatique peut accroître le risque de glissements de terrain par l'augmentation des fortes pluies au fil du temps. La déforestation, en particulier sur les flancs des collines, peut également augmenter le risque de glissements de terrain en déstabilisant le sol. En outre, les impacts du changement climatique et la dégradation de l'environnement peuvent également exacerber les tensions existantes, augmentant ainsi le risque de conflit, et donc être considérés comme des « multiplicateurs de menace »¹⁶. À ce titre, les risques ne doivent pas seulement être évalués individuellement: il faut également tenir compte de leur nature interdépendante afin d'identifier les risques dits « aggravés », comme par exemple ceux

« Compte tenu de la crise climatique et environnementale en cours, l'analyse des risques actuels et futurs provenant à la fois du changement climatique et de la dégradation de l'environnement devrait être incluse dans toutes les évaluations des risques afin d'identifier les liens et les priorités d'action dans des contextes spécifiques. »



Exercice de simulation durant lequel des brigades récemment formées réalisent des opérations de secours pour sauver des personnes de bâtiments effondrés durant un incendie dans la capitale du Nicaragua, Managua. © 2013 - Croix-Rouge espagnole

13. Imagerie libre à basse résolution : <https://www.sentinel-hub.com/> (imagerie Sentinel 2/3 de l'ESA et Landsat 8 de la NASA); imagerie commerciale à moyenne résolution : Planet Labs; imagerie commerciale à haute résolution : DigitalGlobe; Données historiques disponibles sur Google Earth Pro, Yandex, Bing.

14. <https://ehaconnect.org/preparedness/environmental-situation-analysis/how-to-guide/>

15. [World Bank Climate Change Knowledge Portal](http://www.worldbank.org/climatechange/portal/).

16. EU, 2008. Paper from the High Representative and the European Commission to the European Council: [Climate Change and International Security](#). S113/08, 14 March 2008.

des crises climatiques et environnementales qui interagissent avec le risque de conflit et aggravent les vulnérabilités.

Les analyses multirisques peuvent utiliser différentes sources de données environnementales spécifiques au contexte, par exemple les données climatiques, la localisation des zones protégées, la végétation/couverture terrestre, les mesures de la pollution (y compris les informations sur les zones où se trouvent des matières dangereuses et toxiques), les données topographiques et hydrologiques, les niveaux de biodiversité, la disponibilité des ressources naturelles et les données sur les risques naturels¹⁷.

Enfin, une priorité devrait toujours être donnée à la participation et l'engagement significatifs des agences météorologiques (gouvernementales et non gouvernementales), des organisations et instituts de recherche sur le climat, de la société civile (y compris les communautés affectées), des associations de terrain, des universités, des organisations de volontaires et des populations affectées, y compris les groupes les plus vulnérables, marginalisés et exposés, à la conception et à la réalisation d'une évaluation des risques efficace et approfondie. En retour, cela renforce l'appropriation des mesures de préparation et des mécanismes mis en œuvre pour contrer les risques qui ont été conjointement identifiés.

L'évaluation des risques d'inondation et les actions d'anticipation

Avant les pics d'inondation, il est possible de décaisser rapidement des subventions en espèces inconditionnelles à usages multiples et de distribuer des articles non alimentaires pour transporter des marchandises et purifier l'eau. La population potentiellement à risque et les zones d'action à haut risque doivent être présélectionnées sur la base d'une évaluation des risques et de la vulnérabilité avant la catastrophe. Le ciblage doit être ajusté une fois que la zone d'impact des aléas peut être prévue de manière plus précise. Pour référence, voir les exemples au Bangladesh (juillet 2020) du [Programme alimentaire mondial \(PAM\)](#) et de la [Société du Croissant-Rouge du Bangladesh](#).

Note: Cette action a été soutenue par le financement de la DG ECHO via le DREF et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).

3.2.2 Action d'anticipation ou précoce¹⁸

Des actions d'anticipation ou actions précoces (AA et AP) sont réalisées lorsqu'une catastrophe est imminente (ou, dans le cas d'une catastrophe à déclenchement lent, lorsqu'elle est sur le point d'atteindre un pic). Par conséquent, elles sont menées avant qu'une crise ne se produise ou avant qu'une crise ne connaisse un développement important. Les actions précoces sont mises en œuvre selon un protocole prédéterminé, qui décrit les activités à entreprendre et les déclencheurs préétablis sur la base d'une analyse des faits historiques et des prévisions actuelles. Avant une crise, les prévisions sont combinées avec des indicateurs de risque, de vulnérabilité et d'exposition pour concevoir une carte d'intervention, et des fonds dédiés sont définis pour être rapidement débloqués lorsque les seuils préétablis sont atteints. L'action d'anticipation réduit ainsi la vulnérabilité des communautés affectées et renforce leur capacité à gérer une situation d'urgence et à sauvegarder leurs biens. À ce titre, l'action d'anticipation fait partie intégrante de la gestion des risques car elle permet de prédéfinir les besoins et d'y répondre plus efficacement, et donc de réduire l'impact d'un danger ou d'une menace sur les vies et les moyens de subsistance. Ce faisant, elle complète la préparation dans le cadre d'une réponse efficace et, de ce fait, fait également partie de la préparation. L'action d'anticipation est examinée

plus en détail dans la section 6.2.

La **réponse rapide** (RR) fait référence aux actions qui sont entreprises juste après une catastrophe. L'action d'anticipation (ou précoce) est différente de la « réponse

17. <https://ehaconnect.org/preparedness/environmental-situation-analysis/how-to-guide/>

18. Pour la DG ECHO, actions d'anticipation et actions précoces sont le même concept. Dans cette Note d'orientation, ces notions seront utilisées de manière interchangeable de sorte que, dans le paragraphe 6.2 sur les actions d'anticipation, nous faisons également référence aux actions précoces.

rapide » dans la mesure où la première commence avant que le danger et/ou la menace ne frappe, alors que la seconde commence après qu'il/elle a frappé. « Contrairement à l'action d'anticipation, la réponse rapide est basée sur un danger/une menace avéré(e) et des besoins observables plutôt que prévus, et ne nécessite pas de plans de mise en œuvre préétablis »¹⁹.

3.2.3 L'intégration de la préparation aux catastrophes et des interventions de résistance aux risques

Conformément à une prise en compte des risques, la DG ECHO vise à rendre ses interventions humanitaires **résistantes aux risques** en y intégrant des éléments de préparation et des mesures de réduction des risques. L'objectif est de rendre l'aide humanitaire plus efficace, tout en augmentant les capacités d'adaptation et la résilience des communautés à risque, et en réduisant *in fine* le besoin d'aide extérieure. Hormis dans des cas dûment justifiés, des activités de préparation devraient donc être systématiquement intégrées dans les opérations humanitaires pour renforcer la capacité à répondre à une crise dans la crise (par exemple, des inondations soudaines pendant un conflit) ou à toute recrudescence ou réplique.

Pour rendre l'action humanitaire plus efficace, les interventions doivent être conçues de manière à réduire les risques immédiats et imminents, et non à ajouter de nouveaux risques (principe de « ne pas nuire » ou « Do no Harm »). Lorsque les interventions humanitaires sont **résistantes aux risques**, elles sont protégées contre les dangers et les menaces imminents²⁰. Les éléments relatifs à la résistance aux risques doivent être spécifiquement interprétés en fonction du contexte local, de la nature de l'événement dangereux/menaçant et ajustés à l'action humanitaire la mieux adaptée. Les mesures de réduction des risques restent cependant pertinentes pour chaque secteur de l'aide humanitaire. Avant et pendant leur mise en œuvre, il est important de prendre en compte les liens entre les secteurs. D'autres orientations sur la préparation et la résistance aux risques des opérations de réponse se trouvent dans les politiques humanitaires de la DG ECHO, mentionnées à la section 2.2, ainsi qu'à l'Annexe 1.

En plus d'orientations spécifiques sur la manière d'intégrer la préparation et la réduction des risques dans l'aide humanitaire, la DG ECHO a mis au point deux outils, le [Marqueur de résilience](#) (MR) et le [Modificateur de crise](#) (MC) (voir Annexe 2), pour garantir une prise en compte des risques dans la programmation et que l'action humanitaire fait preuve d'une plus grande flexibilité financière pour répondre aux crises dans les crises.

Le **Marqueur de résilience** est inclus dans le Formulaire unique électronique de la DG ECHO (eSF) et permet aux partenaires de vérifier si leur programmation est effectivement basée sur une analyse systématique des risques, et comment l'action gère ces risques et évite d'en créer de nouveaux dès la phase de conception. Le **Modificateur de crise** favorise la prise en compte systématique de la préparation en intégrant un volet d'action rapide et flexible pour répondre, en temps utile, aux besoins immédiats et vitaux qui sont le résultat d'une crise à déclenchement soudain ou d'une situation dégradée²¹ dans le cadre d'une action financée par la DG ECHO.



Des femmes expertes se rendant dans des communautés isolées du Nicaragua. © UE 2013 – CE / DG ECHO / Silvio Balladares

19. https://cerf.un.org/sites/default/files/resources/CERF_and_Anticipatory_Action.pdf

20. Par exemple : garantir que les points d'eau sont situés au-dessus des niveaux d'eau élevés dans les zones inondables afin qu'ils ne soient pas endommagés par les inondations ou intégrer une protection adéquate contre les incendies dans les abris.

21. Par exemple, bien qu'une sécheresse soit une crise à déclenchement lent, elle peut rapidement déclencher une malnutrition aiguë.

Boîte à outils d'urgence

Les instruments du Centre de coordination des réactions d'urgence (ERCC) comprennent la [Boîte à outils d'urgence](#), un fonds qui fournit spécifiquement une aide humanitaire pour répondre aux crises à déclenchement rapide qui ne pouvaient pas être prévues dans les plans de mise en œuvre de l'aide humanitaire de la DG ECHO. *Trois des quatre outils de cette Boîte à outils peuvent être utilisés pour la préparation aux catastrophes :*

- L'outil à petite échelle est utilisé pour aider un nombre limité de personnes (< 100 000) affectées par un risque naturel ou une catastrophe d'origine humaine. Cela inclut le déploiement d'activités de préparation. Tous les partenaires de la DG ECHO peuvent accéder à ces outils en soumettant une proposition via le Formulaire unique électronique de la DG ECHO.
- L'outil Épidémies est utilisé pour prévenir les épidémies et y répondre. Il est à la disposition de tous les partenaires de la DG ECHO via le Formulaire unique électronique de la DG ECHO.
- Le [Fonds d'urgence pour les secours en cas de catastrophe](#) (DREF) et l'Action basée sur les prévisions du DREF de la FICR fournissent aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des fonds pour une action précoce ou pour une réponse.

Les priorités et le financement des opérations de réponse humanitaire sont inclus dans les [Plans de mise en œuvre humanitaire](#) (HIP) régionaux et/ou nationaux, régulièrement publiés par la DG ECHO.

3.2.4 Les actions de préparation ciblée

La préparation ciblée fait référence aux mesures prises avant un événement dangereux et/ou menaçant et visant à améliorer l'efficacité de la réponse à celui-ci. À titre d'exemple, cela peut impliquer le développement de systèmes d'alerte précoce, le renforcement du lien entre l'alerte précoce et l'action rapide, l'élaboration de plans d'urgence, des actions d'anticipation, le repositionnement d'urgence des stocks, et le renforcement général des capacités pour une action précoce/réaction rapide, etc.

La ligne budgétaire de préparation aux catastrophes est la source de financement de la DG ECHO dédiée²² aux actions de préparation ciblée aux niveaux régional et national. Elle permet d'étendre le soutien à la préparation au-delà des modalités de financement humanitaire habituelles de la DG ECHO.

À partir de 2021, la ligne budgétaire PC est structurée autour d'un ensemble de priorités globales, pour une période de cinq ans, de manière à maximiser l'utilisation stratégique de ce financement, et de renforcer la consistance et la cohérence du soutien de la DG ECHO à la préparation aux catastrophes dans les régions. Les actions régionales et nationales devront

refléter une ou plusieurs de ces priorités, tout en garantissant qu'elles sont adaptées aux besoins spécifiques des contextes locaux (niveau national et/ou régional). Les priorités pour 2021-2024 sont détaillées à l'Annexe 3 qui sera régulièrement mise à jour au fur et à mesure de l'évolution des priorités.

La ligne budgétaire PC remplace le programme de préparation de la DG ECHO (DIPECHO), précédemment disponible. La ligne budgétaire PC est allouée dans le cadre des [Plans de mise en œuvre humanitaire](#) (HIP), en complément du budget dédié aux opérations de réponse humanitaire. Le financement de la réponse humanitaire et de la préparation est géré dans le même cadre afin d'assurer une approche plus cohérente et homogène et d'intégrer davantage la préparation dans l'aide humanitaire.

4. Les éléments clés de la DG ECHO en matière de préparation et de prise en compte des risques

Les principes humanitaires

Les [principes humanitaires](#) d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, inscrits dans le Consensus européen sur l'aide humanitaire, guident les activités de préparation aux catastrophes de la DG ECHO qui font partie intégrante de l'action humanitaire. Les projets humanitaires que la DG ECHO finance visent à préserver les vies, ainsi qu'à prévenir et à soulager les souffrances. Ils doivent également respecter le principe de « ne pas nuire » (« Do No Harm ») pour éviter d'exposer les populations à des risques supplémentaires.

Risques et menaces multiples

Les crises deviennent plus complexes, avec des risques naturels qui se superposent de plus en plus à des risques d'origine humaine, ou avec des situations de risques biologiques sans précédent comme la pandémie de COVID-19 en 2020. Par conséquent, la préparation s'applique à tout type de crise et couvre tous les types de risques, des risques naturels et biologiques aux menaces d'origine humaine, comme les risques technologiques (par exemple, industriels), les conflits et la violence.

Centrage sur les populations

Pour la DG ECHO, l'action humanitaire commence avec les personnes et les communautés affectées. Les interventions visent à satisfaire, ou à contribuer à satisfaire, les besoins fondamentaux des populations affectées, en répondant aux besoins en fonction de la demande. La DG ECHO reconnaît qu'une action humanitaire efficace requiert la participation des personnes affectées et la redevabilité envers elles. La DG ECHO reconnaît également que, outre les besoins et les vulnérabilités, les personnes affectées - y compris les premiers intervenants - ont la capacité de gérer les risques auxquels elles sont confrontées.

Les projets humanitaires doivent être centrés sur les populations, en donnant la priorité à leur impact sur la vie des personnes et leurs

Grâce à des fonds de la DG ECHO, la PAH met en œuvre et coordonne des projets en lien avec l'eau et l'assainissement tout en améliorant la préparation aux catastrophes dans des zones exposées aux urgences du Soudan du Sud. © Tomasz Woźny / PAH





Au Vanuatu, les mesures de préparation aux catastrophes dans des communautés aussi petites et isolées demandent du temps et des efforts, mais les remerciements exprimés par les communautés pour cette assistance sont sincères. © UE 2012 - EC / DG ECHO / Mathias Eick

moyens de subsistance. En promouvant cette approche, la DG ECHO contribue à renforcer la résilience des populations et garantit que les mesures de préparation et de réponse répondent aux besoins de tous, sans barrières, afin que *personne ne soit laissé de côté*.

Dans le prolongement de son approche centrée sur les populations, la DG ECHO prendra note des dispositions du Grand Bargain et des bonnes pratiques élaborées dans le [Core Humanitarian Standard](#).

Sensibilité au genre, à l'âge et à la diversité

La prise en compte du genre et de l'âge améliore la qualité de la programmation humanitaire, conformément au mandat humanitaire de l'UE. L'aide qui n'est pas sensible au genre et à l'âge est moins efficace car elle risque de ne pas atteindre les personnes les plus vulnérables ou de ne pas répondre de manière adéquate à leurs besoins spécifiques. De plus, une compréhension approfondie des vulnérabilités doit adopter une approche intersectionnelle, en considérant les multiples aspects de la diversité qui peuvent se croiser avec le genre pour produire une discrimination multiple et exacerber la vulnérabilité²³. Ces aspects influencent l'impact des crises sur les personnes, car ils affectent à la fois les vulnérabilités et les capacités, et donc l'exposition au risque. Cela signifie que l'évaluation des risques, ainsi que les mesures de préparation et de réponse associées, doivent tenir pleinement compte des caractéristiques particulières des différents groupes (âge, genre, capacités, ethnicité, statut social, etc.) et de leur situation (rurale, urbaine, déplacée, richesse et revenu).

Sensibilité aux conflits

La DG ECHO reconnaît que la violence et les conflits sont soit un facteur clé, soit un multiplicateur de risques dans de nombreuses crises. Par conséquent, toutes les interventions doivent adopter une approche sensible aux conflits. La *sensibilité aux conflits* est définie comme la capacité d'une organisation à comprendre le contexte dans lequel elle opère, ainsi que l'interaction entre l'intervention et le contexte, afin d'éviter les impacts négatifs et de maximiser les impacts positifs²⁴.

La place centrale de la protection

Tous les acteurs humanitaires doivent prendre en compte la protection dans leur programmation - conformément à la déclaration des hauts responsables du Comité permanent interorganisations (IASC) sur la [place centrale de la protection](#) qui souligne l'importance de la protection et de la contribution aux résultats de la protection collective dans tous les aspects de l'action humanitaire. La protection doit être au cœur des efforts de préparation de l'action humanitaire et être prise en compte pendant toute la durée de la réponse humanitaire et au-delà.

23. DG ECHO Politique thématique n°6, juillet 2013, *Genre: adapter l'assistance à des besoins différents*.
24. https://conflictsensitivity.org/wp-content/uploads/2015/04/6602_HowToGuide_CSF_WEB_3.pdf

Renforcer les capacités locales

L'action d'anticipation et la prévisibilité accrue de la réponse ne peuvent être réalisées que si les capacités locales²⁵ de préparation et de réponse sont en place conformément aux engagements du Grand Bargain. Par conséquent, les actions de préparation doivent renforcer les capacités des premiers intervenants à agir aussi localement et aussi tôt que possible.

Tout en reconnaissant l'importance du renforcement des capacités au sein des communautés, et du maintien d'une attention particulière à cet égard, la DG ECHO estime qu'il doit être bien ancré et compléter autant que possible les capacités des systèmes publics de gestion des catastrophes aux niveaux national et local. Une *approche systémique* est encouragée afin d'assurer des liens et un renforcement simultané des capacités aux niveaux communautaire et gouvernemental, lorsque cela est possible, tout en respectant le principe de « ne pas nuire » et d'autres principes humanitaires.

“ La protection doit être au cœur des efforts de préparation de l'action humanitaire et être prise en compte pendant toute la durée de la réponse humanitaire et au-delà. ”

La spécificité du contexte

Le contexte local est crucial pour déterminer les risques, les vulnérabilités, les capacités et les besoins des populations et des pays affectés, ou susceptibles de l'être, par une crise. Les interventions de préparation doivent donc toujours répondre, et être adaptées, au contexte, y compris dans le choix des bénéficiaires et des partenaires cibles.

Changement climatique et dégradation de l'environnement

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont des multiplicateurs de risques²⁶. Le changement climatique augmente la fréquence et la gravité des risques liés au climat, qu'ils soient à déclenchement soudain ou lent²⁷. À son tour, ce phénomène accroît les besoins humanitaires et pose de plus grands défis à l'action humanitaire (par exemple, en termes d'échelle ou de répartition géographique).

Il est de plus en plus évident que la dégradation de l'environnement peut également déclencher des crises humanitaires importantes et prolongées, par exemple en exposant les systèmes alimentaires humains à un risque accru de défaillance en cas de sécheresse ou en augmentant le risque de réapparition/émergence de zoonoses et l'exposition humaine aux maladies. De plus, le changement climatique est un facteur d'accélération de la dégradation de l'environnement, notamment de la dégradation des sols et de la perte de biodiversité. L'impact du changement climatique et de la dégradation de l'environnement peut également exacerber les tensions existantes, augmentant ainsi le risque de conflit. Puisque le changement climatique et la dégradation de l'environnement – actuels et à venir – peuvent accroître les risques auxquels sont confrontées les personnes dans les zones affectées et compromettre l'efficacité des interventions elles-mêmes, ces phénomènes doivent être pris en compte dans l'action humanitaire. Voir la section 6.11.1 sur les interventions de résilience climatique et environnementale.

25. Le terme *local* fait référence aux acteurs gouvernementaux nationaux et locaux, à la société civile, au monde universitaire, au secteur privé et aux communautés. Il inclut également les partenaires internationaux qui travaillent dans le pays pour soutenir les systèmes de préparation et de réponse.

26. UE, 2008. Document établi par le Haut Représentant et la Commission européenne à l'attention du Conseil européen: Changements climatiques et sécurité internationale. S113/08, 14 mars 2008.

27. IPCC, 2013: Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. [Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S.K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex and P.M. Midgley (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, 1535 pp.

5. Modalités de mise en œuvre complémentaires

La mise en œuvre et l'efficacité des interventions de préparation aux catastrophes dépendent de la coopération avec les acteurs clés, notamment les acteurs du développement et de la paix. Dans cette optique, au moment de l'intégration et des actions de préparation ciblées, la DG ECHO travaillera dans une approche « nexus » avec les acteurs du développement et de la paix, et établira et/ou renforcera les partenariats avec les parties prenantes clés et avec le MEPC. Ce chapitre donne un aperçu des modalités de mise en œuvre qui complètent l'intégration et la préparation ciblée.

5.1 Le « Nexus » humanitaire-développement-paix (HDP)

La nature récurrente, prolongée et complexe de nombreuses crises renforce l'importance de concevoir des interventions qui abordent les questions du développement et de la consolidation de la paix ainsi que les besoins humanitaires. Cela peut se faire par le biais de l'approche « nexus » humanitaire-développement-paix (HDP) qui repose sur la vision partagée et l'effort collectif de l'UE, de ses États membres et de ses partenaires, et découle des [Conclusions du Conseil](#) de 2017 : « le Conseil souligne l'importance d'investir dans la prévention et de traiter les causes profondes sous-jacentes de la vulnérabilité, de la fragilité et des conflits tout en répondant simultanément aux besoins humanitaires et en renforçant la résilience, réduisant ainsi les risques ». Dans ce cadre, la résilience est un objectif central du développement et de l'aide humanitaire de l'UE.

La DG ECHO adhère pleinement à l'approche « nexus » et à l'idée de s'engager avec les acteurs du développement et de la paix, dans les activités de préparation et tout au long des opérations humanitaires, afin d'accroître leur durabilité et de promouvoir la résilience.

Les actions de préparation de la DG ECHO, qu'elles soient intégrées ou ciblées, doivent être entreprises de manière à compléter et/ou renforcer les initiatives de développement pertinentes en cours ou futures. Les actions de préparation financées par la DG ECHO doivent donc, dans la mesure du possible, inclure une stratégie de sortie qui aborde les questions de mise à l'échelle et d'intégration des éléments dans des interventions de réduction des risques et de développement à plus long terme. Cela implique la mise en place d'une relation étroite et d'un échange soutenu d'informations et de coordination entre la DG ECHO et les services de développement de la Commission (DG INTPA et DG NEAR), tant au siège que sur le terrain, ainsi qu'entre les partenaires. Les partenaires ayant une expérience et une expertise dans les domaines de l'humanitaire et du développement, y compris dans les zones de conflit, sont particulièrement bien placés pour soutenir la conception et la

Le « nexus » en pratique: un exemple au Tchad

Une coordination étroite entre le développement et les interventions humanitaires est en cours au Tchad depuis plusieurs années. À titre d'exemple, la DG ECHO et la DG INTPA travaillent ensemble pour fournir des services nutritionnels aux enfants et pour établir un registre social unifié en lien avec des filets de sécurité sociale ambitieux qui renforcent la sécurité alimentaire.

mise en œuvre d'interventions humanitaires et de développement qui se renforcent mutuellement, et pour réunir les financements des bailleurs de fonds humanitaires et de développement.

Une analyse conjointe du contexte de crise est une étape essentielle de l'approche « nexus » car elle permet d'identifier les risques et les vulnérabilités, et elle permet aux acteurs humanitaires et du développement de définir des points d'entrée/des zones de collaboration, des actions complémentaires et des initiatives qui se renforcent mutuellement. Les évaluations conjointes des besoins post-crise peuvent également contribuer à faciliter le dialogue et à promouvoir l'intégration systématique des préoccupations liées à la préparation, aux risques et à la vulnérabilité dans les interventions humanitaires et de développement.

Les objectifs fixés par l'Instrument européen de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI selon son acronyme anglais) 2021-2027 pour le climat, les migrations et le développement humain montrent que la résilience au changement climatique des populations les plus vulnérables est une priorité pour la Commission. À ce titre, l'Instrument fournit un cadre qui permet à la DG ECHO et aux services de développement de la Commission (à savoir, la DG INTPA et la DG NEAR) de travailler de manière complémentaire dans les domaines de la préparation aux catastrophes et de la réduction des risques.

Conformément à cette approche, la DG ECHO :

- Encouragera et soutiendra le dialogue, l'échange d'informations et la coordination entre les acteurs humanitaires, du développement et de la paix au niveau des sièges et des pays ;
- Soutiendra le développement et l'utilisation d'un cadre d'analyse commun couvrant l'analyse du contexte, des besoins et des risques et, dans la mesure du possible, soutiendra les évaluations et la planification conjointes d'une manière compatible avec les principes humanitaires ;
- Soutiendra un cycle pluriannuel de planification et de programmation du NDICI pour contrer les insuffisances de financement pluriannuel rencontrées dans le passé ;
- Soutiendra le développement d'interventions complémentaires clés en matière de préparation qui sous-tendent cette approche, notamment les mesures d'alerte précoce et d'action rapide ;
- Promouvra de nouvelles actions complémentaires dans le domaine du financement des risques de catastrophes (DRF selon son acronyme anglais)²⁸, en garantissant qu'elles répondent aux besoins des communautés affectées et à l'engagement



Dans le cadre d'un projet de préparation aux catastrophes visant à renforcer la résilience des éleveurs mongols, le partenaire de l'UE - People in Need (PIN) - a créé un service de SMS qui fournit aux éleveurs des prévisions météorologiques et des données sur la dégradation des pâturages. Cela leur permet de prendre des mesures de précaution et de gérer leurs troupeaux de façon plus efficace en cas d'hiver très rude (connu comme « dzud »).
© Union européenne 2018 / Pierre Prakash

28. Le financement des risques de catastrophes (DRF) comprend « des stratégies de protection financière qui augmentent la capacité des gouvernements nationaux et locaux, des propriétaires, des entreprises, des producteurs agricoles et des populations à faible revenu à répondre plus rapidement et de manière plus résiliente aux catastrophes » ([Banque mondiale](#)). Il permet de minimiser le coût et d'optimiser le calendrier de réponse aux besoins de financement post-catastrophe sans compromettre les objectifs de développement, la stabilité fiscale ou le bien-être. Le DRF promeut des stratégies globales de protection financière et des solutions de financement et d'assurance contre les risques de catastrophes basées sur le marché (par exemple, les solutions de transfert du risque de catastrophes souveraines pour les gouvernements ou les assurances contre les risques de catastrophes nationales pour les biens publics et privés) de manière à garantir que les gouvernements, les propriétaires, les petites et moyennes entreprises, les producteurs agricoles et les personnes les plus vulnérables (en particulier les jeunes et les femmes) peuvent répondre aux besoins de financement post-catastrophe lorsqu'ils apparaissent.

des organisations de la société civile (OSC)²⁹. La DG ECHO explorera et soutiendra en particulier la collaboration afin d'exploiter le financement des mécanismes de protection sociale quand ils existent (voir également la section 6.5 sur la protection sociale réactive aux chocs) et du financement basé sur les prévisions (voir également la section 6.1 sur les systèmes d'alerte précoce et 6.2 sur l'action d'anticipation comme exemples de domaines de collaboration). La DG ECHO est également en train d'évaluer son niveau de préparation organisationnel en ce qui concerne les instruments de transfert de risques, comme l'assurance financière/micro-assurance, pour créer et financer des régimes d'assurance venant compléter les solutions d'assurance financées par le développement, comme mécanisme supplémentaire pour atténuer l'impact des chocs au niveau des ménages;

- Encouragera les initiatives qui cherchent à lever des fonds au-delà des frontières de l'humanitaire, du développement et de la paix afin d'investir dans les capacités et les systèmes nationaux pour améliorer la capacité des premiers intervenants à opérer par-delà les clivages du « nexus », tout en renforçant leur autonomie et en réduisant leur dépendance à l'égard des interventions extérieures.

L'intégration des projets humanitaires financés par la DG ECHO dans une approche « nexus » garantit un transfert plus fluide vers nos partenaires de développement. Cela ne peut que profiter à la durabilité de ces projets et contribuer à garantir le succès des stratégies de sortie.

5.2 Les partenariats

Outre les partenariats solides avec les acteurs humanitaires, la DG ECHO cherche à développer des synergies et une complémentarité par le biais de nouveaux partenariats, en favorisant une approche coordonnée là où cela est nécessaire, tout en laissant la place à un dialogue créatif et critique au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques. La DG ECHO apporte les atouts suivants à ce processus :

- Son pouvoir fédérateur en tant que l'un des plus grands bailleurs de fonds humanitaires du monde;
- Son rôle de bailleur de fonds de référence et de défenseur;
- Son soutien à l'apprentissage et au développement de politiques et de bonnes pratiques.

La DG ECHO s'engagera avec un large éventail d'acteurs et de parties prenantes clés, notamment³⁰ :

- Les autres bailleurs de fonds, tant ceux qui partagent ses idées que ceux qui ont des approches différentes;
- Des organisations multilatérales non humanitaires, y compris les agences des Nations unies concernées et la Banque mondiale;
- Les experts/organisations climatiques et environnementaux/ales;
- Les organisations qui travaillent avec les populations autochtones;
- Les instituts universitaires, scientifiques, de recherche et d'élaboration de politiques;

« La DG ECHO augmentera ses échanges avec les partenaires opérationnels et de recherche afin de garantir que sa politique continue d'évoluer. »

29. Pour en savoir plus sur les outils du DRF et l'engagement des organisations de la société civile : [Ensuring impact: the role of civil society organisations in strengthening World Bank disaster risk financing](#) (UK Aid, Mercy Corps, Oxfam - 2019).

30. Les acteurs du développement au sein de la Commission européenne (c'est-à-dire la DG INTPA, la DG NEAR et le SEAE) ne sont pas listés ici car ils sont considérés comme déjà inclus en tant que partenaires dans l'approche « nexus ».



- Les organismes du secteur privé, notamment ceux impliqués dans la gestion des risques;
- Les acteurs de la sécurité et de l'armée, conformément aux lignes directrices et aux pratiques recommandées en matière de coordination humanitaire, civile et militaire³¹.

La DG ECHO reconnaît la valeur potentielle de la coopération entre la communauté scientifique et universitaire et le secteur humanitaire dans toutes les phases de l'aide humanitaire, de la préparation aux catastrophes à l'évaluation des besoins et au relèvement rapide. Ce type de partenariat peut être particulièrement pertinent pour améliorer la compréhension des risques actuels et émergents, par exemple ceux liés au changement climatique, ainsi que pour renforcer l'innovation technique dans les activités de préparation et de réponse.

La DG ECHO augmentera ses échanges avec les partenaires opérationnels et de recherche afin de garantir que sa politique continue d'évoluer.

La DG ECHO augmentera également la durée de certains partenariats existants en mettant en place des partenariats programmatiques³², qui répondent aux engagements du Grand Bargain pour accroître la prévisibilité et la fourniture d'un financement pluriannuel. Les partenariats programmatiques constituent une modalité opérationnelle spécifique: pour les ONG partenaires dans le cadre de la certification humanitaire de la DG ECHO; pour les agences des Nations unies dans le cadre de l'accord-cadre financier et administratif (FAFA); pour la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans le cadre de leur accord-cadre de partenariat respectif³³.

De plus, la coordination avec les acteurs de la sécurité et de l'armée se fera dans le respect des principes humanitaires. Une telle coordination peut être particulièrement utile dans les situations d'urgence humanitaire et de catastrophe qui nécessitent des capacités qui ne sont disponibles qu'auprès de la communauté militaire et que

Situé 15 kilomètres au sud de la rivière Shokhdara, le village de Kulev n'a pas bénéficié des projets couverts par le programme de préparation aux catastrophes de l'UE (DIPECHO). Sur cette image, l'impact des catastrophes naturelles qui frappent un village non préparé est clairement visible. © EC / DG ECHO / J.George

31. www.unocha.org/fr/themes/humanitarian-civil-military-coordination

32. Les partenariats programmatiques sont pilotés avec les ONG partenaires depuis 2019. À partir de 2021, ils seront également pilotés avec des agences des Nations unies, la FICR et le CICR.

33. À partir de 2020, la Certification humanitaire se substitue à l'Accord Cadre de Partenariat (FPA selon son acronyme anglais).

les organismes civils peuvent demander en dernier recours. À cet égard, la DG ECHO continuera à promouvoir et à soutenir une coordination humanitaire civilo-militaire (CMCoord) efficace au niveau mondial (avec les Nations unies et d'autres bailleurs de fonds) ainsi qu'au sein de l'UE.

De nouveaux types de partenariats peuvent également être explorés dans le cadre du financement disponible pour une préparation ciblée, notamment avec les acteurs innovants émergents dans le domaine humanitaire comme le Start Network. Le [Réseau européen de connaissances de la protection civile](#) constitue

une autre piste pour de nouveaux partenariats et l'échange de connaissances entre les acteurs de la gestion des risques.

Enfin, les initiatives de Team Europe se sont révélées prometteuses pour relever de nombreux défis de la réponse à la pandémie de COVID-19. Le renforcement de la coordination avec les États membres en matière de prévention et de préparation au niveau mondial ou dans des contextes spécifiques est également vu comme une opportunité pour une préparation et une réponse plus efficaces.



Les membres du comité de Protection civile locale ont bénéficié d'activités de préparation aux catastrophes pour se préparer et répondre aux futurs événements naturels en Amérique du Sud. © UE 2010 - CE / DG ECHO Álvaro de Vicente

5.3 Le Mécanisme européen de protection civile (MEPC)

La DG ECHO a également pour mandat d'encourager et de faciliter la coopération entre les États membres de l'UE et les six États (actuellement : l'Islande, la Norvège, la Serbie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Turquie) participant au Mécanisme européen de protection civile (MEPC) afin d'améliorer l'efficacité des systèmes de prévention et de protection contre les catastrophes naturelles, technologiques ou d'origine humaine en

Europe. Le MEPC regroupe les acteurs de la protection civile aux niveaux national et local des États membres de l'UE et des pays participants hors de l'UE.

Le MEPC est actif dans la préparation aux catastrophes (par exemple, le développement de systèmes d'alerte précoce, la planification d'urgence, la sensibilisation aux risques, le renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles) et peut donc partager son expertise et collaborer avec les acteurs humanitaires. À titre d'exemple, étant donné que l'objectif du [Réseau européen de connaissances de la protection civile](#) est d'améliorer les liens entre les acteurs humanitaires et ceux de la protection civile, la DG ECHO peut diffuser ses leçons apprises et bonnes pratiques à tous les États membres via le Programme des leçons apprises du MEPC et ses autres activités.

Le MEPC comprend également un outil particulièrement pertinent en matière de réduction des risques et de préparation : les missions de prévention et de préparation³⁴ (également appelées missions de conseil). Ces missions peuvent s'avérer particulièrement utiles pour améliorer les stratégies de préparation et promouvoir l'approche « mieux reconstruire ». Elles peuvent fournir une expertise et des recommandations sur mesure en matière de préparation à la demande d'un gouvernement national ou des Nations Unies et/ou de ses agences.

Un soutien supplémentaire, en particulier pour répondre aux lacunes identifiées dans les domaines du transport et de la logistique, est mis à disposition par le Mécanisme européen de protection civile et le [Centre de coordination de la réaction d'urgence](#) (ERCC) de la DG ECHO, qui fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

³⁴ Le terme *prévention* est utilisé car il fait partie de la dénomination officielle des missions de conseil, comme stipulé dans la législation sur la protection civile.

6. Les actions de préparation

La DG ECHO considère que les actions de préparation sont des activités réalisées dans le contexte de la gestion des risques, et qui visent à renforcer les capacités nécessaires pour répondre efficacement à tous les types d'urgences et réussir la transition entre réponse d'urgence et relèvement durable.

Ce chapitre présente un large éventail d'interventions que la DG ECHO considère comme des actions de préparation. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive et les interventions elles-mêmes sont indicatives, car elles doivent toujours être contextualisées pour répondre aux besoins, risques et défis réels. Une brève description est fournie pour chaque action, car le périmètre de cette Note d'orientation ne permet pas une description plus approfondie. À cette fin, une liste de ressources et d'outils est disponible à l'Annexe 4.

6.1 Le système d'alerte précoce (SAP)

Un système d'alerte précoce (SAP) est un système intégré de surveillance, de prévision et de prédiction des dangers/menaces, d'évaluation des risques, de communication et d'activités de préparation qui permet aux individus, aux communautés, aux gouvernements, aux entreprises et à d'autres acteurs de prendre des mesures opportunes pour réduire les risques de catastrophes en amont d'événements dangereux³⁵.

Les composantes clés d'un SAP sont: i. La connaissance des risques (c'est-à-dire l'évaluation et l'analyse des risques); ii. La surveillance des dangers/menaces et la prévision des impacts; iii. La diffusion et la communication des alertes; iv. La préparation de la réponse à tous les niveaux (national et communautaire); v. Les déclencheurs d'actions selon un plan approuvé. Chacune des composantes susmentionnées est nécessaire à tout moment au titre de partie complémentaire de l'ensemble du système. Les SAP peuvent renvoyer à des aléas/menaces uniques ou multiples, allant des risques naturels à la violence, en passant par la surveillance épidémiologique, nutritionnelle et de la sécurité alimentaire. Des informations plus spécifiques sur les SAP pour la violence, les épidémies, la nutrition et la sécurité alimentaire sont disponibles dans la section 6.11.4 et les sections sectorielles pertinentes de l'Annexe 1.

Les SAP sont un élément clé de la préparation. Ils peuvent considérablement améliorer une réponse en permettant des actions qui contribuent à atténuer l'impact d'un aléa et/ou d'une menace, protégeant ainsi les vies, les moyens de subsistance, la sécurité, la dignité et réduisant potentiellement les besoins humanitaires. La bonne composition, ainsi que la compréhension et la diffusion adéquates des informations d'alerte, mais aussi la capacité d'agir en fonction de ces alertes, sont des aspects clés d'un SAP. Ainsi, il est essentiel d'établir des SAP de « *bout en bout* » et centrés sur les personnes car

“ La bonne composition, ainsi que la compréhension et la diffusion adéquates des informations d'alerte, mais aussi la capacité d'agir en fonction de ces alertes, sont des aspects clés d'un SAP. ”

35. [UNDRR terminology 2017](#).

cela permet de renforcer le lien entre les générateurs et les utilisateurs des alertes et de prendre en compte les aspects sociaux et psychologiques de l'alerte précoce et des actions ultérieures.

Le renforcement des SAP au niveau communautaire reste une composante primordiale de la préparation centrée sur la population, liée à quel danger ou menace que ce soit, tant que le SAP appartient et est dirigé par la communauté. À titre d'exemple, la [surveillance à base communautaire](#) (SBC), qui implique la détection et le signalement systématiques d'événements importants pour la santé publique au sein d'une communauté, par les membres de la communauté, joue un rôle important dans l'alerte liée aux épidémies. Un SAP optimal intègre et exploite les forces des SAP aux niveaux communautaire et national, tout en évitant les signaux contradictoires et la concurrence entre eux. À cette fin, il est essentiel d'ancrer un SAP communautaire dans le système national: le gouvernement local et la communauté doivent travailler ensemble, échanger des informations et tirer le meilleur parti des aspects complémentaires des deux systèmes. De plus, il est essentiel de plaider et d'établir des partenariats avec les acteurs qui aident les gouvernements nationaux à développer et/ou à renforcer les SAP nationaux afin de les soutenir dans la mise en place de SAP centrés sur les personnes, adaptés et étroitement liés aux communautés à risque.

6.2 L'action d'anticipation

L'action d'anticipation (voir la section 3.2.2 pour la définition) est un élément clé de l'approche de la DG ECHO en matière de préparation. La préparation d'actions d'anticipation nécessite quelques étapes essentielles comme: une analyse approfondie des risques et des prévisions, la mise en place et/ou le renforcement des SAP, la conception de protocoles d'action précoce préétablis définissant les déclencheurs d'actions et les responsabilités, et la mise à disposition de fonds flexibles prêts à être déboursés avant la crise. Lorsqu'elle est mise en œuvre avec succès, l'action d'anticipation complète une approche basée sur les besoins avec une approche basée sur les risques, établissant une plateforme pour les interventions humanitaires et protégeant les acquis du développement.

« *Un large partenariat est au cœur de l'action d'anticipation.* »

Un large partenariat est au cœur de l'action d'anticipation. Il permet en effet de minimiser la duplication d'actions entre les différentes parties prenantes et définit leur valeur ajoutée. Un financement prévisible est également un élément clé de l'action d'anticipation. À titre d'exemple, les fonds communs tels que les Country-Based Pooled Funds (CBPF selon son acronyme anglais - UN OCHA) ou les fonds communs mondiaux d'anticipation et de réponse dotés d'une méthodologie d'allocation souple³⁶ (Forecast-based Action du Disaster Relief Emergency Fund - DREF³⁷, Start Fund³⁸) peuvent jouer un rôle important en fournissant un financement prévisible. De plus, l'action d'anticipation permet également un éventail potentiellement plus large d'interventions qui ne sont pas strictement humanitaires et, par conséquent, peut représenter une opportunité d'attirer des financements de la part d'acteurs du développement et de s'engager avec eux.

Pour une mise en œuvre efficace des actions d'anticipation, la redevabilité et la capacité doivent être encouragées au niveau local, par exemple, par la décentralisation des fonds et le renforcement de la capacité à faire un suivi et interpréter les SAP.

36. Méthodologie d'allocation « douce »: des lignes directrices ou des critères existent mais les décisions sont prises au cas par cas plutôt qu'en utilisant des déclencheurs automatisés ([Risk-informed approaches to humanitarian funding - Using risk finance tools to strengthen resilience](#). ODI 2020).

37. Pour plus d'informations, veuillez cliquer [ici](#).

38. Pour plus d'informations, veuillez cliquer [ici](#).

Enfin, il convient de souligner que l'anticipation n'est pas la panacée. Alors que les données probantes montrent de plus en plus que cette approche peut être efficace pour les catastrophes à déclenchement soudain et lent, avec des prévisions précises, d'autres données probantes sont nécessaires pour démontrer que cette approche apporte une valeur ajoutée dans d'autres contextes. Parallèlement à la constitution d'une base de données probantes, il est également important de suivre en permanence l'efficacité de l'action d'anticipation afin d'alimenter les actions à venir.

Voici des exemples d'actions d'anticipation :

- Le consortium dirigé par CARE dénommé « [Supporting Flood Forecast-based Action and Learning in Bangladesh](#) » (SUFAL selon son acronyme anglais) vise à renforcer les prévisions basées sur l'impact et l'alerte précoce pour déclencher des actions et des financements précoces avant que des inondations ne surviennent. Les actions d'anticipation ont consisté à fournir une assistance alimentaire et non alimentaire, à stocker des médicaments, à effectuer des transferts d'argent et à mettre à l'échelle les mécanismes de protection sociale.
- La Croix-Rouge mongole, avec le soutien de la Croix-Rouge britannique, a distribué des dons en espèces et des kits de soins pour animaux aux ménages d'éleveurs installés dans les zones les plus exposées aux intempéries de *Dzud*³⁹ (décembre 2017 - janvier 2018).
- Avant l'apparition d'un cyclone, les actions d'anticipation comprennent l'évacuation rapide des personnes dont la vie et les moyens de subsistance sont en jeu. Il est également possible de renforcer les logements ou d'autres infrastructures pour permettre aux personnes vulnérables de rester chez elles (si elles y sont suffisamment en sécurité) ou pour les aider à rentrer plus rapidement. Cela permet de limiter le nombre de déplacements causés par des phénomènes météorologiques extrêmes, qui deviennent plus fréquents en raison du changement climatique. Au Bangladesh, le programme de préparation aux cyclones dirigé par le gouvernement collabore avec le Croissant-Rouge du Bangladesh pour sauver les personnes en danger lors d'événements comme le cyclone Amphan (mai 2020).
- Avant l'éruption d'un volcan, des kits de protection de la santé et des moyens de subsistance peuvent être distribués, et des transferts monétaires à usages multiples peuvent être mis en place. La Croix-Rouge équatorienne a mis en œuvre des actions d'anticipation de ce type en septembre 2020 après avoir prédit une forte probabilité de chute de cendres dans 6 provinces.



Au Bangladesh, la préparation aux catastrophes, la réduction des risques de catastrophes et la résilience ont été des domaines prioritaires des interventions financées par l'UE. Les communautés ont été formées à se préparer à des dangers potentiels. © Union européenne 2017 / Mallika Panorat

6.3 La logistique⁴⁰

La logistique est cruciale pour toute action humanitaire et la question de la capacité logistique est l'un des principaux éléments de la préparation. Le renforcement de la préparation logistique peut améliorer de manière significative les capacités des premiers intervenants aux niveaux national et local, réduisant ainsi le besoin de mobilisation internationale et générant un retour sur investissement positif. De plus, l'amélioration de la capacité et de l'efficacité logistiques grâce à la préparation peut contribuer à l'agenda de la localisation⁴¹ en améliorant les compétences des partenaires, des

39. Terme mongol désignant un phénomène climatique unique où une sécheresse sévère est suivie d'un hiver extrême.

40. La DG ECHO étudie actuellement la possibilité de développer une politique logistique.

41. Cela répond à l'engagement du Grand Bargain sur la localisation.



Cartographie des risques dans la localité isolée de Bull Sirpi. © UE 2013 - Crédit photo: CE / DG ECHO / Silvio Balladares

fournisseurs et des autorités locales, et en s'approvisionnant localement. Cela peut également comporter des bénéfices secondaires, comme la réduction de l'empreinte environnementale des opérations humanitaires.

Toutes les actions de développement des capacités logistiques doivent être basées sur une évaluation stratégique du risque, des capacités et des difficultés logistiques existantes au niveau national/régional, allant du gouvernement aux populations à risque. À titre d'exemple, il est essentiel de comprendre les chaînes d'approvisionnement et la logistique, qui

sous-tendent les performances du marché local, ou les défis liés aux infrastructures (comme la qualité du réseau routier, des aéroports/ports, ou encore les capacités en matière d'électricité et de télécommunications) qui pourraient entraver les opérations.

Un élément essentiel pour améliorer l'efficacité de la logistique est celui des stocks de biens de première nécessité, idéalement prépositionnés et disponibles en quantité suffisante pour que le temps et les dépenses soient minimisés lors de la réponse à une urgence. De plus, l'impact et l'efficacité peuvent être améliorés, par exemple, grâce à la création de co-entreprises pour l'achat, le transport, le stockage et la livraison des biens, y compris la fourniture de services communs (par exemple, en les standardisant ou en signant des accords préalables standard avec les prestataires de services potentiels), et/ou la mise en commun des actifs. Lorsque le contexte le permet, les transferts monétaires devraient être utilisés comme une modalité efficace pour la fourniture de l'aide et dans le but d'aider à réduire les défis logistiques des acteurs humanitaires (pour plus d'informations sur les transferts monétaires et la préparation, veuillez consulter la section 6.6).

Une plus grande efficacité de la logistique peut également contribuer à *réduire l'impact environnemental des opérations humanitaires*⁴² grâce à des mesures qui optimisent la chaîne d'approvisionnement pour une distribution de l'aide plus efficace et plus pertinente - notamment une amélioration de la préparation aux catastrophes, du prépositionnement des stocks, de la mise en commun des ressources et de la localisation. Les avantages environnementaux en cascade de la « logistique verte » peuvent inclure une réduction des émissions de carbone, une diminution des déchets, des possibilités de promotion du recyclage et des améliorations de la qualité et des standards des articles fournis à la population affectée, comme des articles biodégradables ou plus durables.

6.4 Le renforcement des capacités

La DG ECHO reconnaît l'importance pour les premiers intervenants de disposer des compétences, des outils et des capacités institutionnelles et opérationnelles adéquats pour mettre en œuvre une réponse efficace et rapide. Par conséquent, le développement et/ou le renforcement des capacités de préparation doivent être un élément transversal de toutes les interventions de préparation. Tous les efforts de renforcement des capacités devraient être conformes aux politiques nationales et promouvoir leur mise

42. Pour plus d'informations sur la logistique et l'impact environnemental: Groupe URD (consortium INSPIRE), [Rapport sur l'empreinte environnementale de l'aide humanitaire pour la DG ECHO, 2020](#). Par ailleurs, la question de la réduction plus complète des impacts environnementaux de l'aide humanitaire est couverte dans une note d'orientation distincte à venir.

en œuvre. Il est primordial d'impliquer tous les premiers intervenants dans la définition des capacités à renforcer, non seulement pour garantir l'appropriation du processus, mais aussi parce que ces acteurs ont souvent une idée claire de ce que pourrait et devrait être ce renforcement.

Les autorités nationales et locales et les services de gestion des catastrophes sont les principaux responsables des opérations de réponse. Comme ils ne sont pas éligibles pour un financement direct par la DG ECHO, ils devraient être des cibles clés pour les actions de renforcement des capacités de la PC des partenaires humanitaires de la DG ECHO.

La société civile locale a un rôle important à jouer dans la mise en œuvre des interventions de PC et devrait systématiquement être impliquée dans leur conception et leur mise en œuvre. De plus, les actions de PC ne devraient pas seulement offrir de solides possibilités de renforcement des capacités, mais aussi soutenir les acteurs de la société civile locale pour qu'ils prennent davantage d'initiatives. Il est important de créer des partenariats similaires au sein du système local pour comprendre la culture, le contexte, la langue et les besoins locaux. Grâce notamment à l'approche [Réponses menées par les survivants et la communauté](#) (SCLR selon son acronyme anglais), les survivants et les communautés locales sont capables de désigner des enjeux qui sont essentiels en matière d'identification des principales vulnérabilités ou qui peuvent souvent être sous-estimés lors de la conception des actions de préparation. Cela permet ensuite de renforcer la préparation et la résilience. De même, les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont des acteurs pertinents de la PC et les efforts de renforcement des capacités des partenaires de la DG ECHO devraient chercher à renforcer leurs capacités. Le renforcement des capacités de la population locale par le biais de programmes communautaires de préparation aux catastrophes doit également rester une priorité des partenaires de la DG ECHO, en s'appuyant sur les connaissances existantes. À titre d'exemple, la FICR a développé des outils spécifiques pour renforcer les capacités des sociétés nationales, comme l'approche [Préparation pour une Réponse Efficace](#) (PER⁴³ selon son acronyme anglais). L'objectif final de la PER est de renforcer les capacités locales de préparation pour garantir une aide humanitaire rapide et efficace.

Puisque la connaissance est synonyme d'autonomisation, lorsqu'il s'agit de se préparer aux dangers et aux menaces, le renforcement des capacités en matière de préparation peut également inclure, en plus des programmes de formation et des exercices d'entraînement, des activités de plaidoyer et de sensibilisation aux niveaux national et local afin d'encourager une culture de sécurité. Pour en savoir plus à ce sujet, voir la section 6.10.

6.5 La protection sociale réactive aux chocs (PSRC)

La protection sociale (PS) est définie comme un large éventail d'instruments publics et parfois privés visant à relever les défis de la pauvreté, de la vulnérabilité et de l'exclusion sociale (Commission européenne 2015⁴⁴). L'amélioration des systèmes de protection sociale en termes de couverture de la population, de leur adéquation et de l'éventail des besoins qu'ils prennent en charge est précieuse en soi, car elle réduit la vulnérabilité tout en minimisant l'impact des chocs. En étant réactifs aux chocs, les systèmes de protection sociale peuvent réduire les besoins immédiats lorsqu'une crise survient. Par conséquent, la protection sociale peut jouer un rôle important dans le contexte de dangers/menaces, chocs et stress croissants, ainsi qu'un rôle majeur pour compléter les efforts humanitaires et répondre aux

43. PER étant l'acronyme du terme anglais : Preparedness for Effective Response.

44. [Supporting Social Protection Systems](#). Tools and Methods Series, Concept Paper No. 4, European Commission (2015) in EU SPaN guidance (2019)

Que requiert une protection sociale réactive aux chocs (PSCR)?

1. Un **système** (pour intégrer la gestion des risques de catastrophes/un plan d'urgence dans le mandat, les stratégies et les activités du système). La solidité des systèmes ou les investissements continus dans le renforcement de la capacité et de la couverture des systèmes sont des conditions préalables à une intégration plus poussée de la programmation réactive aux chocs dans les interventions de préparation. Plus le système est développé (« mature »), plus l'action humanitaire est à même de le soutenir.
2. **Conception de l'évolutivité** (Où - couverture géographique? Quand - déclencheurs? Qui? Quels ménages - quel ciblage? Quelle quantité? À quelle fréquence? Pendant combien de temps?).
3. Un **SAP** en place et efficace **avec des mécanismes de déclenchement dédiés et compris** pour libérer des fonds, des fournitures et des ressources supplémentaires.
4. Un **plan d'urgence** avec l'adhésion de tous les acteurs censés participer à la réponse.
5. **Des dispositions institutionnelles** comprenant des mécanismes de coordination efficaces (notamment en reliant les systèmes d'information sur les risques de catastrophes aux systèmes d'information sur la protection sociale et la santé).
6. Un **financement** facilement disponible et accessible en cas de besoin.

besoins des ménages et des individus les plus vulnérables, comme les personnes handicapées, les populations autochtones, les ménages isolés, les enfants, les jeunes et les personnes âgées, ainsi que les personnes déplacées, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes (PDI). Elle peut être mise en œuvre de différentes manières avant, pendant et après un choc donné - et à long terme en prévision d'événements futurs.

L'investissement dans la mise en place de systèmes de protection sociale ne relève pas de la responsabilité de la DG ECHO dans les contextes où les systèmes nationaux de PS sont plutôt solides (principalement dans les pays à revenu moyen et les pays à revenu élevé). Dans les contextes de crise avec des systèmes nationaux de PS naissants (comme dans la plupart des pays à faible revenu), le renforcement du système est toutefois recommandé conformément aux engagements de l'UE en matière de « nexus » et comme indiqué dans la recommandation de 2019 de l'OCDE sur le triple nexus⁴⁵. Ce renforcement peut se faire à travers un plaidoyer/dialogue avec les acteurs du développement, sur la base de données probantes développées dans des contextes humanitaires. La DG ECHO peut jouer un rôle clé en contribuant à poser les bases de schémas de PS robustes en liant les interventions humanitaires clés dans tous les secteurs majeurs (comme l'assistance

monétaire directe, les soins de santé/nutrition, la protection ou l'éducation) aux efforts de renforcement des systèmes nationaux qui visent à fournir une assistance et des services gratuits, de qualité, inclusifs et sensibles aux chocs.

Dans les pays en crise dotés de systèmes de PS opérationnels, la DG ECHO peut jouer un rôle essentiel en incluant une dimension d'anticipation dans les systèmes. Cela pourrait impliquer la mise en place d'une procédure opérationnelle standard, préétablie, liée à des sources de financement prédéfinies et déclenchée lorsqu'un seuil de prévision spécifique est atteint avant qu'un danger et/ou une menace potentiel(le) ne se matérialise.

6.6 La préparation pour les transferts monétaires

L'utilisation de transferts monétaires pour la réponse humanitaire est une priorité politique pour la DG ECHO. Les transferts monétaires offrent en effet aux bénéficiaires dignité, choix et flexibilité. Étant donné leur nature polyvalente, les paiements en liquide sont également au cœur d'une approche centrée sur les personnes.

45. OCDE, *Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et quête de la paix*: OECD/LEGAL/5019 adopté par le CAD le 22 février 2019. L'objectif du nexus est de : « réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités des personnes, de soutenir les efforts de prévention et de passer de l'aide humanitaire à l'élimination des besoins ». Un ensemble de 11 principes a été adopté.

Les investissements dans la préparation aux transferts monétaires peuvent accroître l'efficacité et l'efficacité de ces transferts en garantissant que l'analyse, les accords et les éléments de la conception du programme sont en place avant un choc. La préparation aux transferts monétaires doit englober les deux éléments suivants :

1. Préparation organisationnelle: garantir que les organisations disposent des systèmes, procédures et capacités humaines nécessaires pour fournir rapidement une aide financière de qualité à grande échelle ;
2. Préparation programmatique: réalisation d'évaluations de la vulnérabilité, de la faisabilité et des risques; cartographie et suivi des fonctionnalités du marché; définition d'accords préalables avec les prestataires de services financiers et mise en place de systèmes de gestion des informations relatives aux transferts monétaires. Les transferts monétaires d'anticipation doivent être intégrés dans une procédure opérationnelle standard convenue au préalable, liés à des sources de financement prédéfinies et déclenchés lorsqu'un seuil de prévision spécifique est atteint. L'utilisation opportune, efficace et évolutive des transferts monétaires dans le cadre de l'action d'anticipation dépend des activités de préparation aux transferts monétaires décrites ci-dessus.

La préparation aux transferts monétaires implique également d'identifier les éléments des programmes de protection sociale existants qui peuvent être utilisés et/ou associés à l'aide monétaire humanitaire. L'analyse de ces programmes doit évaluer leur capacité à répondre aux chocs grâce à l'aide monétaire et identifier les points de convergence. La préparation aux transferts monétaires peut contribuer au PSRC en améliorant l'exhaustivité, la couverture et l'adéquation des filets de sécurité sociale existants basés sur les transferts monétaires. Les domaines de liens potentiels dans le cadre de la préparation aux transferts monétaires comprennent: l'identification des opportunités d'utilisation des registres communs ou interopérables des ménages vulnérables; des accords préalables sur les critères de sélection des bénéficiaires et de la documentation requise (en particulier pour les ménages qui ne sont pas inscrits actuellement dans les filets de sécurité); et le renforcement de l'interopérabilité des systèmes pour faciliter les paiements rapides, tout en garantissant les exigences de protection des données.



Un résident de La Esperanza (Nicaragua) monte une carte élaborée par la communauté pour définir les zones de risque majeur, les lieux les plus sûrs et les menaces qui pèsent sur le village. © UE 2013 - CE / DG ECHO / Silvio Balladares

La DG ECHO attend des partenaires qu'ils coordonnent activement la préparation aux transferts monétaires et la planification d'urgence, sous la direction du Cash Working Group et en coordination avec les acteurs clés de la protection sociale. Cela doit inclure des évaluations conjointes de faisabilité et de risques. Malheureusement, la coordination stratégique des transferts monétaires reste actuellement ponctuelle car elle ne s'intègre pas dans l'architecture humanitaire. Une coordination prévisible et redevable des transferts monétaires humanitaires demeure un défi majeur⁴⁶. Conformément aux priorités mondiales de la DG ECHO en matière de préparation aux catastrophes pour 2021-24, les opportunités (par exemple, la fonctionnalité des marchés, la disponibilité de mécanismes numériques de transfert) et les défis

46. Voir en particulier: la [Note stratégique de la Banque mondiale](#) préparée en 2016 pour les Hauts responsables du Comité permanent interorganisations (IASC) et le [rapport annuel indépendant d'ODI](#) (2020) sur le Grand Bargain.

(par exemple, le ciblage, la coordination des parties prenantes) spécifiques de la préparation aux transferts monétaires dans les contextes urbains devraient être pris en compte.

6.7 Cadres institutionnel, politique et législatif

Les cadres institutionnels, politiques et législatifs nationaux et locaux spécifiques à la préparation et à la réponse sont essentiels pour garantir que des opérations de réponse efficaces et en temps utile peuvent avoir lieu. Des barrières institutionnelles et juridiques peuvent entraver la capacité de réponse et il est important de les identifier, de même que les mesures de mitigation pertinentes qui traitent des questions connexes.

“ *Les politiques et les lois définissent et soutiennent les accords institutionnels et financiers.* ”

À titre d'exemple, toutes les institutions impliquées dans la préparation et la réponse doivent avoir des mandats institutionnels clairs (c'est-à-dire des rôles et des responsabilités), un pouvoir d'action légal et des ressources adéquates (financement et compétences) pour remplir ces mandats. De même, les mécanismes de coordination et autres

dispositions interinstitutionnelles doivent être bien définis pour faciliter la collaboration et la circulation de l'information, et ainsi éviter des lacunes dans la réponse.

La disponibilité de dispositions financières nationales, par exemple par la création de fonds de contingence ou d'urgence (au niveau national/local ou communautaire) pour les interventions de premier niveau, est également une condition essentielle pour soutenir la réponse aux crises. Les ressources limitées sont souvent une contrainte. Par conséquent, il convient de développer des mesures de financement des risques de catastrophes aussi complètes que possible, y compris des solutions alternatives et prospectives, ainsi que l'accès à des mécanismes de financement non nationaux.

Les politiques et les lois définissent et soutiennent les accords institutionnels et financiers. Des politiques et une législation appropriées, qui respectent les principes humanitaires et promeuvent l'inclusion et la participation de l'ensemble de la société, doivent être établies pour faciliter une réponse efficace.

L'examen et le renforcement des dispositions institutionnelles, des lois et des politiques nationales pertinentes constituent un élément essentiel de la bonne gouvernance globale pour la préparation et la réponse, en les intégrant ou tout au moins en assurant la cohérence et la complémentarité avec des cadres nationaux et locaux similaires pour la gestion des risques de catastrophes.

Les partenaires de la DG ECHO peuvent aider les autorités nationales et locales à améliorer ces cadres institutionnels, législatifs et politiques spécifiques à la préparation et à la réponse lorsque cela est approprié, pertinent et nécessaire, en collaboration avec les acteurs du développement qui travaillent sur des mesures institutionnelles, législatives et politiques spécifiques à la RRC.

6.8 Gestion de l'information, données et technologie

L'information joue un rôle clé dans l'élaboration des opérations de préparation et de réponse. À cette fin, l'évaluation des risques (section 3.2.1) est un outil essentiel pour fournir des informations sur les risques auxquels une population et/ou une zone géographique sont exposées. Les évaluations de la vulnérabilité les complètent en estimant les vulnérabilités et les capacités des communautés à risque. La technologie disponible pour la gestion de l'information évolue très rapidement et offre une large

gamme d'outils de plus en plus puissants pour aider à la préparation et à la réponse aux catastrophes.

À titre d'exemple, les bases de données concernant les pertes dues aux catastrophes, qui compilent des données historiques sur les catastrophes, peuvent aider à comprendre les risques en se basant sur les tendances et les modèles de l'impact des catastrophes, mais aussi sur les données probantes des dangers, des vulnérabilités et de l'exposition existants. Toutes les données doivent être ventilées par âge, genre et tout autre critère de vulnérabilité spécifique au contexte (par exemple, le handicap ou l'origine ethnique). Par conséquent, les cartes des aléas doivent être superposées et triangulées avec les données sur l'exposition, la vulnérabilité et les capacités afin de se préparer aux catastrophes et aux menaces et, éventuellement, de les anticiper. Pour ce faire, on peut utiliser des plateformes de cartographie et d'analyse qui fournissent des renseignements sur la zone, comme les [SIG](#) (systèmes d'information géographique).

Au vu des facteurs liés au climat, il est essentiel de prendre en compte toutes les informations scientifiques disponibles. À titre d'exemple, en collaborant avec les services hydrométéorologiques nationaux, il est possible de recueillir des informations sur les tendances climatiques nationales ou locales et les projections climatiques nationales/régionales, puis de les utiliser pour orienter la préparation anticipatoire et une planification pertinente par rapport au climat. Des outils comme [Copernicus](#), le programme d'observation de la Terre de l'Union européenne, peuvent soutenir la préparation et la réponse en fournissant des données ouvertes et gratuites qui aident à identifier les risques et à prévenir les dommages et les pertes de vie. Les observations satellitaires de la Terre et in situ (hors espace) de Copernicus peuvent également être utilisées pour calibrer et confirmer les modèles de risques destinés aux systèmes d'assurance.

Une difficulté régulière est la déconnexion entre la disponibilité des données et leur analyse, la prise de décision et l'anticipation ou la réponse. Ainsi, pour que les acteurs humanitaires ou les autorités nationales/locales soient prêts à déployer efficacement des outils de données avant une crise, l'accent doit être mis également sur la préparation des données. En d'autres termes, il est important de s'assurer que les données probantes nécessaires pour alimenter une réponse soient disponibles assez rapidement. La préparation des données signifie, par exemple, améliorer la coordination de la collecte des données entre les organisations locales pour les ensembles de données clés, comme les données historiques d'impacts pour les systèmes d'alerte précoce. Les communautés à risque doivent être impliquées tout au long de la collecte et de l'analyse des données, à la fois comme sources d'information et pour garantir que les premiers intervenants disposent des informations dont ils ont besoin pour agir efficacement.

Avant qu'une crise ne survienne, il est également essentiel de disposer d'un système d'aide à la décision adéquat

Les drones sont utilisés dans la province de Sofala pour cartographier le périmètre des dommages occasionnés par le cyclone Idai, au Mozambique. © Union européenne 2019 / Christian Jepsen



Utiliser des drones pour se préparer aux catastrophes à Madagascar et au Mozambique

Le PAM a renforcé les capacités de l'Institut national de gestion des catastrophes (INGC) dans l'utilisation des systèmes d'aéronefs sans pilote (UAS). Il a fourni des drones, ainsi que des équipements et des licences pour le traitement des données, et la formation nécessaire pour collecter, traiter et analyser les données. Un appui a également été apporté pour rédiger des procédures opérationnelles standard destinées à l'utilisation de drones dans le cadre de la préparation aux catastrophes (cartographie des risques) et des réponses d'urgence (évaluations rapides/surveillance et cartographie des risques). L'INGC a mis en place une unité de drones au sein de son bureau opérationnel, qui était pleinement opérationnelle durant la réponse aux cyclones Idai et Kenneth en mars 2019, et a soutenu les opérations humanitaires sur le terrain.

Pour plus d'informations:

https://ec.europa.eu/echo/field-blogs/photos/using-drones-prepare-disasters-madagascar-and-mozambique_fr
www.youtube.com/watch?v=-kWI1TvJLzM&feature=youtu.be

pour prendre des décisions scientifiquement vérifiées et renforcer la capacité des autorités locales ou des acteurs humanitaires à anticiper et à réagir efficacement aux catastrophes.

Lors d'une urgence, l'utilisation d'un système d'information de gestion des urgences (par exemple, des outils basés sur Internet et la surveillance des réseaux sociaux) contribue à fournir aux intervenants de première ligne des informations détaillées et en

temps réel qui permettent de prendre des décisions fondées. De plus, l'utilisation de nouvelles technologies, comme les drones, est de plus en plus explorée pour fournir des informations précises et actualisées sur la cartographie des risques en 3D, dans des contextes de pré-crise de façon à alimenter les activités de préparation, et dans des contextes de post-crise de façon à obtenir des informations rapides et ainsi soutenir les activités de réponse (par exemple, pour obtenir des évaluations rapides/surveillance et cartographie des risques). Parallèlement au déploiement physique de drones, un système d'exploitation capable de traiter de grandes quantités de données en temps réel et de fournir des informations objectives doit être mis en place pour alimenter de manière adéquate ce processus décisionnel délicat.

Enfin, les acteurs humanitaires doivent s'assurer que les normes les plus élevées sont respectées en matière de protection des données personnelles des bénéficiaires⁴⁷. Certains ensembles de données, comme les données relatives aux déplacements, peuvent être sensibles, en particulier dans les contextes affectés par un conflit. Conformément au principe de « ne pas nuire », les données personnelles et non personnelles doivent être traitées de manière à éviter toute utilisation abusive et tout risque associé. De plus, les acteurs humanitaires doivent s'assurer que des évaluations d'impact sur la protection des données sont systématiquement réalisées lorsque le traitement des données personnelles est susceptible de comporter des risques spécifiques par rapport aux droits et aux libertés des personnes concernées.

La préparation du système humanitaire international

La DG ECHO soutient l'[approche de Préparation aux réponses d'urgence](#) (ERP) du Comité permanent interorganisations (IASC). Cette approche est conçue de manière à ce que la communauté humanitaire puisse se préparer de manière proactive aux crises qui nécessitent une réponse internationale coordonnée. L'objectif est d'augmenter la rapidité et le volume de l'assistance vitale fournie dans les quatre à six premières semaines d'une urgence. L'approche ERP fournit des outils aux équipes pays des Nations Unies et/ou aux équipes humanitaires pays ayant pour but de :

- Comprendre les risques et mettre en place un système pour les surveiller.
- Établir un niveau minimum de préparation; et
- Prendre des mesures supplémentaires, y compris l'élaboration de plans d'urgence, pour être prêt à répondre aux risques identifiés.

6.9 La planification d'urgence

La planification d'urgence nationale, locale et communautaire peut contribuer à la gestion efficace et efficiente des opérations de réponse. Un plan d'urgence, aussi appelé plan de contingence, bien conçu permet de s'assurer que toutes les décisions et dispositions pertinentes relatives aux ressources nécessaires (humaines, techniques, financières et matérielles), aux rôles et responsabilités, aux mécanismes de coordination, à la gestion de l'information et de la communication et à la logistique dans tous les secteurs concernés sont prises à l'avance, acceptées et bien comprises par tous les acteurs concernés. Le processus d'élaboration du plan peut être en soi bénéfique car il facilite l'identification des manques de capacités (ressources humaines et financières, compétences techniques, matériel, etc.) qui doivent être comblées, et favorise le dialogue et la collaboration entre tous les acteurs impliqués. Dans l'intérêt de l'appropriation et de la redevabilité, la planification d'urgence - que ce soit au niveau

47. Pour plus d'éléments: CICR - [Handbook on Data Protection in humanitarian action](#).

national, local ou communautaire - doit être un processus inclusif et participatif qui engage tous les premiers intervenants.

Un plan d'urgence peut porter sur un ou plusieurs risques/menaces. Il devrait, de préférence, être multirisque ou, au moins, prendre en compte les risques composés et l'interaction entre les risques afin de prévoir les actions qui pourraient être nécessaires pour y répondre de manière globale. À cet égard, un plan d'urgence doit prendre en compte les risques existants, ainsi que la manière dont ceux-ci pourraient évoluer à l'avenir, en prenant ainsi en compte des facteurs comme le changement climatique ou la dégradation de l'environnement. Le plan doit également intégrer et/ou être lié aux protocoles d'action précoce - s'il en existe - ou prévoir l'inclusion de possibilités d'action d'anticipation ou de financement basé sur les prévisions.

La planification d'urgence peut être décomposée en cinq étapes essentielles: préparation, analyse, développement, mise en œuvre et révision⁴⁸. Toutes les interventions de préparation décrites dans ce chapitre ont contribué à une ou plusieurs de ces étapes, et présentent un lien essentiel avec les SAP et les déclencheurs pour activer le plan. Cependant, il est important de souligner que l'existence d'un plan d'urgence n'est pas, en soi, une garantie de réponse efficace et coordonnée, à moins que le plan ne soit activement et efficacement communiqué et appliqué. Un moyen de s'en assurer est de procéder à sa diffusion, à sa mise à jour régulière et à des exercices de simulation, qui doivent être vus comme une partie intégrante de l'élaboration du plan lui-même.

Enfin, les capacités de préparation et de réponse des partenaires humanitaires sont un élément essentiel pour aider les communautés et les gouvernements à renforcer leurs propres capacités.

6.10 Plaidoyer et sensibilisation

Le plaidoyer et la sensibilisation, y compris la communication des risques, jouent un rôle important dans le renforcement de la préparation en augmentant les connaissances et en promouvant une culture de la sécurité au sein des institutions locales et nationales, des communautés, des organisations de la société civile (OSC) - y compris les organisations confessionnelles, les organisations du secteur privé, les universités, la communauté scientifique et toute autre partie prenante concernée. Ainsi, elles complètent les activités qui visent à renforcer les capacités de préparation (section 6.4). Au fur et à mesure de la prise de conscience de l'importance des mesures de préparation, celles-ci ont d'autant plus de chances d'être incluses dans des politiques et stratégies nationales et locales plus larges de gestion des risques.

Un plaidoyer visant à promouvoir un changement positif et à influencer les agendas et le comportement des gouvernements nationaux ou locaux, des organisations ou des individus, doit être systématiquement mené. Cela peut se faire, par exemple, en démontrant les avantages de la préparation et en promouvant ainsi l'amélioration des mécanismes juridiques et institutionnels dédiés ou la mise à l'échelle d'interventions pilotes.

Les activités de plaidoyer et de sensibilisation doivent avoir un objectif clair et être conçues spécifiquement pour leur public cible. Elles peuvent viser à exploiter le potentiel de groupes spécifiques, comme les médias ou les jeunes, pour



Enfants jouant au jeu de sensibilisation aux risques de catastrophes de l'EIRD, un jeu qui apprend aux enfants quels sont les risques rencontrés par leur communauté et comment faire au mieux avec. Province de Santa Elena, Équateur. © UE 2010 - CE / DG ECHO Ivette Velasco

48. FICR – [Guide pour la planification d'urgence](#).



Aux Philippines, les cyclones et typhons sont si fréquents que les dommages structurels comme celui-ci doivent être réparés avant l'arrivée du prochain typhon. © CE / DG ECHO / Bernard Jaspers Faijer

promouvoir le changement. Le plaidoyer et la sensibilisation sont étroitement imbriqués et peuvent utiliser divers moyens, tels que des documents et des pétitions pour promouvoir les mécanismes de responsabilisation, ou les médias (télévision, radio, journaux, réseaux sociaux), ou des manifestations, des événements publics, des présentations dans des réunions et des ateliers, ou du lobbying auprès de décideurs comme les politiciens, les fonctionnaires et d'autres acteurs clés. Pour que les activités de plaidoyer et de sensibilisation soient réussies, elles doivent utiliser des moyens diversifiés à différents niveaux. Elles doivent également être utilisées comme un moyen d'accroître les connaissances sur les questions/droits, mais aussi comme un moyen de renforcer la capacité d'agir des personnes et

des communautés et d'exprimer leurs préoccupations par des activités comme des campagnes de sensibilisation menées par les communautés (par exemple, théâtre, radio communautaire, vidéos participatives) ou l'élaboration de matériel de sensibilisation (par exemple, dépliants, affiches, panneaux d'affichage, brochures, spots radio).

6.11 Préparation - Considérations spécifiques

6.11.1 Les interventions en matière de résilience climatique et environnementale

Préparation et réponse résilientes au changement climatique

Comme indiqué dans les sections consacrées à l'évaluation des risques (3.2.1) et au changement climatique et à la dégradation de l'environnement (chapitre 4), le changement climatique augmente déjà la fréquence et la gravité des risques à déclenchement soudain (inondations, ouragans/cyclones/typhons, incendies de forêt, vagues de chaleur, etc.) et des risques à déclenchement lent (par exemple, les sécheresses, l'élévation du niveau des océans, l'érosion côtière, la salinisation des eaux souterraines, etc.)⁴⁹. Il menace également la capacité des populations à conserver des moyens de subsistance qui dépendent des conditions météorologiques (par exemple, agriculture, élevage ou pêche). Cela pourrait donc compromettre l'efficacité des interventions elles-mêmes. De ce fait, et conformément à l'approche de résistance aux risques abordée dans la section 3, la résilience climatique des interventions de préparation et de réponse doit être assurée dès le départ.

Une préparation aux catastrophes qui tient compte des risques actuels et futurs liés au climat signifierait, par exemple:

- Sur la base de l'analyse/prévision des risques climatiques, identifier les besoins de préparation et mettre à jour les plans et actions en conséquence. Par exemple, soutenir la préparation aux épidémies (dengue, malaria, choléra, COVID-19, etc.) depuis la surveillance épidémiologique jusqu'au contrôle des vecteurs;
- Intégrer les projections des risques/impacts climatiques dans les SAP, les déclencheurs et les protocoles standards;
- Identifier/construire/améliorer les abris communautaires pour résister aux chocs climatiques (notamment les inondations/cyclones plus fréquents);

49. IPCC, 2013: Climate Change 2013: *The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. [Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S.K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex and P.M. Midgley (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, 1535 pp.

- Améliorer les itinéraires et les pratiques d'évacuation (par exemple, simulations d'évacuation en cas de cyclone);
- Mettre à jour les évaluations de vulnérabilités et de capacités pour inclure les projections des risques/impacts climatiques;
- S'engager dans la sensibilisation et dans le système d'alerte et d'interventions précoces (EWEA) pour les vagues de chaleur (par exemple, les centres de refroidissement mobiles, la modernisation des bâtiments avec des caractéristiques visant à réduire l'impact de la chaleur, et les solutions basées sur la nature);
- Promouvoir, améliorer et augmenter les capacités de collecte des eaux de pluie (mesure spécifique contre la sécheresse);
- Sur la base d'une analyse des risques climatiques et environnementaux, et en coopération avec les autorités locales et nationales, revoir les sections des plans/directives d'urgence traitant spécifiquement de la gestion des camps, pour garantir que les camps soient planifiés dans des endroits sûrs ou que les camps existants soient déplacés;
- Fournir des semences résistantes aux chocs climatiques actuels et futurs et garantir que les interventions dans les domaines de l'agriculture et des moyens de subsistance sont adaptées aux conditions climatiques actuelles et futures (changement climatique soudain et lent).

“ La dégradation de l'environnement érode la capacité des écosystèmes, comme les écosystèmes forestiers ou côtiers, à réduire le risque de catastrophes telles que les inondations ou les glissements de terrain. ”

Durabilité environnementale et résilience environnementale⁵⁰

La dégradation de l'environnement érode la capacité des écosystèmes, comme les écosystèmes forestiers ou côtiers, à réduire le risque de catastrophes telles que les inondations ou les glissements de terrain. Elle complique également le relèvement des populations après une catastrophe, tout particulièrement celles qui dépendent directement de l'environnement naturel pour leur subsistance. Plus de 75 % de la couverture terrestre mondiale est déjà considérée comme substantiellement dégradée, ce qui compromet le bien-être de 3,2 milliards de personnes. À ce rythme, 95 % des terres de la planète pourraient être dégradées d'ici à 2050⁵¹.

Lorsque les interventions humanitaires sont planifiées sans tenir compte de leur impact sur le milieu environnant ou de leur interaction avec celui-ci, cela peut entraîner une dégradation involontaire de l'environnement, par exemple autour des camps de réfugiés, augmentant ainsi les risques pour les communautés et compromettant leur santé et leur bien-être. Une meilleure planification des interventions peut réduire leurs impacts environnementaux locaux et plus globaux. La prise en compte des préoccupations environnementales dans le cadre de la planification de la préparation pose les fondations de leur intégration dans l'action humanitaire⁵². De ce fait, les plans d'urgence/de réponse peuvent être utilisés pour améliorer la manière dont les préoccupations environnementales sont intégrées dans les opérations, et ainsi réduire leur empreinte environnementale en garantissant, par exemple, que :

50. Cette section décrit comment promouvoir la durabilité environnementale et la résilience environnementale dans les interventions de préparation et comment tirer profit des actions de préparation pour renforcer la résilience environnementale des communautés. Un prochain document d'orientation distinct sera consacré à la manière de réduire les impacts environnementaux de l'aide humanitaire de manière plus exhaustive.

51. IPBES, 2019. IPBES Global Assessment on Biodiversity and Ecosystem Services.

52. Pour plus d'informations : <https://ehaconnect.org/preparedness/>

Régénération naturelle gérée par les agriculteurs (FMNR): changer la donne dans une colonie de réfugiés en Ouganda

Dans le camp de réfugiés, la majorité des ménages utilisaient du bois pour cuisiner et se chauffer, ce qui exerçait une forte pression sur les ressources en bois. Cette situation a entraîné une déforestation et une dégradation des sols généralisées ainsi qu'une augmentation des tensions entre la communauté locale et les réfugiés.

La FMNR a apporté une approche facile et peu coûteuse que les agriculteurs utilisent pour protéger et gérer la croissance des arbres et des arbustes qui se régénèrent naturellement dans leurs champs, leurs forêts et leurs pâturages. World Vision a formé les agriculteurs et les réfugiés à des pratiques de gestion forestière telles que l'élagage, l'éclaircissement et la réduction des taillis. Des espèces autochtones d'herbes et d'arbres ont été régénérées et les réfugiés ont appris à ramasser du bois de chauffage sans endommager l'arbre dans son ensemble.

Les avantages de l'approche FMNR mentionnés par les agriculteurs locaux comprennent l'augmentation de l'approvisionnement en bois pour l'énergie, le ralentissement de l'écoulement des eaux, l'augmentation de l'approvisionnement en fourrage pour le bétail, la restauration de la fertilité des sols, l'augmentation de l'approvisionnement en nourriture pour la consommation humaine, la stabilisation du microclimat et la restauration de la biodiversité.

- les matériaux de construction des abris, y compris les débris, soient réutilisés ou recyclés;
- des solutions d'énergie propre/renouvelable et d'efficacité énergétique soient fournies;
- les déchets soient gérés de manière responsable pour éviter le déversement de matières dangereuses dans des zones ou des habitats sensibles sur le plan environnemental pendant la phase d'intervention;
- le nettoyage des eaux stagnantes/polluées et des déchets des canaux soit inclus dans les plans de préparation comme une activité à réaliser régulièrement avant la saison des pluies, en particulier dans les zones urbaines.

Voici d'autres exemples de préoccupations environnementales qui peuvent être remédiées par des actions de préparation:

- l'inclusion des écosystèmes dans les programmes de préparation aux urgences environnementales;
- la sensibilisation et le renforcement des capacités des communautés à une gestion saine de l'environnement (par exemple, la gestion appropriée des déchets, la prévention des conflits liés aux ressources naturelles comme l'eau, la prévention de la déforestation par la fourniture d'énergie propre afin d'éviter que couper du bois dans le milieu environnant soit nécessaire);
- la réalisation d'évaluations environnementales rapides, l'approvisionnement en matériaux durables pour le relèvement, et la gestion des déchets.

Investir dans la préparation et dans des actions d'anticipation/précoces peut, en soi, être une mesure respectueuse du climat et de l'environnement. À titre

d'exemple, les mesures de préparation peuvent réduire le besoin de transport de marchandises, favoriser des modalités de transport moins polluantes ou diminuer la quantité de matériel de secours nécessaire (par le prépositionnement ou la localisation), ce qui réduit également la quantité de déchets à gérer. D'autres exemples peuvent être cités:

- Dans le but de réduire les émissions et la pollution dues au transport: i. Positionnement et/ou prépositionnement des stocks/approvisionnements dans les zones les plus pertinentes pour atteindre les zones les plus à risque (sur la base d'une analyse des risques)⁵³; ii. Identification au préalable des fournisseurs locaux et pré-signature de contrats avec ceux qui respectent les critères environnementaux et sociaux; ii. Mise en commun des ressources;
- Préparation de systèmes de transfert monétaires mobiles/réactifs aux chocs pour servir les actions d'anticipation basées sur les prévisions qui visent à limiter les besoins de réponse et la fourniture d'articles de secours.

53. Le positionnement/prépositionnement des stocks/approvisionnements n'implique pas nécessairement que l'achat des stocks/approvisionnements doit être financé par la ligne budgétaire de la PC. Si les projets financés par la ligne budgétaire de la PC comprennent le positionnement et/ou l'achat d'équipements/fournitures, il est suggéré que ce montant ne dépasse pas 5 % du budget total du projet.

Une autre façon de contribuer à la résilience environnementale est d'investir dans des solutions fondées sur la nature⁵⁴ et la restauration des écosystèmes dégradés dans le cadre de la préparation et du relèvement précoce, en accordant une attention particulière aux populations déplacées et à risque qui dépendent des ressources naturelles pour leur subsistance. À titre d'exemple, investir dans des pratiques foncières naturelles et autochtones pour restaurer les terres et augmenter la production agricole, ou investir dans la régénération naturelle et la reforestation pour augmenter la couverture arborée, améliorer la qualité des sols et lutter contre



l'érosion des sols pourrait non seulement réduire directement les risques mais aussi être une source de moyens de subsistance durables, ce qui augmente la résilience des populations vulnérables. Si la restauration de la fonction des écosystèmes s'inscrit dans des activités liées aux moyens de subsistance, cela peut également contribuer à créer des chaînes de valeur résilientes et à renforcer la continuité des activités.

Une méthode qui s'est avérée efficace et rentable est la régénération naturelle gérée par les agriculteurs (FMNR selon son acronyme anglais), mise en œuvre par World Vision⁵⁵. Il s'agit d'une approche communautaire qui vise à restaurer les paysages et les écosystèmes dégradés par la repousse et la gestion systématiques des arbres et arbustes existants à partir de souches, de systèmes racinaires ou de graines sauvages. Cette méthode a eu un impact immense sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, le rendement des cultures et la réduction de la dépendance à l'égard de l'assistance alimentaire. Elle est simple, peu coûteuse et fondée sur des données probantes, et peut être appliquée rapidement et de manière rentable sur de vastes zones de forêts, de cultures et de pâturages dégradés. Il existe d'importantes opportunités pour mettre à l'échelle les interventions de résilience climatique et environnementale, y compris les solutions fondées sur la nature, au moyen d'interventions de filet de sécurité à court terme pour la protection sociale et le soutien à la consommation, y compris les transferts monétaires, par exemple via le modèle « argent contre travail ».

Ces interventions sont à la frontière entre aide humanitaire et coopération au développement, car elles sont par nature une entreprise à plus long terme. Ainsi, elles nécessitent une coopération entre les acteurs de l'humanitaire et du développement et sont donc optimales pour la mise en œuvre de l'approche « nexus ». **Il ne s'agit pas seulement de financement, mais aussi d'adapter les méthodes de travail pour rendre vraiment opérationnel le lien entre humanitaire, développement et paix (HDP).** L'approche nexus HDP peut également faciliter un meilleur échange entre l'aide humanitaire et l'aide au développement et contribuer à atténuer plus efficacement les impacts et les défis environnementaux potentiels (notamment par l'utilisation et la diffusion de cuisinières à faible consommation de combustible plus respectueuses de l'environnement).

Les projets peuvent également commencer par une intervention humanitaire (par exemple, dans le cadre de l'aide aux moyens de subsistance ou de l'aide monétaire) et être ensuite repris par un financement de l'aide au développement.

Dans le cadre d'une simulation de catastrophe naturelle à grande échelle dans les montagnes du Kirghistan, des équipes de premiers secours sont envoyées dans différents lieux du hameau où on leur a signalé des blessures graves. © UE / DG ECHO / Pierre Prakash

54. Les solutions fondées sur la nature sont « des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité » - Résolution UICN ([WCC-2016-Res-069-FR](#))

55. www.wvi.org/development/publication/farmer-managed-natural-regeneration

6.11.2 La préparation à la protection

La protection est au cœur des efforts de préparation humanitaire dans le cadre d'actions ciblées et immédiates visant à sauver des vies. Ses principes⁵⁶ doivent être intégrés tout au long de la réponse humanitaire et au-delà⁵⁷.

L'intégration de la protection:

L'intégration des principes de protection dans toutes les actions de préparation reste primordiale pour anticiper, atténuer et répondre aux risques de protection identifiés, mais aussi pour promouvoir la sécurité et la dignité des filles, des garçons, des femmes et des hommes de tous âges. La DG ECHO garantit que l'intégration de la protection, qui est le processus d'incorporation des principes de protection et de promotion d'un accès, d'une sécurité et d'une dignité sensés dans l'aide humanitaire, est intégrée dans toutes les actions financées. L'intégration de la protection est « un impératif pour tous les acteurs humanitaires engagés dans une intervention humanitaire » (IASC Politique sur la protection dans le cadre de l'action humanitaire, 2016)⁵⁸. La protection est intégrée en incorporant des principes de protection tels que l'accès significatif, la participation et l'autonomisation, la redevabilité, et la priorisation donnée au principe de « ne pas nuire » pour promouvoir la sécurité et la dignité dans l'aide humanitaire. L'intégration significative de la protection dans la préparation est fondée sur: une approche systémique de l'évaluation et de l'analyse de tous les risques (pour plus de détails, veuillez consulter la section 3.2.1), qui permet de mieux comprendre les vulnérabilités et les capacités spécifiques des différents groupes affectés par rapport à des dangers/menaces spécifiques; l'identification efficace et en temps utile d'actions précoces adaptées pour répondre plus efficacement à des risques de protection spécifiques; ainsi que la promotion d'une approche sensible à la protection, et adaptée au genre et à l'âge, et qui inclut le handicap.

Les actions ciblées de protection:

Garantir la protection des populations est un objectif fondamental de l'action humanitaire. Dans les crises humanitaires⁵⁹, les personnes ont besoin d'une aide matérielle (nourriture, eau, abris, assistance médicale...). Mais elles ont également besoin de sécurité physique, de bien-être psychologique et de dignité comme conditions préalables pour être en mesure d'accéder à cette aide matérielle et d'en profiter.

La définition de la protection, résultat d'une série de séminaires organisés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) de 1996 à 1999, et officiellement approuvée par le Comité permanent interorganisations (IASC), stipule que la protection comprend « toutes les activités visant à garantir le plein respect des droits de l'individu, conformément à la lettre et à l'esprit des textes de loi pertinents (c'est-à-dire les droits de l'Homme, le droit international humanitaire et le droit des réfugiés) ».

Le mandat humanitaire de la DG ECHO appelle à une définition de la protection visant à répondre aux besoins fondamentaux de protection, plutôt qu'au large éventail des droits politiques, économiques et sociaux, sans nier que ces derniers sont tous de la plus haute importance.

56. Pour plus d'informations sur les principes de la protection, voir le [Manuel Sphère](#).

57. <https://interagencystandingcommittee.org/protection-priority-global-protection-cluster/documents/iasc-policy-protection-humanitarian-action>

58. Pour plus de conseils, veuillez consulter: [Boîte à outils sur la protection transversale](#), GPC, 2017. Des liens vers des conseils sur l'intégration d'aspects spécifiques de la protection de l'enfant, de la violence fondée sur le genre, de l'âge, du genre et de la diversité, ainsi que de l'inclusion du handicap sont disponibles sur: www.globalprotectioncluster.org. Enfin, des conseils utiles sont disponibles dans la vidéo: www.globalprotectioncluster.org/en/areas-of-responsibility/protection-mainstreaming.html

59. Par crises humanitaires, la Commission européenne entend des événements ou des séries d'événements qui représentent une menace critique pour la santé, la sûreté, la sécurité ou le bien-être d'une communauté ou d'un autre grand groupe de personnes. Une crise humanitaire peut avoir des causes naturelles ou humaines, avoir un déclenchement rapide ou lent, et être de courte ou longue durée.

Ainsi, le principal objectif de la DG ECHO en matière de protection humanitaire est de « prévenir, réduire/atténuer et traiter les risques et conséquences de la violence, de la coercition, des privations délibérées et des abus envers les personnes, les groupes et les communautés en contexte de crise humanitaire »⁶⁰. La DG ECHO soutient les mesures de protection des personnes affectées, conformément à une approche globale qui prend en compte les risques, dans le respect des principes humanitaires et dans le cadre du droit international, et en particulier du droit international des droits de l'Homme (DIDH), du droit international humanitaire (DIH) et du droit des réfugiés.

La protection est considérée comme un secteur autonome, qui comprend tous les aspects de la protection, y compris, par exemple, la protection de l'enfance, la violence sexuelle et sexiste, le logement, la terre et la propriété (HLP selon son acronyme anglais) et la lutte contre les mines. Une analyse complète est donc nécessaire pour définir le « paquet » de réponses le plus approprié dans un contexte donné.

Étant donné que certains individus ou groupes présentent des vulnérabilités préexistantes qui sont exacerbées en cas de catastrophe ou d'autres situations de crise, vulnérabilités qui les exposent potentiellement à un risque accru de violence, d'exploitation, d'abus, de traite et d'exclusion, la préparation implique de renforcer la capacité de tous les premiers intervenants à intégrer les risques de protection dans leurs actions. À titre d'exemple, au niveau des déplacements tant internes à un pays que transfrontaliers, les efforts de préparation devraient viser à aider les institutions, les communautés et les systèmes à anticiper les mesures pertinentes pour minimiser les risques ultérieurs. En particulier, la perturbation de la vie familiale et communautaire causée par une catastrophe exacerbe souvent les risques, crée de la détresse et menace le bien-être psychosocial.

6.11.3 La préparation en contexte urbain

L'urbanisation s'accélère dans différentes parties du monde et, déjà en 2020, plus de la moitié de la population mondiale vit dans des zones urbaines. Certaines caractéristiques des villes peuvent les rendre plus vulnérables à l'impact des risques et/ou des menaces que d'autres implantations humaines. Les risques encourus par les populations urbaines sont exacerbés par la forte densité de population, les infrastructures urbaines médiocres/exposées ou inexistantes, les modes d'habitat informel, l'accès limité à la terre et le manque de sécurité d'occupation.

Les structures sociales qui existent dans les zones rurales (et qui renforcent la résilience des communautés) peuvent être perturbées dans les contextes urbains. De plus, les personnes déplacées qui sont dispersées dans les zones urbaines peuvent devenir invisibles pour les organisations humanitaires, qui dès lors risquent de se concentrer sur les camps.

La préparation en milieu urbain doit tenir compte de tous ces facteurs, ainsi que du contexte urbain spécifique et des dangers potentiels. À titre d'exemple, les inondations dans les contextes urbains sont différentes de celles des zones rurales parce qu'elles sont généralement liées au ruissellement de surface (en raison de surfaces imperméables, de systèmes de drainage bloqués à cause des ordures, etc.) et parce que les crues soudaines, les débordements des systèmes de drainage, etc., sont beaucoup plus

« L'urbanisation s'accélère dans différentes parties du monde et, déjà en 2020, plus de la moitié de la population mondiale vit dans des zones urbaines. »

60. DG ECHO Politique thématique n°8, *Améliorer les résultats de la protection pour réduire les risques des populations dans le cadre de crises humanitaires.*



Se préparer aux catastrophes pour être capable de sauver sa communauté © 2007 - Crédit photo: AAA / Florian Kopp

difficiles à prévoir que les inondations fluviales, ce qui de ce fait ne laisse que peu ou pas de temps pour une action précoce. Cependant, bien que les actions possibles puissent être similaires à celles entreprises dans les zones rurales (transferts monétaires, sacs de sable, protection des documents importants, évacuations, etc.), elles devraient également inclure des actions spécifiques dans les contextes urbains, comme l'enlèvement des déchets des systèmes de drainage afin de minimiser les inondations en prévision de précipitations extrêmes.

Comme c'est le cas pour toutes les actions de préparation, celles destinées aux zones urbaines doivent également être fondées sur une évaluation solide des risques, notamment l'évaluation des dangers/menaces potentiels et de l'exposition dans un contexte particulier, l'analyse de la vulnérabilité de groupes particuliers de la population urbaine et la capacité locale à réagir. Le renforcement des compétences existantes en matière de préparation et de réponse d'urgence ou de préparation devrait garantir que celles-ci répondent aux défis spécifiques des contextes urbains.

Les efforts de préparation visant à contrer les risques urbains doivent également tenir compte des questions de gouvernance. Le manque de coordination entre les agences gouvernementales et les silos sectoriels doit être pris en compte car il peut limiter la capacité des gouvernements locaux à poursuivre activement la préparation.

6.11.4 La préparation aux conflits et aux situations violentes

La préparation et l'action humanitaire fondée sur les risques concernent tous les dangers et menaces pertinents, y compris ceux liés aux conflits. Par conséquent, la sensibilité aux conflits doit faire partie intégrante de toutes ces interventions. Les facteurs à prendre en compte dans les situations de conflit peuvent inclure l'intensité du conflit, le déplacement existant ou possible de la population, les stratégies d'autoprotection des communautés, l'accès aux ressources locales, l'espace et l'accès humanitaires, la présence de combattants, la neutralité et la qualité de la gouvernance. Les risques existants et potentiels futurs, y compris ceux liés à des facteurs tels que le changement climatique, la dégradation de l'environnement, les ressources naturelles et la gouvernance, doivent être analysés.

Dans certaines situations de conflit, la préparation et la réduction des risques liés aux aléas naturels peuvent constituer un point d'entrée acceptable, en particulier lorsque les parties au conflit ont une perception négative des organisations humanitaires. En effet, les risques naturels et les conflits sont souvent fortement imbriqués. Le conflit et la violence peuvent accroître les risques associés aux aléas naturels, tandis que les aléas naturels (comme la sécheresse) peuvent exacerber ou générer un conflit. Réduire les risques et besoins liés aux aléas naturels ou s'y préparer peut être perçu comme « neutre » et non menaçant sur le plan politique.

Outre la préparation dans le cadre de situations de conflit et de fragilité, il existe un besoin évident de préparation pour les conflits et autres situations de violence. Un autre point d'entrée potentiel pour les opérations humanitaires en situations fragiles et de conflit est l'anticipation et l'atténuation des flambées de violence prévues ou de la détérioration des conflits en cours (c'est-à-dire le déplacement forcé dû à un conflit). Se préparer aux impacts et aux souffrances causés par les situations de conflit pose des problèmes uniques, comme la difficulté de prévoir un conflit violent ou sa recrudescence, et de rester neutre.

La mise en œuvre d'actions d'anticipation dans les situations de conflit est également en cours d'exploration. Jusqu'à présent, les actions précoces ont été utilisées, par exemple, pour confiner les épidémies de maladies après la saison des pluies dans les situations de conflit. Des fonds ont été mobilisés pour soutenir des activités telles que la vaccination contre le choléra et des campagnes de sensibilisation aux risques parmi les populations à haut risque, grâce à des données qui prévoyaient un risque de propagation de la maladie.

Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et les services de la Commission européenne ont mis en place le [Système d'alerte précoce de l'UE en cas de conflit](#) (SAP) dans le cadre de leurs activités plus larges concernant la politique de sécurité. Bien que l'objectif de cet outil ne soit pas de prédire le déclenchement exact de l'éruption de violence, il aide à identifier certains facteurs et indicateurs structurels fréquemment corrélés au risque de conflit que le SAP peut contribuer à atténuer.

La DG ECHO continue de soutenir la préparation dans des situations fragiles, violentes et conflictuelles par une prévoyance accrue, mais exige que les interventions humanitaires dans ces situations soient conçues et mises en œuvre par des agences qui disposent des compétences techniques nécessaires et connaissent les dimensions socio-économiques, la dynamique des conflits et l'environnement local. Dans les contextes où il n'est pas possible ou acceptable de travailler avec le système national, il est possible de soutenir un système local, par exemple un consortium d'ONG, ou des mécanismes de coordination locaux qui ont une présence continue sur place et sont capables de combler les lacunes en matière de capacité de préparation. La DG ECHO préfère soutenir les réseaux et les ONG qui sont déjà en place, ou qui sont capables d'avoir une présence continue, car cela aide à produire des bénéfices constants en matière de préparation, même après la période de financement du projet, et évite des dépenses récurrentes en matière de préparation.

6.11.5 La préparation à la sécheresse

Il est évident que le changement climatique et la dégradation de l'environnement vont augmenter la fréquence et l'intensité des sécheresses. En tant que crises à déclenchement lent, elles posent des problèmes importants à la réponse humanitaire, mais augmentent également les possibilités de préparation et d'action précoce

La préparation au conflit - Myanmar

Le Consortium du Myanmar pour la résilience communautaire, dirigé par Plan International, s'attaque aux lacunes pour renforcer les systèmes, menant à une meilleure résilience et préparation dans les zones exposées aux catastrophes naturelles. L'objectif du consortium est, entre autres, de renforcer les systèmes et les capacités de préparation fondées sur les risques des institutions, des communautés, des autorités locales et des acteurs de la société civile dans les zones exposées aux conflits. Cet objectif est atteint par le biais d'activités telles que le renforcement des capacités des volontaires communautaires, des organisations de la société civile et des prestataires de services de soins préalables en vue d'une meilleure préparation et d'une meilleure réponse sanitaire d'urgence, ou la révision et le renforcement des plans de gestion multi-aléas et des directives de prévention et de contrôle des infections pour les hôpitaux urbains.

Pour plus d'informations: www.plan-international.org

pour éviter une issue catastrophique⁶¹. La sécheresse est un danger saisonnier qui présente des risques à des moments réguliers et prévisibles de l'année. Par conséquent, les prévisions climatiques permettent une alerte précoce à long terme dotée d'un degré de confiance relativement élevé. Toutefois, il reste difficile de prévoir le pic exact d'une sécheresse et de garantir que l'aide est apportée en temps utile et de manière appropriée alors qu'elle provoque lentement et progressivement des destructions.

Un bon système de surveillance peut être mis en place ou renforcé pour atténuer le risque de sécheresse et améliorer la préparation. Pour se préparer efficacement au risque de sécheresse, il faut un système d'alerte précoce fiable, ainsi que des évaluations des risques et l'engagement des communautés. Cela s'avère en effet essentiel pour faciliter l'accès en temps utile aux informations des prévisions météorologiques, et pour mettre en place une solide stratégie communautaire de gestion des risques de manière à protéger, entre autres, les moyens de subsistance des pasteurs.

Les interventions de préparation peuvent inclure la distribution de semences résistantes à la sécheresse ou des actions d'anticipation comme la mise en place de systèmes d'irrigation à petite échelle pour réduire les pertes de récolte et protéger la sécurité alimentaire à court terme. De plus, un meilleur accès à des liquidités peut aider les ménages agricoles à faire face aux sécheresses. Cela a été évident en 2019, lorsque les ménages pauvres et vulnérables des provinces exposées à la sécheresse dans le sud du Vietnam ont été impliqués dans la conception de l'aide par les partenaires de la DG ECHO. Bien que la sécheresse n'ait pas été aussi grave que prévu, les personnes les plus à risque d'entrer dans des cycles d'endettement pour acheter des matières agricoles et de la nourriture ont reçu des subventions en espèces à usages multiples. Associée à des alertes opportunes pour aviser les décisions de plantation (que ce soit pour planter des variétés de riz à courte/longue durée ou tolérantes à la sécheresse) et à d'autres techniques agricoles améliorées, cette aide a contribué à renforcer leur capacité à résister plus efficacement aux chocs futurs.

Étant donné que la sécheresse peut accroître la pénurie d'eau, les acteurs humanitaires peuvent également investir dans le but de rendre les systèmes eau-assainissement-hygiène (WASH) plus résistants aux risques. Cet effort doit toujours être basé sur une évaluation des risques locaux et des vulnérabilités des services WASH qui prend en compte la situation (nature et fréquence des risques), l'impact des événements précédents et la pression environnementale et démographique.

6.11.6 La préparation au déplacement

Le déplacement et la mobilité constituent un défi humanitaire et de développement de plus en plus important, tant dans les situations de conflit et de fragilité que lié au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Quelle que soit la cause du déplacement, les personnes déplacées sont soumises à des risques et à une vulnérabilité accrue. Les partenaires de la DG ECHO devraient systématiquement adopter une vision « déplacement » dans leur action humanitaire de manière à intégrer plus efficacement le déplacement dans la gestion des risques, y compris la préparation. La préparation au déplacement peut contribuer à renforcer la capacité des acteurs nationaux et locaux à gérer efficacement les situations de déplacement, en aidant et en protégeant les personnes déplacées, et en établissant un lien avec les interventions qui soutiennent les acteurs nationaux et locaux dans leurs efforts

61. <https://unfccc.int/news/state-of-the-climate-in-2018-shows-accelerating-climate-change-impacts>

pour trouver des solutions durables et mettre fin au déplacement. La préparation peut également impliquer une action d'anticipation mettant à l'abri les personnes qui risquent d'être déplacées avant que l'événement ne se produise et leur permettant de couvrir leurs besoins de base.

En matière de préparation au déplacement, un problème important est la disponibilité, la qualité et la compréhension des données concernant le déplacement. Celles-ci sont souvent fragmentées et sensibles, en particulier lorsqu'elles sont liées à un conflit. De même, la capacité à comprendre, modéliser et projeter le risque de déplacement, en particulier à des échelles géographiques plus petites, et avec un ensemble plus large de dangers et de menaces, est encore limitée et doit être renforcée. De plus, définir qui sont les personnes à risque pendant la phase qui précède le déplacement, et quels seront leurs besoins si elles viennent à être touchées, demeure crucial pour toute solution réussie, même s'il ne s'agit que d'une solution à court terme.

Analyser l'exposition et la capacité des communautés à risque⁶² mais aussi comprendre les risques et les besoins d'un déplacement sont essentiels pour préparer des plans d'urgence complets et intégrer la dimension du déplacement dans les systèmes d'alerte précoce et d'action rapide (SAPAR) afin de les rendre plus efficaces. Les évaluations de la vulnérabilité et des capacités des communautés exposées aux catastrophes peuvent soutenir les SAP en analysant leurs dimensions de mobilité humaine et de déplacement. Les plans d'urgence doivent être complets et inclure potentiellement des mesures à moyen et long terme telles que le relèvement et les moyens de subsistance (FICR - *The Cost of Doing Nothing*, 2019) en établissant des liens avec les acteurs du développement et en relevant des défis comme ceux liés aux problèmes d'accès de façon à ce que les réponses adoptées soient effectivement pertinentes.

Pour la préparation, il est essentiel que les systèmes locaux soient en place avant une crise pour réduire les dommages en suscitant une anticipation et une réponse efficaces mais aussi pour accroître la résilience en temps utile.

Une liste indicative d'actions visant à renforcer la préparation au déplacement est présentée ci-dessous :

- Garantir que les cadres politiques et législatifs de la préparation intègrent les préoccupations liées au déplacement.
- Soutenir la collecte, l'analyse et l'utilisation des données relatives aux déplacements pour renforcer les évaluations des risques et les mesures de préparation et/ou d'urgence ;
- Garantir que les personnes exposées au risque de déplacement et celles qui ont déjà été déplacées par des catastrophes participent à l'élaboration des plans de préparation, d'urgence et de réponse aux catastrophes : adopter une approche centrée sur les personnes, qui prend en compte les caractéristiques démographiques, de genre, culturelles et des moyens de subsistance du public cible ;

Planification préalable de l'évacuation

La mobilité et le déplacement préventif sont des mécanismes d'adaptation qui aident les personnes à faire face à l'impact des catastrophes. La préparation au déplacement implique une approche communautaire qui prend en compte les mécanismes et stratégies d'adaptation existants. Les évacuations sont un moyen efficace de prévenir la mortalité et les blessures dues aux catastrophes, mais peuvent exposer les personnes à d'autres risques liés au déplacement. Le choix des centres d'évacuation est important si l'on veut prévenir les déplacements récurrents et éviter les tensions avec les communautés d'accueil.

62. En utilisant, par exemple, l'[Enhanced Vulnerability and Capacity Assessments](#) (EVCA) de la FICR.

- Développer et mettre en œuvre des plans d'urgence, des mécanismes d'évacuation et des financements basés sur les prévisions ;
- Renforcer les SAP en incluant des projections d'impact sur les vulnérabilités et les déplacements potentiels des populations exposées aux catastrophes ;
- Plaider pour - et soutenir - l'inclusion des données/considérations relatives aux déplacements dans les plans et stratégies nationaux et développer des procédures opérationnelles standards (SOP) déclenchées par les SAP régionaux ;
- Diffuser des informations pour préserver la sécurité et l'unité de la famille, prévenir la perte de documents d'état civil et fournir des informations sur les itinéraires de déplacement sûrs, analysés en termes de risques. La communication doit être culturellement appropriée, adaptée aux enfants, mais aussi accessible aux enfants, aux femmes et aux personnes handicapées ;
- Mettre à l'échelle les mesures d'action précoce pour anticiper et réduire plus efficacement les risques de déplacement. Des actions d'anticipation ciblées pourraient être mises en œuvre par le biais de mesures telles que des évacuations planifiées, le prépositionnement de nourriture, d'eau et d'abris pour répondre aux besoins de base ou encore des transferts monétaires pour que les personnes puissent se mettre à l'abri ;
- Renforcer la capacité nationale et locale à protéger les personnes déplacées dans le contexte de catastrophes et de conflits, notamment dans les contextes fragiles (voir la section sur la préparation à la protection).

Des mesures à long terme, comme la réduction des risques liés au climat et aux catastrophes, la gestion durable des écosystèmes, les processus de paix et de réconciliation, et la réduction globale de la vulnérabilité des populations à risque, restent néanmoins nécessaires pour traiter les questions de déplacement de manière durable. L'action humanitaire doit par conséquent privilégier les liens avec les actions de développement et de paix et promouvoir une coordination étroite entre les différents acteurs nationaux et internationaux. De plus, l'engagement avec les communautés affectées est essentiel pour la durabilité. À titre d'exemple, une approche de résilience des moyens de subsistance pourrait être une opportunité pour faire avancer les solutions durables, en renforçant la génération de revenus et en consolidant la cohésion sociale, en particulier dans les situations de déplacement prolongé.

7. Données probantes et apprentissage

La DG ECHO s'engage à garantir que toutes les actions humanitaires qu'elle soutient, y compris la préparation, sont fondées sur les meilleures sources de données probantes disponibles.

Il est important de rassembler des données probantes des résultats des interventions de préparation sur le terrain et de l'application à l'action humanitaire d'une prise en compte des risques. De telles données probantes aident à alimenter le discours politique et à informer la pratique en mettant en évidence ce qui mène à la réussite des opérations. Elles confirment également l'importance de la préparation et de l'intégration de l'analyse des risques dans le travail humanitaire. Le développement d'une base solide de données probantes permet un plaidoyer crédible auprès des autres bailleurs de fonds, des gouvernements et de toutes les parties prenantes pertinentes. Cela peut enfin venir renforcer la visibilité de l'aide humanitaire de l'UE, comme en témoigne le recueil d'expériences ([Compendium of Experiences](#)) sur les actions de préparation aux catastrophes.

Les données probantes recueillies sur le terrain aideront la DG ECHO à identifier les forces et les faiblesses de sa propre approche et à l'ajuster pour la rendre plus efficace et plus pertinente par rapport aux réalités du terrain. L'expérience et les résultats des opérations sur le terrain sont également essentiels pour apprendre, identifier et partager les meilleures pratiques, mais aussi mettre à l'échelle les interventions.

Les partenaires humanitaires ont un rôle clé à jouer dans la production de ces données probantes, ainsi que dans le soutien aux politiques et pratiques liées à la préparation et à une prise en compte des risques. La DG ECHO reconnaît que l'apprentissage fondé sur des données probantes a un rôle crucial à jouer dans le développement de la préparation et d'une réponse efficace. Un tel apprentissage nécessite une approche structurée et des ressources, et la DG ECHO s'engage à soutenir ce processus d'apprentissage.

La DG ECHO est également en train de mettre en place un mécanisme interne pour s'assurer que les données probantes et les leçons tirées de la mise en œuvre des projets intégrés et ciblés de PC financés par la DG ECHO soient collectées et analysées de manière plus cohérente. Le [Marqueur de résilience](#) révisé en 2021 offre l'opportunité d'améliorer le suivi et les rapports relatifs à la manière dont les projets incluent une dimension de préparation et dont la variété des risques inhérents aux crises humanitaires est prise en compte dans la conception et la mise en œuvre des projets. Les nouveaux indicateurs de préparation aux catastrophes et d'action précoce faciliteront également le suivi et les rapports relatifs à une approche intégrée de la préparation.



Le propriétaire d'un moulin à riz dans la vallée de Katmandou au Népal, Indra Bahadur Katwal, fait désormais partie du Plan de gestion des catastrophes de sa municipalité : il s'est engagé à stocker un surplus de de riz dans son moulin, assurant ainsi l'accès aux aliments en cas de catastrophes naturelles. © Union européenne 2018 / Pierre Prakash

Annexe 1. L'intégration de la préparation aux catastrophes et la réponse humanitaire résistante aux risques

Cette annexe fournit des informations plus détaillées sur l'intégration de la préparation dans la réponse et les réponses fondées sur les risques pour les principaux secteurs d'intervention de la DG ECHO - à savoir, l'éducation, la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la protection, l'eau-hygiène-assainissement et les abris et l'habitat.

L'ÉDUCATION⁶³

L'objectif général de l'aide humanitaire de l'UE en matière d'éducation dans les situations d'urgence est de rétablir et de maintenir l'accès à une éducation sûre et de qualité pendant les crises humanitaires, ainsi que d'aider les enfants non scolarisés à accéder rapidement à des possibilités d'apprentissage de qualité ou à retourner en classe. Le rôle de l'aide humanitaire de l'UE est de minimiser les impacts de la crise sur le droit à l'éducation et l'apprentissage des enfants. Les activités se concentrent sur les niveaux d'éducation qui sont déjà couverts par les engagements des États en matière d'éducation de base gratuite et obligatoire – en général, les niveaux d'éducation primaire, secondaire inférieur et supérieur.

La préparation aux catastrophes est essentielle pour minimiser les perturbations des services éducatifs, améliorer l'accès des enfants aux écoles en toute sécurité et, conformément au Cadre Global pour la Sécurité des Écoles⁶⁴, réduire les risques de tous les dangers et menaces qui pèsent sur le secteur de l'éducation. L'essentiel de ces efforts consiste à reconnaître les droits des enfants à la continuité, à la participation et à la protection de l'éducation.

De plus, l'éducation offre l'opportunité de communiquer sur la PC, de motiver les communautés et de s'engager auprès d'elles en leur fournissant des informations et des compétences qui sauvent et préservent des vies, en incluant les écoles dans les systèmes d'alerte précoce existants, en créant des systèmes d'alerte précoce et des plans d'urgence centrés sur les écoles, et en développant les capacités et des formations.

63. Veuillez consulter la Communication de la Commission de 2018 sur l'éducation dans les situations d'urgence et les crises prolongées et au Document de politique thématique de la DG ECHO de 2019, [Éducation en situation d'urgence dans les opérations d'aide humanitaire financées par l'UE](#).

64. <https://qadrrres.net/resources/policy-enabling-environment>

La PC dans l'éducation peut être structurée autour de trois piliers⁶⁵ : 1) un environnement scolaire sûr ; 2) la sécurité des écoles et la gestion des catastrophes ; 3) la RRC dans l'enseignement et l'apprentissage. Ensemble, ces piliers contribuent à garantir que les écoles sont physiquement sûres pour les élèves et le personnel, que des plans sont établis pour assurer la continuité de l'enseignement en cas de catastrophe, et que la sécurité et la résilience des communautés sont renforcées.

Les activités d'éducation en lien avec la préparation aux catastrophes peuvent inclure :

- La réunion des membres de la communauté, des enfants, des soignants, des enseignants et des autres membres du personnel de l'éducation, et l'engagement avec eux pour identifier les menaces et les crises, ainsi que les moyens de se préparer et de réduire les risques ;
- La planification des catastrophes, notamment en élaborant des plans de gestion de la sécurité, des plans de réponse d'urgence, des plans de PC/RRC pour les écoles, etc. ;
- La formation des enseignants et l'administration à la PC ;
- La formation aux premiers secours et l'éducation aux aptitudes à la vie quotidienne avec des matériaux et des messages adaptés aux enfants et à leur âge/genre, et l'amélioration des programmes scolaires avec un apprentissage de PC/RRC centré sur l'enfant au travers de projets ;
- La considération des enfants et des écoles comme agents de changement pour accroître la résilience des communautés ;
- Le prépositionnement de matériaux et d'équipements essentiels pour les zones exposées aux catastrophes ;
- L'amélioration de l'espace d'apprentissage (structurel ainsi que matériel et équipements) et le respect des normes de construction pour des écoles résilientes ;
- L'intégration de caractéristiques de résilience aux dangers dans la construction et la réhabilitation des écoles ;
- L'inclusion de mesures d'atténuation et de préparation à petite échelle/au niveau des écoles (structurelles et non structurelles) ;
- La création et gestion d'une plateforme de partage de connaissances et d'expériences pour les programmes de sécurité à l'école ;
- L'inclusion des écoles/directeurs d'école comme points de contact dans les systèmes d'alerte précoce pour que les écoles soient évacuées à temps, et que les enfants diffusent l'alerte dans les communautés (en combinaison avec le prépositionnement de matériel d'apprentissage/d'enseignement) ;
- Le travail de plaidoyer et de politique en matière de PC, en particulier avec le ministère de l'Éducation et d'autres autorités - y compris l'intégration de la préparation et de la réponse dans les politiques nationales et les plans sectoriels, par le renforcement des liens de décentralisation et des capacités administratives.



*Le programme de préparation aux catastrophes financé par l'UE en Haïti cherche à renforcer les capacités locales pour faire face aux menaces naturelles.
© 2012, CE / DG ECHO / M. Bernardez*

65. Voir également Annexe I : [Education en situation d'urgence dans les opérations d'aide humanitaire financées par l'UE.](#)

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le champ d'action couvert par les instruments de l'assistance alimentaire humanitaire de l'UE est défini comme sauvant des vies, en premier lieu en fournissant une assistance qui vise à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels humanitaires de base⁶⁶. Cependant, cela vise également à remplir des fonctions de soutien, en contribuant spécifiquement à réduire les risques et la vulnérabilité, et en améliorant l'adéquation et l'efficacité de l'assistance alimentaire humanitaire par le renforcement des capacités et le plaidoyer. L'assistance alimentaire humanitaire de l'UE cherche à éviter de compromettre la résilience et la capacité d'adaptation des communautés. Elle comprend la sécurité alimentaire d'urgence (y compris la nutrition) et le soutien à court terme des moyens de subsistance (en utilisant des transferts monétaires lorsque cela est possible, des distributions en nature ou des bons), des informations et des analyses sur la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que des actions de plaidoyer et de sensibilisation.

« Il existe une corrélation directe entre le risque de catastrophe et l'insécurité alimentaire. »

Il existe une corrélation directe entre le risque de catastrophe et l'insécurité alimentaire. Les personnes souffrant d'insécurité alimentaire sont les moins à même de faire face aux catastrophes. Les catastrophes affectent les moyens de

subsistance, en particulier ceux des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, et augmentent le recours à des mécanismes d'adaptation négatifs pour couvrir les besoins alimentaires. De plus, la récurrence des catastrophes épuise souvent les moyens de subsistance. L'exposition à des niveaux élevés de risque de catastrophe, et le manque de capacité à gérer ces risques, signifient que les ménages pauvres sont piégés dans un cycle d'insécurité alimentaire et de pauvreté qui peut se transformer rapidement en une crise alimentaire et une sous-nutrition aiguë lorsqu'une catastrophe se produit.

Les interventions d'assistance alimentaire peuvent contribuer à la protection des biens de subsistance pendant et avant les crises (en particulier le capital humain et social). De plus, elles contribuent à créer/plaider pour un environnement propice à la préparation aux catastrophes en termes de structures et de processus: par exemple, en apportant un soutien technique à des systèmes d'information de qualité sur la sécurité alimentaire, et en mettant en place des mécanismes de surveillance de la sécurité alimentaire ou en renforçant les systèmes d'alerte précoce nationaux et locaux à l'aide d'indicateurs alimentaires et économiques. Il existe également des systèmes mondiaux, tels que la classification intégrée des phases de sécurité alimentaire (IPC selon son acronyme anglais)⁶⁷ dont l'objectif principal est de fournir aux décideurs une analyse rigoureuse, fondée sur des données probantes et un consensus, des situations d'insécurité alimentaire et de malnutrition aiguë, afin d'éclairer les réponses d'urgence ainsi que les politiques et les programmes à moyen et long terme.

La [Communication sur l'assistance alimentaire humanitaire](#) (2010) énonce que la Commission européenne, en plus de répondre aux situations d'urgence et aux crises alimentaires, peut déclencher une réponse d'assistance alimentaire humanitaire pour les crises anticipées sur la base de prévisions irréfutables. Le développement de tels modèles reste très pertinent dans le contexte actuel où les catastrophes sont plus fréquentes. Les réponses anticipatoires devraient toujours être accompagnées d'une analyse multirisque, de déclencheurs définis et de procédures opérationnelles standard (SOP) convenues pour une action précoce et/ou d'anticipation.

66. Veuillez consulter la [Communication sur l'assistance alimentaire humanitaire](#) (2010) de l'UE et le [Staff Working Document](#).

67. La *Integrated Food Security Phase Classification (IPC)* est une initiative multi-partenaires (gouvernements, agences des Nations unies, ONG, société civile et autres acteurs concernés) qui vise à fournir des données et des analyses déterminant la gravité et l'ampleur des situations d'insécurité alimentaire aiguë et chronique, et de malnutrition aiguë dans un pays, selon des normes scientifiques reconnues au niveau international. Pour plus d'informations: www.ipcinfo.org

La DG ECHO exige que toute action humanitaire soit fondée sur les risques, ce qui signifie que l'analyse et la conception doivent être basées sur une évaluation solide des risques et que l'intervention doit chercher à réduire les risques immédiats et futurs. La PC doit être intégrée dans toutes les actions d'assistance alimentaire humanitaire. Cela implique :

- L'intégration d'une solide analyse multirisque dans toutes les évaluations de l'alimentation et des moyens de subsistance de manière à bien informer la conception et la mise en œuvre des réponses d'assistance alimentaire. Il s'agit par exemple de choisir soigneusement le site de distribution pour ne pas exposer les bénéficiaires de l'assistance alimentaire à des conflits ou à d'autres dangers ;
- La réduction directe des risques immédiats pour les personnes, et en particulier les plus vulnérables. Cela passe, par exemple, par l'accès à la nourriture de base et la protection des moyens de subsistance/actifs ou en améliorant les moyens de subsistance pour renforcer les capacités des personnes à répondre à leurs besoins alimentaires (par exemple, en construisant des abris pour les animaux dans les zones inondables ou en fournissant des semences pour l'agriculture hors saison). Dans la mesure du possible, les réponses en matière d'assistance

Corne de l'Afrique

En 2020, la Corne de l'Afrique a été touchée par la plus grande invasion de criquets pèlerins depuis plus de 25 ans. Le criquet pèlerin est considéré comme l'insecte migrateur le plus destructeur au monde et cette recrudescence menaçait les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, en particulier des ménages les plus vulnérables qui dépendent de leurs activités agricoles ou pastorales pour leur survie. De plus, cette recrudescence s'ajoutait aux niveaux élevés existants d'insécurité alimentaire aiguë, avec 13 millions de personnes déjà en ICP 3 dans les zones de présence du criquet pèlerin au début de l'année 2020 (source IPC) et au risque de propagation à d'autres zones et pays vulnérables (au total, 7 pays étaient confrontés à un possible impact négatif sur leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance: Somalie, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Ouganda, Soudan du Sud et Soudan).

En février 2020, la FAO a lancé un appel pour répondre à la flambée de criquets pèlerins, qui comprenait des actions de surveillance et de contrôle, de protection des moyens de subsistance et de coordination. Le calendrier des activités visant à contrôler la flambée était primordial pour atténuer ses effets sur les moyens de subsistance. La DG ECHO a mobilisé des fonds (en février et en mai 2020) pour contribuer aux opérations de surveillance et de contrôle dans les zones envahies, et à limiter les mouvements des essaims de criquets pèlerins.

Les activités de surveillance et de contrôle étaient liées ; la surveillance visait à détecter les groupes de criquets pèlerins en temps utile et à alerter le centre de contrôle pour qu'il réagisse et envoie des équipes les tuer par pulvérisation. En moyenne, le temps de réponse entre

la surveillance et le contrôle était de 1 ou 2 jours car les capacités ont été renforcées par le financement des bailleurs. La contribution de la DG ECHO comprenait le financement d'équipements et la formation d'équipes chargées des activités de surveillance et de contrôle, ainsi que le financement de pesticides biologiques et de véhicules, ainsi que l'utilisation d'hélicoptères. Cela a permis de mettre à l'échelle les opérations de contrôle et d'éviter l'invasion d'autres zones de cultures et de pâturages. Il a été constaté qu'environ 25 % des agriculteurs avaient subi des dommages dus aux criquets pèlerins.

Cette action a contribué de manière significative à la réduction de nouvelles invasions au Soudan du Sud, en Ouganda et au Soudan. De plus, elle a permis d'atténuer le risque de propagation vers l'Afrique de l'Ouest. Selon la FAO, 515 milliards de criquets pèlerins ont été tués dans la région jusqu'en août 2020, et jusqu'en novembre 2020, les moyens de subsistance de 12 millions de personnes ont été sauvés de l'invasion, ce qui a protégé leur sécurité alimentaire. Une crise humanitaire massive a été évitée grâce à un contrôle opportun des criquets pèlerins. En outre, 1,7 million de tonnes de cultures ont été sauvées. Plus important encore, ces opérations ont permis d'éviter un impact négatif substantiel sur les pâturages et les cultures, ce qui a atténué les effets sur l'insécurité alimentaire, réduisant considérablement le nombre de personnes directement affectées. Le nombre de personnes ayant subi des pertes au niveau de leurs moyens de subsistance et connu une hausse de leur insécurité alimentaire à cause des criquets pèlerins a été plus faible que prévu.

alimentaire et de moyens de subsistance doivent également tenir compte des risques à moyen et long terme ;

- La « résistance aux risques » des interventions pour les protéger contre les risques futurs. Cela passe, par exemple, par le fait de garantir que les installations de stockage des aliments d'urgence sont conçues pour résister à des risques comme le vent, les inondations ou les tremblements de terre, ou en prépositionnant des aliments avant la saison des pluies de manière à ce que les populations touchées puissent y avoir accès.



*Au Népal, la préparation aux séismes a sauvé des vies... et des membres.
© Union européenne / DG ECHO / Pierre Prakash*

SANTÉ⁶⁸

L'intégration de la réduction des risques de catastrophes (RRC) est appliquée dans de nombreuses actions de santé où l'alerte précoce et la réponse aux épidémies sont soit des composantes clés soit l'objectif principal. L'évaluation externe 2014-2016 de l'intervention humanitaire en santé a indiqué que près des trois quarts (72 %) du financement de la DG ECHO ont été accordés à des projets intégrant des activités de préparation et de réponse liées à des épidémies.

Les activités de RRC, en particulier la surveillance des épidémies et la préparation à celles-ci, ont été identifiées comme une partie essentielle des réponses humanitaires dans le secteur de la santé. Conformément à cette attente, les activités de RRC étaient généralement prises en compte dans la conception et la mise en œuvre des actions par les partenaires, certains projets étant financés de manière spécifique par la DG ECHO pour améliorer la préparation des réponses.

Les Lignes Directrices sur la Santé Consolidées de la DG ECHO (2014) incluent la préparation comme une dimension importante dans chaque aspect du secteur de la santé. Elles indiquent que : « La RRC, la préparation aux catastrophes et la résilience sont pertinentes pour chaque aspect d'une intervention humanitaire dans le secteur de la santé. La DG ECHO exige que toute action humanitaire qu'elle soutient, soit fondée sur une évaluation solide des risques et que l'intervention cherche à réduire les risques immédiats et futurs » (DG ECHO 2014, p.16).

Cette approche s'est également reflétée dans les conclusions du personnel de la DG ECHO et de l'enquête auprès des partenaires de l'évaluation. Il a en effet été constaté que la grande majorité (86 %) des 103 répondants ont intégré des activités de réduction des risques dans la conception et la mise en œuvre de leurs actions de santé et que 13 % des projets de l'échantillon visaient spécifiquement à améliorer la préparation à la réponse des systèmes de santé et/ou des populations. Les activités comprenaient :

- Le renforcement des mécanismes nationaux de surveillance des maladies et des capacités de surveillance ;
- La formation du personnel aux situations sanitaires d'urgence et à la façon de surveiller et de signaler une crise ;

68. Pour plus d'informations sur la RRC/PC, voir les documents de référence suivants de la DG ECHO : [Lignes directrices sur la santé humanitaire consolidées](#) (2014) et [DG ECHO Health Technical Guidelines](#). Pour plus d'informations sur la PC et la RRC dans le secteur de la santé : [Règlement sanitaire international](#) (2005) - Organisation mondiale de la santé (OMS).

- Le renforcement de la capacité des Ministères de la Santé, des autorités locales et des institutions à répondre aux épidémies de manière efficace et efficace;
- Créer et tester la capacité des équipes d'intervention rapide à répondre aux futures épidémies; et
- Comme le veut le protocole de certaines organisations partenaires - inclure la RRC, le renforcement des capacités locales et les composantes de durabilité dans les programmes, dans la mesure du possible.

Voici des exemples récents d'activités de réduction des risques et de préparation incluses dans les interventions sanitaires:

- Yémen: projets de santé/nutrition et gestion des épidémies dans les zones affectées par le conflit;
- Guinée: conception du plan de préparation du pays au niveau communautaire;
- Composante élargie de préparation dans le Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest;
- Amérique latine et Caraïbes: renforcement de la surveillance de la fièvre jaune et d'autres infections zoonotiques via un soutien aux capacités des laboratoires, et formation des agents de santé au diagnostic et à la gestion de la maladie;
- Des actions spécifiques liées au concept d'« Hôpital Sûr » (par exemple, au Népal).

« Cela implique principalement des interventions nutritionnelles directes pour identifier et diagnostiquer la sous-nutrition et traiter les symptômes par un traitement approprié. »

NUTRITION⁶⁹

Le périmètre d'action concerné dans le secteur de la nutrition comprend le traitement et la prévention de la sous-nutrition (y compris par l'utilisation de paiements en liquide), la réhabilitation nutritionnelle, la surveillance et les enquêtes. La lutte contre la malnutrition aiguë à haut risque, modérée et sévère, ainsi que la prévention de la surmortalité et de la morbidité dues à la malnutrition sont des priorités pour la DG ECHO. Cela implique principalement des interventions nutritionnelles directes pour identifier et diagnostiquer la sous-nutrition et traiter les symptômes par un traitement approprié. Les six activités suivantes sont les principaux axes pour intégrer la préparation et augmenter la résistance aux risques de projets nutritionnels:

- Souligner aux partenaires (dans le cadre des dialogues stratégiques) la nécessité d'inclure des activités de surveillance des risques et de préparation dans les opérations de réponse nutritionnelle et, sur la base de la surveillance des risques, s'assurer qu'ils sont prêts pour répondre rapidement aux situations changeantes;
- Évaluer le niveau de compréhension des déterminants de la sous-nutrition, de la prévalence de la sous-nutrition/du suivi des admissions, de la bonne gestion des stocks, etc., parmi les partenaires et le personnel de mise en œuvre des projets (dans le contexte des missions sur le terrain);
- Former et renforcer les capacités du personnel de santé national, régional et local afin de garantir la disponibilité de ressources humaines qualifiées en cas de besoin;
- Promouvoir et soutenir le repositionnement de produits nutritionnels dans les zones où l'on peut s'attendre à une restriction de la mobilité et/ou lorsque des pics de sous-nutrition sont prévus (par exemple, l'épidémie de COVID-19, mais aussi la

69. DG ECHO Politique thématique n°4: [Nutrition: Répondre à la sousnutrition en situation d'urgence](#)

saison des pluies au Soudan du Sud); et ce tout en garantissant que les Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Utilisation sont disponibles, accessibles et abordables, et que les chaînes d'approvisionnement sont durables;

- Soutenir l'intégration d'une approche de gestion communautaire de la malnutrition aiguë (CMAM selon son acronyme anglais)⁷⁰ pour garantir que les systèmes de santé préservent leur qualité de service lors des pics de sous-nutrition.
- Promouvoir une approche intégrée à la nutrition, ainsi que des interventions complémentaires et coordonnées avec les enjeux nutritionnels dans des secteurs tels que la santé, l'eau-assainissement-hygiène, l'éducation et la protection sociale, pour contribuer à l'atténuation des risques de malnutrition.

Les exemples suivants illustrent l'intégration de la RRC dans les opérations de nutrition:

- Le soutien aux systèmes de clusters/coordination nutritionnels et l'encouragement des partenaires à y participer activement;
- Le soutien aux partenaires pour l'achat de stocks tampons d'aliments thérapeutiques de façon à être préparé en cas de rupture de la chaîne d'approvisionnement ou d'une augmentation soudaine du nombre d'enfants malnutris;
- Le repositionnement des produits de base au niveau national (par l'intermédiaire de l'UNICEF) pour pouvoir gérer les augmentations et chocs potentiels; le repositionnement des produits de base sur le terrain lorsque des problèmes de transport sont prévus;
- La promotion d'une approche progressive et l'élaboration/le renforcement de tout système de suivi des facteurs de risque pour anticiper et réduire l'impact des pics de sous-nutrition y compris au Niger, en Éthiopie, en RDC, au Soudan du Sud et au Soudan, via le partenariat programmatique pilote avec CONCERN;
- Le développement/renforcement du système de surveillance de la sécheresse et des bulletins de surveillance nutritionnelle de façon à informer toutes les parties prenantes quant à l'évolution de la situation nutritionnelle dans le pays.

PROTECTION⁷¹

Assurer la protection des populations est un objectif essentiel de l'action humanitaire. Lorsque des besoins apparaissent suite à des actes de violence, de privations délibérées et de restrictions d'accès, la Commission européenne veut s'assurer que les projets qu'elle finance vont au-delà des seuls besoins matériels et traitent les questions plus larges de la sécurité et de la dignité des personnes.

Ainsi, pour la DG ECHO, l'objectif de la protection humanitaire est de prévenir, réduire/atténuer et répondre aux risques et conséquences de la violence, de la coercition, de la privation délibérée et des abus envers des personnes, des groupes et des communautés dans le contexte de crises humanitaires, dans le respect des principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance et dans le cadre du droit international et en particulier du droit international des droits de l'Homme (DIDH), du droit international humanitaire (DIH) et du droit des réfugiés.

70. L'approche CMAM est basée sur l'observation selon laquelle, dans les contextes présentant un haut niveau de variation saisonnière, les capacités sont dépassées et un soutien externe est nécessaire lors des pics de malnutrition. Une meilleure planification et organisation au sein du système de santé permet d'éviter les perturbations des services. Par conséquent, les partenaires extérieurs (c'est-à-dire les ONG intérieures) ne sont appelés à fournir un soutien qu'en dernier recours. Cette approche a également le potentiel pour alimenter les systèmes d'alerte précoce, en quantifiant la proportion d'établissements qui ont du mal à répondre aux besoins. Des programmes pilotes sont actuellement mis en œuvre pour étendre cette approche aux urgences sanitaires.

71. DG ECHO Politique thématique n°8, [Améliorer les résultats de la protection pour réduire les risques des populations dans le cadre de crises humanitaires](#).

Lorsque des catastrophes surviennent, ou que de la violence et des conflits éclatent, les personnes sont souvent exposées à des menaces vis-à-vis de leur vie, de leur sécurité et de leur dignité, ainsi qu'à de la discrimination, à la perte d'accès aux services de base et à de nouveaux problèmes de protection.

La préparation est l'un des aspects clés souvent absent de la programmation standard de la protection, qui est en général plus réactive que proactive. L'intégration significative de la préparation aux catastrophes dans les actions ciblées de protection garantit à la fois une meilleure compréhension des vulnérabilités et des capacités des différents groupes affectés, l'identification efficace et rapide, le lancement d'actions précoces adaptées pour mieux répondre aux menaces spécifiques de protection, le renforcement de la cohésion sociale et des services de soins sociaux avant, pendant et après une catastrophe, et la promotion d'une approche sensible à la protection, au genre et à l'âge.

La mesure dans laquelle les enjeux de préparation doivent être pris en compte dans les interventions de protection sera influencée par le type de dangers et de menaces auxquels sont confrontés les individus, les ménages et les communautés, leur niveau de vulnérabilité à ces aléas et menaces ainsi que les capacités existantes des individus, des communautés, des autorités et des autres acteurs concernés. Une approche tous risques de la programmation, basée sur une analyse continue et complète des risques, permet d'identifier et d'intégrer les enjeux de préparation dans les interventions de protection.

Bien qu'il soit reconnu que la préparation de base doit être adaptée au contexte, une activité clé de préparation pour le secteur de la protection est de travailler avec les communautés de façon à renforcer leur capacité d'autoprotection. Entre autres activités, cela implique de :

- Identifier et renforcer les mécanismes d'autoprotection de base dont disposeront la plupart des communautés, des familles et des individus ;
- Améliorer horizontalement et verticalement la réactivité aux chocs et l'inclusion des systèmes et services d'aide sociale ainsi que leur capacité à se mettre à l'échelle et à s'adapter rapidement en cas de catastrophe ;
- Garantir que les installations et les sites de détention (qu'il s'agisse de migrants, de demandeurs d'asile ou de la population générale) sont bien équipés, dotés du personnel adéquat et capables de faire face aux catastrophes, qu'elles soient naturelles ou d'origine humaine ;
- Élaborer des plans multiscénarios qui anticipent les impacts d'une grande variété de facteurs liés à la protection, et leurs implications sur les efforts de réponse et de récupération ;
- Prépositionner et plaider de manière coordonnée pour le prépositionnement d'articles de protection ou d'articles dans d'autres secteurs qui permettent une réponse de protection efficace - c'est-à-dire des kits de prophylaxie post-exposition (PEP) ou des kits de gestion clinique du viol (CMR) ;



Communautés des régions reculées situées le long de la frontière entre le Nicaragua y Honduras dans lesquelles est présent Oxfam, le partenaire de la DG ECHO. © UE 2013 - CE / DG ECHO / Silvio Balladares

- Développer les capacités internes de réponse avant la phase d'urgence, notamment en formant le personnel qui n'est pas en charge de la protection à la fourniture d'informations de base, à l'identification et à la recommandation afin de maximiser le potentiel de la prestation de services;
- Renforcer les exercices réguliers de préparation aux catastrophes (y compris les exercices d'évacuation, la formation et la mise en place de systèmes de soutien) en vue d'évaluer de façon continue la pertinence de l'analyse des risques, la participation inclusive de tous les individus et groupes vulnérables, et d'adapter les protocoles si nécessaire;
- Intégrer des messages de base visant à préserver la sécurité et l'unité de la famille, à prévenir la perte de documents d'état civil et à informer sur les itinéraires de déplacement sûrs, analysés en fonction des risques, dans les campagnes de sensibilisation et les activités de diffusion de l'information qui sont communiquées d'une manière culturellement appropriée, adaptée aux enfants et accessible à tous ;
- Surveiller les risques de déplacement et les problèmes de protection, et veiller à ce que les alertes précoces permettent de les identifier et de les intégrer de manière significative.

EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE (WASH)⁷²

La programmation WASH fondée sur les risques est primordiale, ce qui signifie que, lorsque cela est possible et pertinent, les mesures de RRC sont intégrées à chaque étape du cycle de réponse des opérations WASH d'urgence. Les investissements visant à rendre les systèmes WASH plus résistants aux catastrophes doivent toujours se fonder sur une évaluation des risques locaux et des vulnérabilités des services WASH, en tenant compte : de la situation (nature et fréquence des risques), de l'impact des événements précédents, de la pression environnementale et démographique, et enfin des stratégies et capacités de RRC et d'adaptation au changement climatique.

La réponse WASH doit explorer comment reconstruire les infrastructures pour les rendre plus résistantes aux catastrophes. Le secteur peut également être accompagné d'activités de préparation à l'urgence. Les enjeux de RRC doivent toujours être intégrés dans la stratégie de sortie de la programmation WASH afin de garantir une plus grande résilience des services. À titre d'exemple, la gestion des bassins versants peut devoir être intégrée dans la programmation WASH.

La DG ECHO demande que toutes les actions humanitaires WASH se fondent sur une évaluation solide des risques et que l'intervention cherche à réduire les risques immédiats et futurs. Cela peut impliquer :

- Réduire directement les risques pour les personnes. Il s'agit notamment des risques immédiats, tels que les maladies et les décès dus aux maladies liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, comme le choléra, et/ou les chocs et le stress hydriques aigus. L'action doit également prendre en compte les risques à plus long terme, tels que l'impact sur l'épuisement des aquifères ou la mauvaise conception des systèmes de drainage ou de gestion des déchets;
- La « résistance aux risques » des interventions pour les protéger contre les futurs dangers, par exemple en s'assurant que les infrastructures WASH sont conçues pour résister à des dangers comme les glissements de terrain, les inondations ou les tremblements de terre.

72. Pour plus d'informations, voir : DG ECHO Thematic Policy Document n°2: [Water, Sanitation and Hygiene Meeting the challenge of rapidly increasing humanitarian needs in WASH](#), §4.3, pp 18-20.

Les mesures d'atténuation visant à assurer la protection structurelle des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont un élément essentiel de la préparation aux catastrophes. Les mesures d'atténuation peuvent être prises au niveau des ménages (par exemple, surélévation ou renforcement des fosses de latrines sujettes aux inondations) ou au niveau de la communauté (par exemple, localisation des prises d'eau du système sur des sites moins sujets aux glissements de terrain, ou conception et localisation améliorées des réservoirs de stockage d'eau).

La DG ECHO reconnaît que les bonnes pratiques professionnelles en matière d'eau-assainissement-hygiène devront intégrer de nombreux aspects de la RRC, si ce n'est la plupart. Par conséquent, la DG ECHO exigera que les interventions humanitaires dans le domaine WASH soient conçues et mises en œuvre par des organisations possédant les compétences techniques requises dans les domaines spécifiques WASH couverts.

La nécessité d'envisager une gestion intégrée de l'eau est essentielle dans les zones sujettes à une insécurité hydrique ou aux catastrophes, ou qui sont fragiles sur le plan environnemental. Dans un bassin versant, les mesures d'extraction/pompage de l'eau prises en amont peuvent avoir des effets négatifs en aval (par exemple, le détournement de l'eau des petites rivières pour augmenter l'irrigation).

Voici quelques exemples d'intégration dans le secteur WASH:

- Soutien à la Plateforme de l'UNICEF sur le choléra en Afrique de l'Ouest et central de 2012 à 2019 (4 allocations de fonds) dans le cadre d'une contribution stratégique WASH à la préparation au choléra, à l'anticipation des besoins et exigences WASH, et à la réduction des risques d'épidémie de choléra;
- Soutien à Action contre la faim (ACF) Ouganda pour la gestion intégrée de l'eau à Karamoja 2011-2013 (2 fonds alloués). Les sécheresses sont le deuxième type de catastrophe le plus récurrent en Afrique, mais celui qui a le plus grand impact en termes de nombre de personnes affectées. Avec le soutien de la DG ECHO, un projet pilote entre ACF et l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) en Ouganda a permis de renforcer la résilience contre la sécheresse grâce à une meilleure gestion des ressources en eau;
- Inde - Assistance humanitaire rapide aux communautés vulnérables et exclues affectées par le COVID-19 et les inondations en Assam – par Oxfam Novib. L'action a intégré des éléments de réduction des risques dans la réhabilitation des points d'eau pour les rendre plus résilients et plus sûrs face aux futures catastrophes;
- En République dominicaine, dans le cadre d'une réponse WASH post-ouragan Sandy, le plan d'urgence du fournisseur national de services WASH (INAPA) a été révisé et mis à jour afin qu'il puisse maintenir sa capacité à fournir de l'eau dans des situations d'urgence selon différents scénarios. Parallèlement à cela, sur le réseau principal d'eau, certains points de distribution ont été installés/adaptés pour remplir les camions-citernes de manière à assurer le transport de l'eau par camion en cas d'urgence tout en réhabilitant les sections de canalisations détruites, un problème récurrent après le passage d'un ouragan.



Les programmes de préparation mis en œuvre à La Esperanza (Nicaragua) ont pour objectif d'aider les habitants à réagir de manière efficace en cas de fortes pluies et de tempêtes tropicales, ainsi qu'à prendre les mesures nécessaires pour minimiser les risques de dégâts. © 2013 CE / DG ECHO / Silvio Balladares

ABRIS ET HABITAT⁷³

Il est essentiel d'adopter une prise en compte des risques dans la programmation des abris et de l'habitat (A&H), que ce soit avant, pendant ou après une crise. Il est en effet vital de comprendre l'exposition aux différents aléas ainsi que les vulnérabilités et capacités spécifiques de la population, et de tenir compte de l'ensemble des mesures et normes de sécurité qui servent à atténuer et à prévenir les risques. Des mesures doivent être prises pour protéger les établissements, les abris et leurs occupants des risques naturels ainsi que des menaces d'origine humaine. Voici quelques exemples de mesures :

- **Mesures non structurelles** (par exemple, vérifier que les A&H sont pris en compte de manière adéquate dans les plans d'urgence, planifier la mise en œuvre, prépositionner des articles de secours A&H, réviser ou mettre à jour des pratiques de construction et former des constructeurs pour utiliser des techniques et matériaux sûrs, etc.);
- **Mesures structurelles** (par exemple, moderniser les bâtiments existants; exploiter les terres/élever des bâtiments ou des fermes dans les plaines inondables; renforcer les toits et les abris à l'aide de sangles anti-ouragan dans les zones exposées aux tempêtes, stabiliser les pentes dans les communautés montagneuses sujettes aux glissements de terrain, etc.).

Dans certains cas, il peut être approprié d'adopter une **approche participative de la sensibilisation à la sécurité des abris** qui vise à faire prendre conscience des vulnérabilités et des risques quotidiens liés à l'environnement bâti et à favoriser des pratiques A&H sûres et localement appropriées.

La DG ECHO demande à ce que toutes les actions humanitaires A&H se fondent sur une évaluation solide des risques et cherchent à réduire les risques immédiats et futurs. Cela peut impliquer :

- **Réduire directement les risques pour les personnes.** Il s'agit notamment des risques immédiats, comme les incendies, les maladies et les décès dus à l'exposition au froid, et des mesures visant à prévenir les violences sexistes dans les camps (par exemple, en améliorant les murs extérieurs et les cloisons intérieures, en installant des portes verrouillables pour améliorer la sécurité et l'intimité des abris, en particulier dans les abris collectifs, en plaçant les latrines dans des zones sûres et éclairées, en assurant une sécurité et un éclairage suffisants dans la zone). Il s'agit également d'évaluer la vulnérabilité non structurelle des abris et des établissements, et d'examiner les infrastructures - telles que les voies d'accès - afin de permettre un accès sûr aux autres services de base, de prendre en compte les questions liées au logement, à la terre et à la propriété (HLP), mais aussi les besoins A&H des communautés d'accueil;
- **La « résistance aux risques » des interventions** pour les protéger contre les futurs dangers, par exemple en garantissant que les abris, après une évaluation structurelle, sont conçus pour résister, dans la mesure du possible, à des dangers comme le vent, la pluie/les inondations et les tremblements de terre.

La DG ECHO reconnaît qu'une bonne pratique professionnelle en matière de A&H doit incorporer de nombreux aspects de la RRC, voire la plupart. Par conséquent, la DG ECHO exige que les interventions humanitaires de A&H soient conçues et mises en œuvre par des organisations qui ont les compétences techniques requises dans les domaines spécifiques des abris.

Dans les cas de déplacements importants et d'installation de camps, la planification et la

73. Pour plus d'informations, voir : DG ECHO Thematic Policy Document n° 9 : [Humanitarian Shelter and Settlements Guidelines](#).

gestion des camps fondés sur les risques sont de la plus haute importance et essentielles pour réduire les risques auxquels est exposée la population déplacée. Le choix et la planification du site déterminent les risques auquel la population sera confrontée dans les années à venir. Par conséquent, durant une activité de planification d'un camp, un soutien technique accru est nécessaire pour la sélection, la planification et l'aménagement du site, y compris la distance appropriée entre les abris pour la sécurité incendie et les systèmes de drainage à des fins d'assainissement.

Lorsque de grands déplacements de population sont prévus, les sites et les solutions techniques pour les abris doivent être anticipés autant que possible. De plus, comme on observe généralement que la fourniture d'abris au cours de la phase de réponse immédiate tend à être temporaire ou transitoire, cette phase offre l'opportunité de renforcer les capacités, de sensibiliser ou de réduire les risques pour construire des abris plus sûrs et durables.

Une analyse de l'impact des catastrophes sur le secteur A&H facilite un relèvement rapide et alimente une approche « mieux reconstruire ». En outre, les mesures de réduction des risques doivent être encouragées chaque fois que possible car elles représentent un réel bénéfice d'un point de vue coût-efficacité.

Ces mesures doivent être mises en œuvre dans le cadre d'une évaluation locale des risques (c'est-à-dire en cartographiant les zones à risque et les maisons dangereuses), de l'amélioration des pratiques et des compétences locales en matière de construction, de l'amélioration et de la résilience des matériaux et des techniques de construction, de l'amélioration de l'accessibilité et de la planification d'urgence (c'est-à-dire le stockage de matériaux) en vue des prochaines catastrophes.

Voici quelques exemples d'intégration dans le secteur A&H:

- Équateur: renforcement des capacités institutionnelles et communautaires aux niveaux national et local pour réduire la vulnérabilité aux événements sismiques en Équateur (Inspection et évaluation rapide des structures après un événement sismique)⁷⁴;
- Philippines: le projet Move Up, qui comprend la conception et l'utilisation d'abris temporaires alternatifs (ATS), a développé un menu de différentes options de modèles/conceptions, parmi lesquels les communautés et les gouvernements locaux peuvent choisir celui qui semble le plus approprié à leur contexte. Ces modèles sont conçus localement et utilisent des matériaux disponibles localement (DG ECHO - [DP Compendium of Experiences](#), page 21);
- République dominicaine: la fourniture d'un abri temporaire aux victimes d'ouragans et d'inondations est un défi pour le Département de la protection civile et les autorités locales. Dans le contexte de ces urgences récurrentes, un concept d'abri mobile et modulaire a été développé. Il est facile à mettre en œuvre et peut répondre à différents besoins d'intervention d'urgence. Habitat for Humanity - <http://dipecholac.net/docs/files/860-habitat-shelter-capitalization-20140930-eng.pdf>;
- Caraïbes: après l'impact des ouragans Irma et Maria en 2017, dans le cadre du soutien à 7 pays des Caraïbes, la réponse a systématiquement intégré une formation de sensibilisation à l'approche participative pour un abri sûr (PASSA selon son acronyme anglais) et une formation portant sur la manière de construire des toits sûrs pour toutes les familles impliquées dans les opérations de la FICR. Une approche similaire a été adoptée lors de la réponse qui a suivi l'ouragan Maria en Dominique.



Cette femme vit dans un bidonville d'El Salvador où un projet de préparation aux catastrophes de la DG ECHO (DIPECHO) cherche à améliorer la manière dont ces communautés vulnérables peuvent réagir face à une catastrophe. © 2009 Oxfam / Tineke D'haese

74. Ce document peut être téléchargé sur www.preventionweb.net/files/52771_guainpeccinpostevento.pdf. Notez que ce guide a été utilisé par le gouvernement (et le MEPC), suite à l'EQ de 2016 qui visait à identifier le niveau de dommages des maisons individuelles, permettant une classification et une politique/un programme de reconstruction large.

Annexe 2. Note sur le modificateur de crise

L'utilisation des modificateurs de crise

Favoriser une action flexible, précoce et d'anticipation dans l'aide humanitaire

La DG ECHO considère qu'une action humanitaire flexible, précoce et d'anticipation est un élément essentiel pour gérer les crises de manière plus efficace et efficiente. En complément des opérations de réponse, les *Modificateurs de Crise* (MC) permettent aux partenaires de la DG ECHO d'intégrer des aspects de flexibilité et de préparation dans les actions. Cette note a pour but de clarifier la terminologie relative à l'utilisation des MC et de fournir une orientation générale à ce sujet, afin d'aider la DG ECHO et ses partenaires dans la programmation de leurs interventions.

1. Concept, élément et utilisation

Le concept de MC a été développé au début des années 2000 dans le cadre de la stratégie de résilience d'USAID pour protéger les acquis du développement contre les chocs récurrents et prévisibles grâce à une « réponse en temps utile aux crises par des partenaires qui sont déjà opérationnels sur le terrain et qui gèrent des projets de développement »⁷⁵. Le MC vise à améliorer la flexibilité et la réactivité de l'action humanitaire et de la programmation de la résilience à plus long terme. Cependant, ses objectifs sont spécifiques au contexte. Dans un contexte de résilience, le MC est utilisé pour protéger les acquis du développement lorsque les bénéficiaires du programme de développement sont affectés par un choc, par exemple en protégeant les moyens de subsistance productifs. Dans les contextes humanitaires, le MC est seulement utilisé pour fournir une assistance vitale essentielle aux plus vulnérables qui sont affectés par une crise au sein d'une crise.

Le but du MC, dans le cadre d'une action financée par la DG ECHO, est de promouvoir la prise en compte et l'intégration systématiques d'une **action flexible, précoce et d'anticipation afin de répondre, en temps utile aux besoins immédiats et vitaux résultant d'une crise à déclenchement rapide et/ou d'une détérioration**⁷⁶ (*une crise au sein d'une crise*) et lorsqu'aucun autre mécanisme de réponse n'est encore en place.

75. Voici d'autres exemples d'utilisation d'un MC dans le cadre de programmes de résilience, en Afrique orientale et australe:

- Le programme RESET II financé par l'UE en Éthiopie, qui a développé un mécanisme de modificateur de crise avec un fonds d'urgence distinct à débloquer pour les partenaires de mise en œuvre sur la base d'un profilage des risques et de plans d'urgence localisés.
- Le pilier III du ZRBF (Zimbabwe Resilience Building Fund), financé par l'UE, la FCDO et le PNUD, a développé un mécanisme de financement des risques qui permet de débloquer des fonds pour les partenaires de mise en œuvre et d'activer une réponse précoce aux crises à venir, de fournir un « coussin de résilience » et, si nécessaire, une réponse humanitaire.
- Le programme BRACED de renforcement de la résilience, financé par l'OFDD, a introduit un MC au Sahel pour permettre une réponse rapide aux nouveaux besoins humanitaires afin de protéger les investissements du programme et les acquis du développement.

76. Par exemple, bien qu'une sécheresse soit une crise à déclenchement lent, elle peut déclencher rapidement une malnutrition aiguë. Pour plus d'informations, veuillez consulter la FAQ n°6.

En ce qui concerne le Formulaire unique de la DG ECHO (e-Single Form), le terme MC fait référence à un **résultat spécifique (secteur et sous-secteur)** - voir la section 2 ci-dessous pour plus de détails - afin d'améliorer la réactivité et la flexibilité de partenaires qui mettent en œuvre des opérations humanitaires.

L'avantage comparatif du MC est d'augmenter la rapidité d'intervention, en réduisant le délai global avant l'activation d'autres mécanismes de réponse (par exemple, le mécanisme de réponse d'urgence/rapide de la DG ECHO, [Emergency Toolbox](#) (Boîte à outils d'urgence), les « top-ups » ou le soutien d'autres bailleurs de fonds). De manière plus précise, le MC offre aux partenaires la possibilité de mobiliser de manière flexible des ressources provenant de leurs actions en cours dans le but de répondre rapidement à de nouveaux chocs émergents qui surviennent dans la zone de leurs opérations ou dans d'autres zones où ils ont la capacité de se renforcer rapidement. En particulier dans les zones de conflit, un partenaire déjà actif dans la zone peut augmenter le niveau d'acceptation des interventions par les communautés locales et éventuellement par les groupes armés.

Le MC est utilisé:

- i) Pour répondre rapidement aux besoins les plus aigus et potentiellement raccourcir le délai tout en explorant les ressources supplémentaires potentielles (ALERT ou « top-ups »).
- ii) Pour permettre une réponse très localisée à des besoins qui auraient pu rester sans réponse de la part d'un partenaire présent dans la zone avec une action de la DG ECHO en cours⁷⁷.
- iii) Pour activer une ou plusieurs réponses précoces et/ou d'anticipation aux conséquences immédiates probables de risques naturels ou d'autres menaces sur la base d'une analyse scientifique ou fondée sur le risque (*approche d'anticipation et fondée sur le risque*).

Prise en compte des risques: le MC peut être utilisé pour renforcer la capacité de réponse précoce et d'anticipation dans le cadre d'une intervention; il peut financer des activités qui visent à réduire l'impact possible de futures crises sur les personnes les plus vulnérables dans la zone ciblée par l'action elle-même. La probabilité de telles crises doit être déterminée sur la base d'une analyse complète des risques et/ou de prévisions scientifiques, comme dans le cas des aléas climatiques ou des actions d'anticipation. Ce faisant, le MC illustre l'application d'une prise en compte des risques qui repose sur une analyse multirisque prévoyant l'impact d'un choc, y compris les besoins probables et l'estimation de la population potentiellement affectée. La prise en compte des vulnérabilités préexistantes reste cruciale pour identifier les personnes les plus vulnérables.

Population et zone(s) cible(s): la/les population(s)/zone(s) cible(s) sont généralement celles indiquées dans l'action, qu'il s'agisse d'une action de réponse ou de préparation ciblée. Cependant, pour les opérations de réponse, il est possible d'utiliser un MC pour d'autres groupes de population/zones géographiques, à condition que le partenaire ait la capacité de mettre à l'échelle et de répondre. Dans le cas d'actions de préparation



*Les brigades locales qui ont reçu une aide pour renforcer leurs capacités dans le cadre d'un projet de préparation aux catastrophes mis en œuvre par ACSUR-Las Segovias, partenaire de la DG ECHO, réalisent une opération de secours durant un exercice de simulation à Managua.
© 2013 CE / DG ECHO / I. Coello*

77. À condition que d'autres mécanismes de financement de la DG ECHO, comme l'[Emergency Toolbox](#), ne soient pas activés par le centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC).



Ces camps implantés au Bangladesh sont exposés aux inondations saisonnières, aux glissements de terrain et aux cyclones. L'UE et ses partenaires ont mis en place des systèmes d'alerte précoce, aidé à renforcer les maisons pour qu'elles résistent aux tempêtes et formé à la préparation aux catastrophes dans les écoles locales. © 2019 Union européenne / Peter Biro

ciblées⁷⁸, le MC doit être utilisé pour répondre à une crise soudaine si elle est liée à la population cible et à la zone de l'action, et si le partenaire a la capacité de le faire. De façon exceptionnelle, un MC peut être utilisé dans le cadre d'une action de préparation ciblée pour répondre à un choc sans lien avec l'action si ce choc entrave la mise en œuvre de la dite action.

Déclencheurs: l'activation du MC doit dépendre de déclencheurs et de seuils clairement identifiés, définis et convenus, en particulier lorsqu'ils sont conçus et utilisés dans le cadre d'actions de PC ciblées et/ou comme outils d'anticipation et de réponse rapide. Les déclencheurs et les seuils doivent être basés sur une analyse complète des risques auxquels la population/zone d'action est exposée et des capacités déjà en place pour répondre à ces risques. Les déclencheurs et les

seuils doivent être discutés et intégrés dans la conception de l'action. Les déclencheurs doivent également être clairement liés aux systèmes d'alerte précoce existants et/ou aux plans d'urgence (du gouvernement national et/ou de l'ONU), dans la mesure du possible.

Calendrier et budget: le MC doit répondre aux besoins les plus pressants et les plus urgents en matière de besoins vitaux (il ne répond pas nécessairement à tous les besoins) et il est généralement conçu pour une période de temps limitée (la durée moyenne observée est généralement de 1 à 4 semaines). En ce qui concerne le budget, il doit être proportionnel au budget total de l'action (le montant moyen observé est de 10 %). Il doit être basé sur le type d'interventions envisagées et sur un nombre indicatif de bénéficiaires (si possible). Le partenaire déterminera si un tel budget peut être fourni au stade de la proposition de projet et, si ce n'est pas le cas, il devra indiquer « 0 » et fournir un budget indicatif au moment de l'activation du MC.

2. Comment inclure un MC dans une action financée par la DG ECHO et l'activer ?

L'inclusion d'un MC n'est pas obligatoire mais recommandée à tous les partenaires, à moins que des mécanismes tels que l'E/RRM ne soient en place. Si un partenaire décide d'inclure un MC dans une action, un résultat dédié doit être présent dans le cadre logique de l'action (de préférence le dernier résultat) et il est recommandé que le Formulaire unique (eSF) comprenne les éléments suivants :

- Définition du résultat du MC. Notez qu'il n'existe pas de formulation standard pour le résultat du MC et que les partenaires peuvent proposer leur propre formulation (voir exemple dans l'encadré ci-dessous) ;
- Une analyse approfondie des risques dans la section appropriée du eSF (chapitre 4).
- Détails relatifs au résultat proposé du MC, notamment :

⁷⁸ Les « actions ciblées de préparation aux catastrophes » sont des interventions entièrement axées sur la PC (c'est-à-dire chaque résultat) et qui ne comportent aucune composante de réponse.

- > Secteur: le MC doit être enregistré dans le secteur « Réduction des risques de catastrophes/Préparation aux catastrophes » et dans le sous-secteur « *Planification d'urgence et préparation des interventions* », qu'il s'agisse d'une approche multisectorielle ou monosectorielle⁷⁹.
- > Options d'activation (par exemple, déplacement dû à un conflit, des épidémies, des risques naturels, etc.), déclencheurs et seuils du MC.
- > La population cible et la ou les zones géographiques où le partenaire a l'intention d'utiliser le MC.
- > L'éventail (numérique) des personnes ciblées et le type d'assistance à fournir. En ce qui concerne le type d'assistance, les partenaires peuvent utiliser la section « Commentaires sur les modalités de transfert du résultat »⁸⁰ pour justifier le choix de la modalité par rapport aux mesures de préparation.
- > Une brève description des mesures de préparation déjà en place (par exemple, les liens avec les systèmes nationaux d'alerte précoce, les déclencheurs d'engagement/désengagement, le prépositionnement de stocks et d'équipements, les procédures opérationnelles standards internes, le personnel d'urgence, la coordination avec l'aide non financée par le DG ECHO/UE).
- > Indicateurs clés de résultats (KRI) - ils doivent être spécifiques au contexte. Cependant, il est important d'inclure un indicateur qui mesure le temps écoulé entre le déclenchement et l'activation du modificateur de crise - par exemple: nombre de jours entre la crise et une telle réponse (suggestion de quantifier généralement 24/48/72 heures entre la crise et la réponse).
- > Le partenaire doit indiquer dans le Formulaire unique l'utilisation potentielle du budget dédié au MC en cas de non utilisation. En cas d'utilisation partielle, le partenaire doit simplement informer la DG ECHO de la réaffectation des fonds restants à un autre résultat lors du rapport. Si aucune activation n'est prévue vers la fin du projet, un amendement peut être déclenché pour annuler le résultat du MC.

L'approbation de l'utilisation du MC par la DG

ECHO: le MC étant un résultat et un budget distincts de l'action, il est « déjà approuvé » de la même manière que tout autre composant de l'action. Cela aide à garder le processus d'activation simple et rapide. Cependant, la DG ECHO souhaite être informée en temps utile de la nécessité d'utiliser le MC, en fournissant des informations essentielles sur la crise, telles que les déclencheurs, les seuils et le soutien spécifique prévu, s'il est multisectoriel. Un e-mail à l'assistant technique (AT) de la DG ECHO dans le pays suffit, sauf indication contraire.

Exemples de formulation d'un résultat de MC

- CARE (MOZAMBIQUE): Renforcement de la capacité à répondre à une urgence à déclenchement rapide grâce à l'accès à un modificateur de crise.
- CROIX-ROUGE BRITANNIQUE (KENYA): La KRCS répond aux urgences à déclenchement rapide ou aux déclencheurs d'urgences à déclenchement lent de manière efficace et dans les 48 heures.
- ACF (SOMALIE): La vulnérabilité des communautés ciblées aux chocs externes est réduite grâce à des interventions agiles visant à sauver des vies et qui répondent aux besoins immédiats provoqués par des catastrophes à déclenchement rapide; et une gestion efficace des patients et/ou une préparation et une réponse de santé publique aux épidémies en cours et futures, y compris l'épidémie de COVID-19.
- WELTHUNGERHILFE (RDC): Aide d'urgence pour des ménages ciblés en cas de nouveau déplacement dû à la violence.
- IMC (YEMEN): Contribuer aux efforts nationaux de préparation et de réponse aux urgences pour atténuer et gérer l'impact des crises identifiées et potentielles, y compris le COVID-19.
- SAVE THE CHILDREN (YEMEN): Préparation aux urgences pour les catastrophes à déclenchement rapide et les pics du conflit.

79. La raison est que le MC est l'un des instruments de financement de la préparation disponibles pour les partenaires dans la gamme des investissements de préparation envisagés par la DG ECHO.

80. À cet égard, il est rappelé aux partenaires de remplir l'onglet Modalité de transfert (TMT), également pour le résultat du MC.

Simulation de catastrophe naturelle à grande échelle dans les montagnes du Kirghistan. Près du terrain de sport, le gymnase de l'école a été transformé en centre d'évacuation où les volontaires préparent et distribuent la nourriture aux villageois qui ont été recueillis une fois enregistrés. © UE / DG ECHO / Pierre Prakash



3. Foire aux questions (FAQ)

1. Si aucune activation ne se produit, le partenaire peut-il rediriger les fonds du résultat MC vers d'autres résultats?
2. Si aucune activation n'a lieu, comment le partenaire rend-il compte des indicateurs?
3. Dans le cas d'une crise nécessitant l'utilisation du MC, le partenaire est-il encore responsable de la réalisation des autres résultats? Ou alors le partenaire peut-il avancer qu'en raison de l'apparition d'une crise au sein d'une crise, les objectifs des autres résultats ont dû être réduits?
4. Dans le cas d'une crise nécessitant l'utilisation du MC, les partenaires sont-ils contractuellement responsables / obligés de répondre?
5. Le MC est-il censé être utilisé pour des crises à déclenchement rapide ou lent?
6. Le MC est-il censé être utilisé pour des crises causées par des risques naturels ou également pour des crises d'origine humaine et d'autres types de crises?
7. Comment les partenaires doivent-ils concevoir les déclencheurs de l'activation des MC?
8. Quelles sont les activités typiques d'une intervention de MC?
9. Le MC est-il toujours utilisé pour fournir une première assistance vitale au lendemain d'une crise?
10. L'assistance fournie par le biais du MC est-elle inconditionnelle?
11. Pourquoi avons-nous besoin d'un résultat « distinct »? La flexibilité contractuelle de la DG ECHO ne serait-elle pas suffisante?
12. Quelle est la différence entre le MC et les E/RRM (Mécanismes de réponse d'urgence/rapide)?

1. Si aucune activation ne se produit, le partenaire peut-il rediriger les fonds du résultat MC vers d'autres résultats?

Oui, le partenaire doit indiquer dans l'eSF que les fonds non utilisés seront alloués à la mise à l'échelle d'un ou plusieurs autres résultats. Un suivi interne efficace par le partenaire est primordial pour repérer les fonds inutilisés suffisamment tôt avant la fin du projet, de manière à ce que suffisamment de temps soit disponible pour les utiliser de manière pertinente. Les indicateurs des autres résultats devront peut-être être modifiés⁸¹. Une communication écrite avec le bureau du pays concerné (CO) et le responsable du bureau (DO) de la DG ECHO doit être jointe au moment du rapport final (FR).

2. Si aucune activation n'a lieu, comment le partenaire rend-il compte des indicateurs?

Le partenaire explique dans le rapport final qu'il n'y avait pas de crise et qu'il n'y avait pas besoin d'utiliser le MC (partiellement ou totalement); de ce fait, les indicateurs n'étaient plus pertinents.

3. Dans le cas d'une crise nécessitant l'utilisation du MC, le partenaire est-il encore responsable de la réalisation des autres résultats? Ou alors le partenaire peut-il avancer qu'en raison de l'apparition d'une crise au sein d'une crise, les objectifs des autres résultats ont dû être réduits?

Une crise au sein d'une crise et la nécessité d'utiliser un MC ne constituent pas « en soi » une raison/justification pour mettre en œuvre l'action initialement prévue de manière différente ou pour réduire les objectifs des autres résultats. Le MC fait lui-même partie du plan de travail initialement prévu et son activation ne devrait pas avoir d'impact sur les autres activités prévues. Cependant, si les besoins engendrés par une crise au sein d'une crise dépassent la capacité de réponse du MC et nécessitent des ressources supplémentaires dans le cadre de l'action, une demande de modification (MR) peut être requise pour reprogrammer les activités du projet. Dans ce cas, les cibles des indicateurs d'autres résultats peuvent être adaptées en conséquence. Dans des situations extrêmes, si l'action prévue ne peut être mise en œuvre, la résiliation du projet peut être envisagée.

4. Dans le cas d'une crise nécessitant l'utilisation du MC, les partenaires sont-ils contractuellement responsables / obligés de répondre?

Le partenaire n'a pas d'obligation contractuelle. Cependant, si un résultat du MC a été inclus dans la section 4 du eSF (analyse des risques, scénarios, règle d'engagement), le partenaire est censé activer le MC. Si le MC n'est pas activé, le partenaire doit fournir une justification.

5. Le MC est-il censé être utilisé pour des crises à déclenchement rapide ou lent?

La spécificité du MC est sa rapidité. Sa valeur ajoutée est donc évidente en cas de chocs à déclenchement rapide, de faible ampleur, mais à fort impact. Pour les événements à déclenchement lent, d'autres instruments financiers sont plus appropriés car l'impact sur les bénéficiaires se déploie sur une période plus longue. Cependant, dans des circonstances spécifiques, l'activation d'un MC peut

81. Cela ne s'applique pas dans tous les cas car, selon les règles de la DG ECHO, lorsqu'un indicateur ou le nombre de bénéficiaires ne dépasse l'objectif initial que d'un montant raisonnable, il n'est pas nécessaire de le modifier. Voir le site Internet des partenaires FPA de la DG ECHO www.dgecho-partners-helpdesk.eu/iofpa/changes/amendments-by-mutual-consent

être justifiée pour les crises à déclenchement lent afin de concevoir une action d'anticipation ou précoce.

6. Le MC est-il sensé être utilisé pour des crises causées par des risques naturels ou également pour des crises d'origine humaine et d'autres types de crises?

Le MC peut être utilisé pour faire face à tous les types de risques auxquels la DG ECHO répond, pour autant que les mécanismes en place démontrent qu'il est efficace pour initier des réponses rapides aux crises soudaines (voir exemples ci-dessous).

En Afrique de l'Est, un MC a été utilisé dans le cas de déplacements à petite échelle dus à un conflit

En mars 2018, dans le cadre d'un projet mis en œuvre par la Croix-Rouge britannique, la Croix-Rouge du Kenya a mis en œuvre un programme de transfert monétaire pour les éleveurs affectés par la sécheresse dans les districts du nord du Kenya, programme au cours duquel elle a activé un MC. Grâce à ce MC, elle a pu répondre dans les 24 heures au déplacement de 10 000 demandeurs d'asile éthiopiens qui ont traversé la frontière avec le Kenya. La Croix-Rouge kenyane a d'abord fourni aux demandeurs d'asile des produits non alimentaires provenant de ses stocks prépositionnés; puis une ration alimentaire de deux semaines a été distribuée pour répondre aux besoins alimentaires immédiats, comblant ainsi le vide avant que le PAM ne prenne le relais de l'aide alimentaire.

En Afrique australe, les MC ont été généralement activés comme première réponse dans le cas d'inondations et de cyclones

Plusieurs semaines avant le début de la saison des cyclones, les partenaires ont mis en œuvre des activités de préparation aux catastrophes pour renforcer les plans de préparation des comités locaux et de district, comme le prépositionnement d'articles aux niveaux national et communautaire. Quelques jours et quelques heures avant que les cyclones ne frappent la côte, sur la base des informations météorologiques, l'activation du MC a été utilisée pour mobiliser d'importants stocks d'urgence à rapprocher de la zone d'impact prévue, ainsi que pour activer des comités de protection civile et diffuser des messages d'alerte, mais aussi pour des activités d'évacuation active.

Après le passage des cyclones, les MC ont été utilisés pour la réponse initiale : services de sauvetage, premiers secours, distribution d'articles non alimentaires et mise en place de camps et de sites d'évacuation. Cette assistance a permis de faire le lien avec les fonds ALERT/Small scale de la DG ECHO qui ont ensuite été reçus par les partenaires qui ont fourni des évaluations et déployé du personnel opérationnel.

Madagascar (cyclones tropicaux Enawo et Belna en 2017 et 2020) et Mozambique (Dineo/IDAI/Kenneth - 2018/2019).

7. Comment les partenaires doivent-ils concevoir les déclencheurs de l'activation des MC?

Pour les crises récurrentes et prévisibles (par exemple, la saison des cyclones et des moussons, les épidémies récurrentes de choléra ou les déplacements liés aux conflits), les partenaires doivent avoir la capacité de programmation nécessaire pour prendre en compte les événements prévisibles dans leur analyse des risques

et concevoir des scénarios d'activation et des déclencheurs, qui peuvent être quantitatifs ou qualitatifs. Les déclencheurs doivent être définis en collaboration avec les secteurs/clusters sectoriels concernés et les autorités nationales dans un souci d'harmonisation et de complémentarité, dans la mesure du possible.

8. Quelles sont les activités typiques d'une intervention de MC?

Le MC doit être utilisé pour sauver des vies par des actions/activités telles que (liste non exhaustive):

- Abris d'urgence, WASH, santé et/ou nourriture ou articles non alimentaires (NFI selon son acronyme anglais) fournis durant les premières phases du déplacement.
- Approvisionnement en eau d'urgence fourni durant les premières phases d'une épidémie/d'un déplacement.
- Transfert monétaire inconditionnel et sans restriction à court terme; cela peut également être envisagé sous la forme d'une mise à l'échelle horizontale ou verticale d'un programme humanitaire en cours ou d'un mécanisme national de protection sociale.
- Distribution de nourriture à court terme, avant la mise en place de l'assistance alimentaire.
- Protection: services comme le rétablissement des liens familiaux, l'assistance aux mineurs non accompagnés et aux autres groupes vulnérables, l'information et le renvoi vers des services de soins vitaux.
- Santé d'urgence, nutrition et vaccination.
- Évacuation préventive (par exemple des zones à risque d'inondation ou de cyclone).

Les transferts monétaires peuvent être utilisés comme une modalité d'exécution du MC.

9. Le MC est-il toujours utilisé pour fournir une première assistance vitale au lendemain d'une crise?

Oui. Les activités liées au relèvement, comme la réduction de la pauvreté (argent/nourriture contre travail), le soutien aux activités génératrices de revenus, la réhabilitation des infrastructures (systèmes d'approvisionnement en eau), la fourniture d'intrants/semences agricoles, la reconstitution du bétail, etc., devraient être soutenues par d'autres mécanismes de réponse à moyen/long terme.

10. L'assistance fournie par le biais du MC est-elle inconditionnelle?

Oui. Comme pour toute autre intervention de la DG ECHO.

11. Pourquoi avons-nous besoin d'un résultat « distinct »? La flexibilité contractuelle de la DG ECHO ne serait-elle pas suffisante?

En effet, la flexibilité contractuelle de la DG ECHO permettrait une telle réorientation des activités et des fonds au sein d'une action. Cependant, cette flexibilité contractuelle implique toujours une discussion avec la DG ECHO et la disponibilité immédiate de fonds supplémentaires qui pourraient ralentir l'intervention. En revanche, étant donné qu'il fait déjà partie de l'action, le MC garantit la rapidité de l'intervention, et c'est aussi une bonne pratique d'identifier les risques et les interventions potentielles dans les domaines où il y a une très forte probabilité

que les risques se matérialisent. Le fait d'avoir un résultat distinct est un bon moyen de le matérialiser conformément à ALERT. Le MC oblige ainsi la DG ECHO et ses partenaires à anticiper les moyens de répondre rapidement dès le début de l'intervention.

12. Quelle est la différence entre le MC et les E/RRM (Mécanismes de réponse d'urgence/rapide)?

Les deux instruments (MC et E/RRM) ont le même objectif d'améliorer la flexibilité et la rapidité de la réponse, mais à des échelles différentes. Pour être efficaces, ils doivent tous deux reposer sur une solide analyse des risques, des plans de préparation aussi complets et cohérents que possible, des systèmes d'alerte précoce et des déclencheurs connexes, ainsi que des scénarios et des plans d'urgence convenus.

Définitions - Rapport INSPIRE "Review of Emergency/Rapid Response Mechanisms (E/RRMs)" (Examen des mécanismes de réponse rapide/d'urgence)

Les E/RRM sont des accords contractuels que la DG ECHO établit avec un ou plusieurs partenaires dans un pays donné pour garantir qu'un réseau d'organisations humanitaires peut avoir accès à suffisamment de personnel et de ressources financières et matérielles pour répondre à des urgences récurrentes, localisées et de petite envergure, le plus rapidement possible après leur survenue. Il peut s'agir de conflits ou de catastrophes naturelles. Les modalités exactes diffèrent d'un pays à l'autre. Selon le contexte, les E/RRM incluent des financements pour le prépositionnement de biens et de capacités en personnel, pour faciliter les diagnostics des besoins coordonnés, ou pour mettre à disposition des réserves de trésorerie pour une réponse rapide. La DG ECHO met les fonds à disposition avant que les chocs ne se produisent, et les partenaires s'engagent à répondre aux besoins des personnes affectées par ces chocs. Les E/RRM sont plus qu'un simple instrument de financement flexible. Ils sont conçus pour améliorer la coordination et harmoniser les approches tout au long des phases d'évaluation, de réponse et de suivi. Les E/RRM financés par la DG ECHO peuvent être différents dans leur organisation, car ils sont liés à des contextes spécifiques et reposent sur des modalités de mise en œuvre différentes.

La principale différence entre le MC et l'E/RRM est que le MC est intégré comme un résultat dans une action humanitaire et est généralement conçu pour être utilisé soit en une seule fois si la totalité du budget est nécessaire, soit en plusieurs fois à plus petite échelle si cela est suffisant. Il bénéficie du fait que le partenaire travaille déjà dans la zone et a la capacité d'augmenter ses activités en quelques jours. Pour les zones affectées par un conflit, la présence préalable du partenaire peut faciliter l'acceptation et réduire la méfiance de la population en cas de crise et de réponse soudaine. De son côté, l'E/RRM est une action autonome qui fournit des ressources prévisibles pour plusieurs réponses à plus grande échelle, soit sous-traitées, soit directement mises en œuvre par le titulaire de la subvention, dans des zones géographiques différentes et plus vastes.

Le MC et l'E/RRM ne s'excluent pas mutuellement. Ils peuvent coexister dans le même pays ou la même sous-division géographique et être complémentaires à la fois en termes de séquence temporelle et de besoins traités.

Annexe 3. Actions ciblées de préparation - Priorités globales 2021-2024

Le **cycle 2021-2024** comprend quatre priorités globales pour des actions ciblées de préparation financées par le budget dédié de la DG ECHO - la ligne budgétaire PC (DP BL). Toutes les priorités sont interconnectées et se renforcent mutuellement, car les activités mises en œuvre dans le cadre d'une priorité bénéficieront aux autres priorités. Les priorités sont les suivantes :

- 1. Actions fondées sur le risque et actions d'anticipation;**
- 2. Préparation aux situations de conflit et de fragilité;**
- 3. Résilience climatique et environnementale;**
- 4. Préparation en milieu urbain.**

De plus, les questions transversales devraient être intégrées dans les priorités globales chaque fois que cela est pertinent et possible, comme suit: *Protection; Logistique; et Renforcement des partenariats.*

Exemples d'actions pour chaque priorité

Priorité 1 - Actions fondées sur le risque et actions

Préparation (sans ordre particulier)

- Réalisation d'évaluations des risques et de la vulnérabilité.
- Renforcement des capacités de collecte et de suivi des données.
- Mise en place/renforcement des systèmes d'alerte précoce (SAP) aux niveaux local et national.
- Élaboration/mise à jour de plans d'urgence (sur la base des évaluations des risques et des vulnérabilités).
- Développement/renforcement/mise à jour des procédures opérationnelles standards (SoP).
- Développement/renforcement des capacités institutionnelles et inclusion de la préparation/l'approche anticipatoire dans les cadres législatifs gouvernementaux.
- Mise en place de fonds de préparation/réponse d'urgence/d'action précoce.
- Réalisation de simulations/exercices.
- Stipulation d'accords préalables avec des fournisseurs internationaux/locaux pour les stocks/actifs.
- Mise en place de réseaux et de systèmes coordonnés et performants pour l'identification précoce des risques, tendances et violations en matière de protection.

- Préparation et formation des travailleurs de première ligne et des premiers intervenants à l'identification des personnes vulnérables ayant besoin d'une assistance en matière de protection, ainsi qu'à la fourniture de services de qualité (par exemple, premiers secours psychologiques, renvois sûrs, etc.).
- Garantie des mesures de sauvegarde et de protection appropriées pour atténuer la perte des documents d'état civil et des documents relatifs au logement, à la terre et à la propriété.
- Assistance au remplacement des documents juridiques perdus ou détruits en mettant en place des mesures préalables pour réduire les obstacles administratifs que rencontrent les personnes déplacées pour accéder aux services.
- Renforcement des systèmes et des mécanismes visant à prévenir et à atténuer le risque de séparation des familles, et garantie de l'identification préventive de solutions alternatives de prise en charge pour les enfants non accompagnés, séparés et orphelins. Formation des communautés et des premiers intervenants aux premiers secours psychologiques afin d'avoir la réaction appropriée en cas d'urgence pour soutenir les personnes dans le besoin/affectées par la détresse pendant la phase aiguë de l'urgence.
- Mise en place de comités scolaires de gestion des risques de catastrophes chargés d'établir des plans d'urgence solides en matière de sécurité et de protection ainsi que des systèmes d'alerte adaptés aux enfants sur la base d'évaluations participatives des risques.
- Campagnes de sensibilisation (divers sujets - par exemple, protection de la santé, sensibilisation aux risques, actions de préparation, violence liée au genre, etc.)
- Préparation à la gestion des camps (par exemple, pré-identification des sites/besoins matériels).
- Renforcement des capacités de tous les acteurs (communauté, travailleurs humanitaires, fonctionnaires - y compris la police et l'armée) en matière de protection.
- Construction d'abris d'urgence et/ou adaptation aux besoins des différents groupes.
- Encouragement aux structures communautaires et aux réseaux de protection pour faire face à l'exposition aux risques.
- Renforcement des plans d'autoprotection au niveau communautaire, y compris les mesures spécifiques de prévention et d'atténuation pour garantir l'inclusion des plus vulnérables dans les mécanismes et systèmes.
- Garantie que des services de santé mentale et des services psychosociaux culturellement adaptés et fournis par du personnel qualifié restent disponibles dans le cadre de la préparation aux catastrophes et que des voies d'accès claires pour rejoindre ces services soient diffusées au préalable.
- Renforcement des capacités des travailleurs sociaux à fournir une assistance appropriée aux cas de protection, en garantissant la protection des données et la confidentialité même pendant les catastrophes, grâce à des protocoles comportant des normes claires de soins et de traitement pour les survivants.
- Développement d'un cadre local et national qui soutient la préparation aux situations d'urgence, l'action et la réponse précoces adaptées au pays, afin d'intégrer des critères de qualité pour le droit international humanitaire, et de soutenir la diffusion et le déploiement.

Préparation à l'anticipation (sans ordre particulier)

- Développement/renforcement/mise à jour des protocoles d'action précoce.
- Mise à l'échelle des protocoles d'action précoce (par l'institutionnalisation, par exemple).
- Renforcement de la capacité institutionnelle à mettre en œuvre des actions fondées sur les prévisions, y compris l'institutionnalisation des protocoles.

- Coordination et harmonisation avec les parties prenantes concernées (y compris l'harmonisation des déclencheurs et la collaboration en termes de plaidoyer pour l'institutionnalisation de l'approche prévisionnelle).
- Simulation et test des actions basées sur les prévisions (par exemple, test de l'évacuation et du transport des personnes/bétail vers les abris).
- Préparation aux transferts monétaires.

Actions d'anticipation - activées sur la base de prévisions scientifiques une fois le déclencheur atteint (sans ordre particulier)

- Distribution d'argent en espèces - éventuellement liée à des actions préparatoires (par exemple, protection des biens/vies).
- Campagnes de vaccination du bétail.
- Déstockage du bétail (principalement en cas de sécheresse).
- Chloration massive des sources d'eau.
- Réhabilitation des sources d'eau.
- Mise en place de centres de refroidissement mobiles.
- Prépositionnement d'équipements de protection individuelle.
- Évacuations massives, en veillant à ce qu'elles soient justifiées, fondées sur la loi et mises en œuvre sans discrimination.
- Distribution d'aliments pour le bétail, de tablettes de purification de l'eau, de kits d'hygiène, etc.

Priorité 2 - Préparation aux situations de conflit et de fragilité;

Les interventions ci-dessous ne répètent pas certaines de celles déjà énumérées dans la priorité 1 et qui sont également applicables dans les zones de conflit (par exemple, l'analyse des risques).

- Entreprise d'une analyse des diviseurs et des connecteurs avant de concevoir des interventions.
- Cartographie des structures et des mécanismes de prise en charge sociale réactifs aux chocs dans les zones affectées par des conflits et exposées aux catastrophes.
- Intégration des indicateurs de protection et des enjeux relatifs au logement, à la terre et à la propriété dans les plans d'urgence.
- Intégration des questions de déplacement et de protection dans les systèmes d'alerte précoce existants en matière de conflits, de violence et de catastrophes.
- Formation des travailleurs de première ligne et des premiers intervenants aux risques spécifiques de la protection. Formation des travailleurs sociaux pour qu'ils puissent répondre de manière appropriée aux survivants de violences sexistes, en garantissant la protection des données et la confidentialité, y compris pendant les catastrophes.
- Création d'une liste de professionnels de la protection formés et déployables.
- Diffusion d'informations sur la manière d'accéder à des services de santé mentale culturellement adaptés et dispensés par du personnel qualifié ou sur la manière d'accéder à des itinéraires de déplacement sûrs, analysés en fonction des risques.
- Renforcement des structures communautaires et des réseaux de protection. Cela peut inclure le renforcement des groupes d'entraide, des activités scolaires et communautaires, ainsi que des interventions plus ciblées comme le développement

et la diffusion d'informations socialement et culturellement acceptables sur les techniques d'adaptation et d'entraide/autoprotection.

- Sensibilisation communautaire aux risques, avec des informations pratiques sur la manière de réduire les risques liés au déplacement, comme la nécessité d'emporter des documents juridiques, de sécuriser les biens de production laissés sur place et d'apporter des médicaments essentiels.
- Renforcement des capacités des unités gouvernementales régionales, nationales et locales et des prestataires de services de protection par le biais, par exemple, de simulations en situation réelle en matière de préparation aux situations d'urgence et de compétences de prévention pour protéger les populations les plus vulnérables.
- Renforcement des capacités de plaider des parties prenantes régionales, nationales et locales pour répondre aux besoins de protection des réfugiés et des personnes déplacées de force.
- Évaluation des conséquences des déplacements prolongés.
- Mise en place et renforcement de partenariats publics et privés pour l'emploi afin de fournir des compétences et des formations linguistiques aux personnes affectées, aux survivants des violences sexistes et aux victimes de violence, d'abus et d'exploitation, en vue de leur réintégration socio-économique et de leur rétablissement.
- Renforcement des plans d'autoprotection au niveau communautaire, y compris des mesures spécifiques de prévention et d'atténuation pour garantir l'inclusion des plus vulnérables dans les mécanismes et les systèmes.
- Renforcement de la préparation des systèmes en lien avec les flux de réfugiés, de demandeurs d'asile, de migrants et/ou de personnes déplacées internes.
- Garantie que des services de santé mentale et des services psychosociaux culturellement appropriés, fournis par du personnel qualifié, restent disponibles dans le cadre de la préparation aux catastrophes et que des voies d'accès claires à ces services soient diffusées au préalable.
- Renforcement des capacités des travailleurs sociaux à fournir une assistance appropriée aux cas de protection, en garantissant la protection des données et la confidentialité même pendant les catastrophes, grâce à des protocoles comportant des normes claires de soins et de traitement des survivants.
- Élaboration d'un cadre local et national qui soutient une préparation aux situations d'urgence, une action et une réponse rapides adaptées au pays, afin d'intégrer des critères de qualité en matière de droit international humanitaire, et de soutenir la diffusion et le déploiement.
- Compréhension du niveau d'intégration du droit international humanitaire (DIH) dans le cadre normatif national ainsi que le niveau de diffusion du DIH au sein de l'armée, de la police et des autres forces de sécurité. Analyser comment et où des efforts supplémentaires peuvent être entrepris pour soutenir la diffusion du DIH et promouvoir son respect.

Priorité 3: Interventions pour la résilience climatique et environnementale

Contribuer à la résilience climatique et environnementale:

- Préparation à des systèmes de transfert monétaire mobiles/réactifs aux chocs pour servir des actions d'anticipation basées sur des prévisions qui visent à limiter les besoins de réponse.
- Renforcement des capacités dans l'utilisation des technologies (par exemple, les drones⁸² et la télédétection) pour évaluer les effets d'une catastrophe, notamment sur l'environnement, les opérations de recherche et de sauvetage ou pour l'analyse des risques (par exemple, les outils numériques comme l'intelligence artificielle).

82. L'utilisation de drones permet de limiter l'utilisation de voitures/hélicoptères ou de planifier une utilisation plus ciblée afin de réduire les émissions dues au transport.

- Dans le but de réduire les émissions et la pollution dues au transport: i. Positionnement et/ou prépositionnement des stocks/approvisionnements dans les zones les plus pertinentes pour atteindre les zones les plus à risque (sur la base de l'analyse des risques)⁸³; ii. Pré-identification et pré-signature de contrat avec des vendeurs locaux qui respectent les critères environnementaux et sociaux; ii. Mutualisation des ressources.
- Sur la base de l'analyse des risques climatiques et environnementaux, et en coopération avec les gouvernements locaux et nationaux, révision des sections des plans d'urgence/directives traitant spécifiquement de la gestion des camps afin de s'assurer que les camps soient planifiés dans des endroits sûrs ou que les camps existants soient déplacés.

Spécifique à l'environnement:

- Renforcement des capacités pour la gestion des déchets pendant les situations d'urgence.
- Intégration de considérations environnementales dans les plans d'urgence/de réponse aux niveaux national et local (par exemple, garantir la réutilisation et le recyclage des matériaux pour la construction des abris, y compris les débris, la fourniture d'énergie propre/renouvelable et de solutions à haut rendement énergétique, la gestion rationnelle des déchets, y compris la gestion des boues fécales, etc.).
- Intégration d'enjeux environnementaux dans les lignes directrices/plans de gestion des camps aux niveaux national et local (par exemple, type de matériaux pour les abris, afin d'éviter l'utilisation de bois local d'origine illégale, utilisation d'énergies renouvelables pour l'électricité, fourniture de solutions de cuisson à haut rendement énergétique, promotion d'activités de plantation d'arbres, gestion rationnelle des déchets, y compris la gestion des boues fécales, etc.).
- Soutenir la sensibilisation et le renforcement des capacités des communautés en matière de gestion rationnelle de l'environnement (gestion des déchets, prévention des conflits liés aux ressources naturelles telles que l'eau, prévention de la déforestation, etc.).
- Soutien à l'inclusion dans la préparation/les plans d'urgence (niveau national/local) du nettoyage des eaux stagnantes/polluées et des déchets des canaux avant la saison des pluies, en particulier dans les zones urbaines.

Spécifique à la résilience climatique:

- Intégration des projections des risques/impacts climatiques dans les systèmes d'alerte précoce, les déclencheurs et les protocoles standards.
- Sur la base de l'analyse/des prévisions des risques climatiques, soutien à la préparation aux épidémies (par exemple, dengue, malaria, choléra, COVID-19, etc., de la surveillance épidémiologique au contrôle des vecteurs).
- Utilisation des projections des risques climatiques futurs pour définir les besoins en matière de préparation, et mise à jour des plans en conséquence.
- Identification/construction/amélioration des abris communautaires pour résister aux chocs climatiques (en particulier aux inondations/cyclones plus fréquents).
- Amélioration des itinéraires et des pratiques d'évacuation sur la base des projections des risques/impacts climatiques existantes (par exemple, simulations d'évacuation en cas de cyclone/d'inondation ou des risques prévus, comme l'érosion côtière ou l'élévation du niveau de la mer).
- Mise à jour des évaluations de la vulnérabilité et des capacités afin d'intégrer les projections des risques/impacts climatiques.

83. Le positionnement/prépositionnement de stocks/fournitures n'implique pas nécessairement que l'achat de stocks/fournitures soit financé par la DP BL. Si les projets financés par le DP BL comprennent le prépositionnement et/ou l'achat d'équipements/fournitures, il est suggéré que ce montant ne dépasse pas 5 % du budget total du projet.

- Sensibilisation et EWEA pour les vagues de chaleur (par exemple, centres de refroidissement mobiles, modernisation des bâtiments avec des caractéristiques réduisant l'impact de la chaleur, solutions basées sur la nature).
- Réalisation d'une analyse des vulnérabilités et des capacités climatiques selon le genre (GVCA) dans des communautés cibles pour la diffusion d'une alerte précoce sur mesure et appropriée, l'application de techniques pour réduire les dommages aux propriétés et aux biens, et l'aide à l'évacuation.
- Promotion/renforcement des capacités/amélioration de la collecte des eaux de pluie (mesure spécifique à la sécheresse).

Priorité 4 - Préparation en milieu urbain

Les interventions ci-dessous ne répètent pas celles déjà référencées sous la priorité 1 et qui sont également applicables dans les zones urbaines.

- Renforcement/mise à jour de la cartographie des risques/impacts des catastrophes (cartographie géospatiale et de rue « open-source », « crowdsourcing », etc.)
- Rédaction/renforcement/mise à jour des procédures opérationnelles standards/ protocoles d'action précoce pour les risques potentiels en milieu urbain (par exemple, épidémies, tremblements de terre).
- Réalisation de simulations et d'exercices de protocoles d'action précoce.
- Mise en place de centres communautaires urbains pour fournir des services sociaux adéquats et accessibles aux individus et aux groupes les plus vulnérables, promouvoir la sensibilisation du public et envisager le stockage de matériaux et de services de protection nécessaires pour aider les populations les plus affectées.
- Création de centres communautaires urbains pour fournir des services sociaux adéquats et accessibles aux personnes et aux groupes les plus vulnérables, sensibiliser le public et stocker les matériaux et les services de protection nécessaires pour aider les populations les plus affectées.
- Formation des parties prenantes afin d'améliorer la préparation des services sociaux urbains aux risques urbains spécifiques, qu'il s'agisse de risques naturels ou de menaces d'origine humaine comme la violence et les niveaux élevés de criminalité.
- Moderniser/renforcer les infrastructures afin qu'elles puissent résister à des risques urbains spécifiques, qu'il s'agisse de risques naturels ou de menaces d'origine humaine telles que la violence.
- Engagement avec le secteur privé et les prestataires de services essentiels avant la catastrophe.
- Conception de plans d'évacuation de masse et réalisation d'exercices.
- Amélioration des itinéraires et des pratiques d'évacuation.
- Garantir que les plans de préparation et d'urgence prévoient des activités telles que l'élimination des eaux stagnantes/polluées et des déchets des canaux avant la saison des pluies.
- Mener un plaidoyer pour l'inclusion d'enjeux liés au genre, à l'âge, à la diversité et au handicap dans les programmes de développement et de gestion urbaine à long terme, afin de garantir l'absence d'obstacles susceptibles d'augmenter la vulnérabilité des différents groupes de population en cas d'urgence.
- Intégration des enjeux de genre, âge, diversité et handicap dans les programmes de planification, de construction, de développement et de gestion urbaine et résiliente à long terme.

Annexe 4. Ressources et outils

Évaluation des risques

Niveau national:

- [Index for Risk Management \(INFORM\)](#)
- [World Risk Index](#)
- [FAO's Resilience Index Measurement and Analysis \(RIMA\)](#)
- Bases de données sur les pertes dues aux catastrophes: [DesInventar](#), [EM-DAT: The International Disaster Database](#), IOM's Needs and Population Monitoring tool.

Niveau communautaire:

- Gouvernement du Bangladesh et PNUD (2005) - [Community Risk Assessment Tool](#)
- FICR (2006-2008) - [Enhanced Vulnerability and Capacity Assessment](#)
- Trocaire (2020) - [Environmental Stewardship Tool](#)

Financement des risques de catastrophes

- La DG ECHO a commandité [Overseas Development Institute - ODI \(2019\): Risk-informed approaches to humanitarian funding: using risk finance tools to strengthen resilience](#)
- CARE (2019) - [Insuring for a changing climate](#)
- Centre for Disaster Protection (2019) - [Ensuring impact: the role of Civil Society Organisations in strengthening World Bank disaster risk financing](#)
- Start Network and Overseas Development Institute (2019) - [Analysing Gaps in the Humanitarian and Disaster Risk Financing Landscape](#)
- Start Network (2019) - [Disaster Risk Financing in Concert](#)

Systèmes d'alerte précoce

Niveau national:

- [GDACS - Global Disaster Alert and Coordination System](#)
- [CREWS - Climate and Early Warning Systems](#)
- FICR 2018 - Collaborating with national climate and weather agencies: a guide to getting started. <https://climatecentre.org/downloads/files/1a.%20Collaboration%20with%20Met%20Agencies.pdf>
- Integrated Food Security Phase Classification (IPC) - www.ipcinfo.org

Niveau communautaire:

- FICR (2020) - [Community early warning systems: guiding principles](#)
- FICR (2014) - [Community Early Warning Systems \(CEWS\), training toolkit](#)
- Croix-Rouge norvégienne & FICR - [Community Based Surveillance](#)

Action d'anticipation

- Croix-Rouge allemande: [Anticipation Hub](https://www.researchgate.net/publication/342263356_Fostering_anticipatory_humanitarian_actions_for_heatwaves_in_Hanoi_through_forecast-based_financing)
www.researchgate.net/publication/342263356_Fostering_anticipatory_humanitarian_actions_for_heatwaves_in_Hanoi_through_forecast-based_financing
- PAM-ODI (2020) - [The Evidence Base on Anticipatory Action](#)
- ODI (2020) - [Integrating anticipatory action in disaster risk management](#)
- D. Maxwell et P. Hailey (2020) - [Towards Anticipatory Information Systems and Action: Notes on Early Warning and Early Action in East Africa](#)
- ODI (2020). Anticipatory Action for livelihood protection. A collective endeavour. www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/202006_odi_anticipatory_action_for_livelihood_protection_wp_final.pdf
- RCCC (2020) - [Forecast-based Financing and Early Action for drought](#)

Renforcement des capacités

- Oxfam Novib - [Strengthening local and national capacity: How to rethink capacity and complementarity](#)
- PNUD - [Community-Based Resilience Analysis \(CoBRA\)](#)

Logistique

- Politique Logistique de la DG ECHO – à venir
- [Cluster Logistique](#)
- [Logistics Capacity Assessment](#) du Cluster Logistique

Protection sociale réactive aux chocs (SRSP)

- Commission européenne - [Social Protection across the Humanitarian-Development Nexus. A game changer through crisis.](#)

Préparation aux transferts monétaires

- DG ECHO Thematic Policy Paper (2013) – [Espèces et bons d'achat](#)
- CALP (2019) - [Joint Donor Statement on Humanitarian cash transfers](#)
- CaLP - [Programme quality toolbox](#)

Cadres législatifs et politiques institutionnels

- FICR (2019) - [Checklist on Law and Disaster Preparedness and Response](#)
- FICR & PNUD (2015) - [Checklist on Law and Disaster Risk Reduction](#)

Gestion des données et de l'information & technologie

- Harvard Humanitarian Initiative - [Data preparedness: connecting data, decision-making and humanitarian response](#)
- CICR (2017) - [Handbook on data protection in humanitarian action](#)
- Commission européenne - [New technology for drone-based emergency response missions](#)

Planification d'urgence et continuité des activités

- FICR - [Contingency Planning Guide](#)
- FICR - [Business Continuity Help Desk](#)
- IASC (2015) - [Emergency Response Preparedness \(ERP\) Guidelines](#)

Communication, plaidoyer et sensibilisation

- FICR & Save the Children (2018) - [Public Awareness and Public Education for Disaster Risk Reduction](#)
- FICR (2018) - [Public Awareness and Public Education for Disaster Risk Reduction](#)
- FICR (2018) - [A guide for the media on communicating in public health emergencies](#)
- FICR (2012) - [Disaster risk reduction: a global advocacy guide](#)
- Care International (2015) - [Youth-led Advocacy for Disaster Risk Reduction: A Guide](#)

Préparation en milieu urbain

- FICR (2017) - [Building urban resilience: A guide for Red Cross and Red Crescent engagement and contribution](#)
- Climate Centre de la FICR (2020) - [City Heatwave Guide for Red Cross Red Crescent Climate Centre](#)
- CICR (2020) - [Displaced in Cities: Experiencing and Responding to Urban Internal Displacement Outside Camps](#)
- CICR (2015) - [Urban services during protracted armed conflict: a call for a better approach to assisting affected people](#)
- URBANET – Actualités et débats sur la gouvernance municipale et locale, le développement urbain durable et la décentralisation.
- FICR (2017) - [Building urban resilience: A guide for Red Cross and Red Crescent engagement and contribution](#)
- Campagne UNDRR: [Making Cities Resilient: My City is Getting Ready](#)
- UN Habitat - [City resilience profiling tool](#)
- ICLEI Oceania (2019) - [Pacific Islands Urban Resilience tool](#)
- ICLEI ACCCRN Process (2014) - [Building urban climate change resilience: a toolkit for local governments](#)
- ISET (2021) - [A Framework for Urban Climate Resilience](#)
- ARUP - [City Resilience Index](#)
- [Disaster Resilience of Place \(DROP\) model](#)
- Plan International (2016) - [Child-Centred Urban Resilience Framework](#)

Interventions en lien avec le climat et l'environnement

- PNUE-OCHA (2017) - [The environmental emergency guidelines](#)
- Lignes directrices complémentaires du Manuel Sphère sur [Reducing environmental impact in humanitarian response](#)
- WWF (2017) - [Green Recovery and Reconstruction Toolkit](#)
- EE Centre - [Environmental emergency preparedness and response trainings](#)
- FICR (2020) - [What is climate-smart programming and how do we achieve it?](#)
- FICR (2020) - [City Heatwave Guide](#)
- [World Bank Climate Change Knowledge Portal](#)
- CICR (2019) - [When Rain Turns to Dust: Understanding and responding to the combined impact of armed conflicts and the climate and environment crisis on people's lives](#)

Préparation en situation de conflit et de violence

- Global Public Policy Institute - GPPI (2020) - [An Agenda for Expanding Forecast-Based Action to Situations of Conflict](#)
- [FAO resources on Anticipatory Action](#)

Préparation à la sécheresse

- FAO (2019) - [Proactive approaches to drought preparedness](#)
- IASC (2015) - [Emergency Response Preparedness](#)
- DG ECHO Thematic Policy Paper (2014) - [Water, Sanitation Hygiene](#)
- Start Network (2020) - [African Risk Capacity Replica](#)
- [African Risk Capacity - Risk View](#)

Préparation à la Protection

- DG ECHO Thematic Policy Paper (2016) - [Humanitarian Protection](#)
- CICR (2020) - [Professional Standards for Protection Work](#)
- IASC (2018) - [Sphere Handbook](#)

Préparation au déplacement

- [Platform on Disaster Displacement \(PDD\)](#)
- NRC, PDD, IOM, IDMC, UNHCR, the German Federal Foreign Office (2018) - [Words into Action: practical and important tool supporting the inclusion of human mobility challenges in DRR](#)
- Platform on Disaster Displacement (2018) - [Mapping the Baseline - To What Extent are Displacement and Other Forms of Human Mobility Integrated in National and Regional Disaster Risk Reduction Strategies.](#)
- [Global Compact on Refugees \(GCR\)](#)
- IOM - [Transhumance tracking tool](#)
- IOM (2020) - [Human Mobility in the Context of Environmental and Climate Change - Assessing current and recommended practices for analysis within DTM](#)

Acronymes

AA	Action d'anticipation
ACF	Action contre la faim
A&H	Abris et habitat
ALERT	Acute Large Emergency Response Tool (Outil de réponse aux urgences graves de grande échelle) - DG ECHO
AP	Action précoce
CBPF	Country Based Pooled Funds (Fonds de Financement Communs Pays)
CE	Commission européenne
CHS	Core Humanitarian Standard (Norme humanitaire fondamentale)
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CMAM	Community Management of Acute Malnutrition (Gestion communautaire de la malnutrition aiguë)
CSRRC	Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (Sendai Framework for Disaster Risk Reduction)
DG ECHO	Direction Générale – Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes, Commission européenne
DG INTPA	Directorate General for International Partnerships (Direction générale du développement et de la coopération)
DG NEAR	Directorate General for European Neighbourhood Policy and Enlargement Negotiations (Direction Générale - Politique européenne de voisinage et négociations d'élargissement), Commission européenne
DIDH	Droit international relatif aux droits de l'Homme
DIH	Droit international humanitaire
DIPECHO	Disaster Preparedness (Programme) - DG ECHO
DP BL	Disaster Preparedness Budget Line (Ligne budgétaire Préparation aux catastrophes)
DREF	Disaster Relief Emergency Fund (Fonds d'urgence pour les secours en cas de catastrophe)
DRF	Disaster Risk Finance (Financement des risques de catastrophes)
EM	États membres
ERP	Emergency Response Preparedness (Préparation aux réponses d'urgence)
eSF	electronic Single Form (Formulaire unique au format électronique)
EWEA	Early Warning Early Action (système d'alerte et d'interventions précoces)
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAFA	Financial and Administrative Framework Agreement (Accord-cadre financier et administratif)

FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
FMNR	Farmer Managed Natural Regeneration (Régénération naturelle gérée par les agriculteurs)
FPA	Framework Partnership Agreement (Accord Cadre de Partenariat)
HDP	Humanitaire-développement-paix
HIP	Humanitarian Implementation Plan (Plan de mise en œuvre humanitaire)
HLP	Housing, Land and Property (Logement, terre et propriété)
IASC	Inter-agency Standing Committee (Comité permanent interorganisations)
INGC	Institut national de gestion des catastrophes (Mozambique)
IPC	Integrated Food Security Phase Classification (Classification intégrée des phases de sécurité alimentaire)
MC	Modificateur de crise
MEPC	Mécanisme européen de protection civile
MR	Marqueur de résilience
NDICI	EU Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument (Instrument européen de voisinage, de développement et de coopération internationale)
NFI	Non-food items (articles non alimentaires)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PASSA	Participatory Approach for Safe Shelter Awareness training (approche participative pour un abri sûr)
PC	Préparation aux catastrophes
PDI	Personnes déplacées internes
PER	Preparedness for Effective Response (Préparation pour une réponse efficace)
PS	Protection sociale
PSRC	Protection sociale réactive aux chocs
RR	Réponse rapide
RRC	Réduction des risques de catastrophes
SAP	Système d'alerte précoce
SBC	Surveillance à base communautaire
SCLR	Survivor and Community-Led Responses (Réponses menées par les survivants et la communauté)
SEAE	Service européen pour l'action extérieure
SIG	Système d'information géographique
SOPs	Standard Operating Procedures (Procédures opérationnelles standards)

SUFAL	Supporting Flood Forecast-based Action and Learning in Bangladesh (Soutenir l'action et l'apprentissage basés sur la prévision des inondations au Bangladesh)
UE	Union européenne
UNDRR	United Nations Office for Disaster Risk Reduction (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe)
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UN OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies
WASH	Water, Sanitation and Hygiene (eau-assainissement-hygiène)

**Page internet
DG ECHO**



<https://www.facebook.com/EuropeanCommission>

https://twitter.com/eu_echo

https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2019-2024_fr

